

Université de Strasbourg  
Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg  
Master en Sciences Sociales du Politique

Année 2009-2010

« Au-delà des élections nationales de second ordre :  
Les Verts français et les élections européennes de 2009 »

Yoav Shemer Kunz

Septembre 2010

Travail de mémoire préparé sous la direction de M Niilo Kauppi en vue de l'obtention du  
diplôme de Master 2 en Sciences Sociales du Politique

## **Résumé**

Mon argument principal est que le modèle classique de Reif et Schmitt, analysant les élections européennes comme des élections nationales de second ordre n'est que partiellement valable dans le cas du parti Vert français, à cause de sa marginalité relative dans le champ politique national et son programme politique spécifique. Des spécificités des élections européennes telles que le scrutin proportionnel, la perception de l'enjeu environnemental comme un enjeu européen, ou la faible importance du clivage gauche/droite, donnent aux Verts la possibilité d'y participer comme un acteur politique légitime, en détournant le monopole des grands partis dans le champ politique national. Les Verts français ont utilisé les élections européennes de 2009 pour se renouveler et faire élire ses *leaders* ainsi que des nouveaux entrants dans le champ politique, proches de la « société civile ». Par ces élections, les acteurs de l'écologie politique portent un nouveau clivage émergent, adapté à leurs « compétences » comme le savoir scientifique et l'expertise. J'analyse les effets qualitatifs de la réussite des Verts sur un champ politique à multiples niveaux dans une approche de la sociologie politique.

## **Abstract**

This paper argues that the analysis of the European Parliament (EP) elections as national Second-Order elections holds only partially true in the case of the French Greens because of their relative marginality in the national political field and their specific political agenda. Some characteristics of the EP Elections such as the proportional vote, the salience of the environmental issue and the weak salience of the right-left cleavage, give the French Greens the possibility to take part in them as a legitimate political actor, thus overturning the monopole of the big parties in the national political field. The French Greens used the 2009 EP elections in order to renovate their political offer, obtain seats in the EP for their leaders as well as newcomers from the “civil society”. Through these elections, the actors of the political ecology promote a new emerging cleavage, which is more in terms with their own “capacities” in politics, less ideology oriented and more based upon scientific knowledge and a specialised expertise. This paper uses the sociological political approach in order to analyse the qualitative effects of the success of the French Greens in the 2009 EP elections on a multilevel political field.

<b>Table des matières</b>	<b>page</b>
Introduction	4
Méthodologie	7
<b>I - Le modèle des élections nationales de second ordre et ses limites</b>	<b>11</b>
1.1 Le modèle de Reif et Schmitt	11
1.2 Le paradigme national	14
<b>II - Des élections à multiples niveaux</b>	<b>19</b>
2.1 Le champ législatif à multiples niveaux de Crum et Fossum	21
2.2 Le parti politique à multiples niveaux	22
2.3 L'homme politique à multiples niveaux	24
2.4 Une campagne électorale « européenne »	29
<b>III – Au-delà des élections nationales de second ordre</b>	<b>34</b>
3.1 Le scrutin proportionnel	35
3.2 Le faible taux de participation et l'électorat des Verts	38
3.3 Peu d'investissement des grands partis politiques	41
3.4 La faible importance du clivage gauche / droite	43
3.5 L'environnement comme un enjeu européen	45
<b>IV - Les Verts face aux élections européennes de 2009</b>	<b>49</b>
4.1 De l'écologie politique à l'écologie électoraliste	51
4.2 Un parti marginalisé dans le champ politique national	54
4.3 Un parti divisé	61
4.4 <i>Europe Ecologie</i> : un nouveau produit sur le marché politique	68
4.5 Le leadership de l'écologie politique en France	70
4.6 Des nouveaux entrants dans le champ politique européen	74
4.7 Une proximité avec la « société civile »	79
<b>Conclusion</b>	<b>85</b>
Sources	89
Bibliographie	92

## Remerciements

Merci à Antje Pflugbeil, Elodie Spielmann et Alexis Walker pour m'avoir permis de poursuivre une recherche que nous avons entamée ensemble l'année passé<sup>1</sup>.

Merci à mes amis francophones pour leurs corrections : Pauline Laffont, Céline Dupeux, Sandrine Fabre et Emmanuel Opshtein.

Merci à Bénédicte Bing et Geoffroy Steegmann pour m'avoir laissé leur appartement (sans leurs gosses) pendant leurs vacances comme un refuge tranquille de rédaction.

Merci à Niilo Kauppi pour ses remarques, ses conseils et ses réflexions.

Ce dossier est basé sur des présentations que j'ai faites en mars 2010 à un colloque international de doctorants au Centre d'Etudes Européennes (CEE) à Sciences-Po Paris<sup>2</sup> et aux sessions conjointes des ateliers de l'ECPR 2010 à Münster, Allemagne<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> PFLUGBEIL Antje, SHEMER KUNZ Yoav, SPIELMANN Elodie, WALKER Alexis, *Le parti Vert français et les élections européennes de juin 2009*, Mémoire préparé sous la direction de Mme Catherine SPIESER en vue de l'obtention du diplôme de Master Sciences Politiques et Sociales, 1<sup>ère</sup> année.

<sup>2</sup> Le panel no. 3, "Political parties in a Europeanised Arena", AEGCPP (Annual European Graduate Conference on Political Parties), Centre d'Etudes Européennes (CEE), Sciences-Po, Paris, le 4 mars 2010.

<sup>3</sup> Voir les travaux de l'atelier 'Inter-Parliamentary Relations in Europe', European Consortium for Political Research (ECPR) Joint Session, Münster, 22-27 March 2010.

## Introduction

Le modèle classique des élections nationales de second ordre, introduit par Karlheinz Reif et Hermann Schmitt en 1980<sup>4</sup>, explique le succès des petits et nouveaux partis aux élections au parlement européen (PE) comme un vote protestataire par rapport aux enjeux nationaux et au gouvernement national. Le chercheur John Curtice<sup>5</sup> s'est demandé si la « marée verte » aux élections européennes de 1989 n'était pas liée aux enjeux environnementaux à l'échelle européenne, et non pas un vote « contestataire » vis-à-vis du gouvernement national, comme le suggère le modèle classique de Reif et Schmitt à la suite des premières élections au suffrage universel direct au PE en 1979 dans les neuf états membre de l'Union européenne (UE) de l'époque. L'analyse du thème de l'environnement comme un enjeu émergent spécifiquement européen est mis en avant par des chercheurs en sciences politiques depuis quelques années. Cette analyse critique le modèle des élections de second ordre car elle démontre une certaine importance des enjeux spécifiquement européens dans ces élections. Clifford Carruba et Richard Timpone, dans un article publié en 2005<sup>6</sup>, montrent qu'une partie de l'électorat vote différemment selon le niveau de pouvoir. D'après eux, une partie des électeurs vote en fonction de la politique du PE, une institution qui gagne de plus en plus d'influence et de pouvoir de décision dans l'UE. Simon Hix et Michael Marsh, dans un article paru en 2007<sup>7</sup>, introduisent l'idée que les électeurs peuvent avoir une préférence politique différente pour différents niveaux de pouvoir, en prenant l'exemple des enjeux environnementaux<sup>8</sup>. Ces enjeux méritent peut-être davantage d'être traités au niveau européen que national. Le succès relatif des partis Verts aux élections européennes peut-être un effet du programme spécifique porté par ces partis, et pas seulement une réaction des électeurs par rapport aux enjeux nationaux. D'après Hix et Marsh, les enjeux proprement européens peuvent avoir une signification, les électeurs votant en faveur d'une politique écologique commune de l'UE : « Overall, European Elections should not be seen as solely second-order national elections »<sup>9</sup>. Hobolt, Spoon et Tilley arrivent à la même conclusion

---

<sup>4</sup> REIF Karlheinz et SCHMITT Hermann, « Nine Second-order National Elections: A Conceptual Framework for the Analysis of European Elections Results », *European Journal of Political Research*, Vol. 8, issue 1, 1980, pp. 3-44.

<sup>5</sup> CURTICE John, «The 1989 European Elections: Protest or Green Tide?» *Electoral Studies*, vol. 8, no. 3, 1989, pp. 217-230.

<sup>6</sup> CARRUBBA Clifford J., and TIMPONE Richard, "Explaining Vote Switching Across First and Second Order Elections: Evidence from Europe", *Comparative Political Studies*, Vol. 38, No. 3, 2005, 260-281.

<sup>7</sup> HIX Simon and MARSH Michael, 'Punishment or Protest? Understanding European Parliament Elections', *The Journal of Politics*, vol. 69, no. 2, 2007, pp. 495-510.

<sup>8</sup> Idem, p. 497.

<sup>9</sup> Idem, p. 506. « Finalement, les élections européennes ne doivent pas être vues uniquement comme des élections nationales de second ordre ».

dans un article paru en 2008<sup>10</sup>. Selon eux le scrutin européen n'est pas uniquement lié aux enjeux nationaux : « Europe can matter when voters go to the polls »<sup>11</sup>. Je poursuivrai ces réflexions sur la validité du modèle de Reif et Schmitt trente ans après son introduction, à la suite du septième scrutin européen. La réussite des Verts français aux européennes de 2009 peut illustrer une certaine évolution de la signification des élections européennes. Il s'agit en quelque sorte de mettre à jour la théorie classique de 1980.

L'argument central de ce dossier est que le modèle des élections nationales de second ordre n'est pas pertinent pour analyser les élections européennes de 2009 pour les acteurs de l'écologie politique en France. Ce mémoire étudie de près ce que signifient ces élections pour les Verts français. Cette étude d'un parti politique plutôt marginalisé dans l'espace politique national, avec un programme considéré comme « européen », permet de voir à quel point les élections européennes font aujourd'hui partie intégrale de son activité politique nationale et infra nationale. J'analyse les caractères spécifiques de ces élections et les avantages dont y bénéficient le parti Vert français. Ces avantages nous permettent d'analyser les élections européennes comme des élections de première importance pour ces acteurs politiques marginaux. Pour eux, ces élections ne sont pas secondaires par rapport à d'autres élections nationales mais ce sont des élections à multiples niveaux (cf. partie II), ayant des effets sur toute leur organisation politique, à l'échelle nationale et infra-nationale. J'analyse les européennes de 2009 du point de vue des Verts français. Que font ces acteurs intéressés et comment analyser leurs actions ? J'utilise des méthodes sociologiques et des concepts empruntés à la sociologie critique de Pierre Bourdieu comme le « capital » ou le « champ » afin de comprendre le point de vue des acteurs, leur stratégie et l'usage qu'ils font des élections européennes et du champ politique européen. Je me base sur l'analyse du champ politique européen en formation, développé par Niilo Kauppi en 2005<sup>12</sup>.

Dans un premier temps je présenterai le modèle des élections nationales de second ordre de Reif et Schmitt et j'expliquerai deux facteurs limitants. Le premier facteur est le paradigme national qui disqualifie les élections européennes et le niveau européen de pouvoir politique. Le second est l'impossibilité de ce modèle quantitatif à prendre en compte des effets qualitatifs de la réussite des Verts aux élections européennes comme l'émergence de

---

<sup>10</sup> HOBOLT Sarah B., SPOON Jae-Jae, TILLEY James, "A Vote against Europe? Explaining Defection of the 1999 and 2004 European Parliament Elections", *British Journal of Political Science*, Vol. 39, issue 1, 2008, pp. 93-115.

<sup>11</sup> Idem, p. 111. « Europe peut avoir de l'importance lorsque les électeurs vont aux urnes ».

<sup>12</sup> KAUPPI Niilo, *Democracy, social resources and political power in the European Union*, Manchester, Manchester University Press, 2005.

l'environnement comme un nouvel enjeu politique ou l'arrivée de nouveaux acteurs dans le champ politique qui portent cet enjeu.

Dans un deuxième temps je proposerai d'analyser les élections européennes comme des élections à multiples niveaux. Ces élections ne sont pas uniquement nationales mais elles impliquent des acteurs politiques sur plusieurs niveaux de pouvoir, et elles produisent des effets sur l'ensemble du système politique. Je démontrerai que la séparation analytique en sciences politiques entre les différentes élections ou entre les acteurs « européens » et les acteurs « nationaux » ne reflète pas la réalité.

Dans un troisième temps j'analyserai quelques spécificités des élections européennes qui donnent un avantage significatif aux Verts français : le scrutin proportionnel ; le faible taux de participation ; la perception dominante de ces élections comme des élections secondaires ; la moindre importance du clivage politique gauche/droite par rapport au registre d'expertise technique ; l'importance (*salience*) de l'enjeu environnemental.

Dans la quatrième et dernière partie j'étudierai plus en détail la campagne des Verts français et de la liste *Europe Ecologie* aux élections européennes de 2009. Je me concentrerai sur la marginalité et la faiblesse des Verts dans l'espace politique national avant de démontrer comment ce parti a cherché à se renouveler et à gagner la confiance des électeurs en faisant usage du scrutin européen de 7 juin 2009. J'analyserai aussi la liste des candidats, composée des dirigeants (*leaders*) de l'écologie politique en France et des candidats d'« ouverture » issus du champ associatif écologique.

Je terminerai par quelques réflexions sur les résultats de cette recherche et leurs significations.

## Méthodologie

L'étude électoraliste classique est l'analyse quantitative des résultats des différents scrutins. Cette méthode statistique consiste à analyser des chiffres, des pourcentages, etc. C'est cette méthode quantitative que Karlheinz Reif et Hermann Schmitt utilisent afin de comprendre la signification des premières élections européennes par suffrage universel en 1979. J'espère contribuer au débat scientifique sur la question de la signification des élections européennes par l'approche de la sociologie politique, qui peut apporter une valeur ajoutée à la connaissance du fonctionnement du monde politique.

La méthodologie que j'ai utilisée dans ce mémoire est plutôt qualitative, inscrite dans une approche sociologique : des entretiens semi-directifs avec des acteurs et des observations participantes. Le travail empirique consiste à une dizaine d'entretiens semi directifs avec des candidats, des eurodéputés Verts de la législature 2004-2009 et des membres de l'équipe de la campagne électorale, surtout à Strasbourg, entre janvier et mai 2009. Nous avons également réalisé des observations participantes au sein de l'équipe de campagne à Strasbourg, dans différentes réunions publiques et événements de campagne. Le fait d'avoir partagé le travail à quatre a permis une large couverture du terrain étudié et une diversification des sources. J'ai continué seul par la suite en étudiant les conséquences des élections européennes sur le parti Vert et la campagne électorale de la liste *Europe Ecologie Alsace* aux élections régionales de mars 2010. J'ai également analysé les profils des 14 eurodéputés élus en 2009 issus de la liste *Europe Ecologie*. J'ai réalisé une dizaine d'entretiens semi-directifs auprès des eurodéputés de la législature 2009-2014 issus des partis Verts et écologiques d'autres Etats membres de l'UE afin d'ouvrir une perspective transnationale à cette recherche. Entre janvier et Juin 2010 j'ai interviewé les eurodéputés actuels du parti Vert suédois « Miljöpartiet de Gröna », du parti belge « Ecolo » et du parti danois « Socialistisk Folkeparti » (SF) : Chacun de ses partis politiques ont eu deux élus au PE aux élections de 2009. J'ai aussi interviewé quatre eurodéputés allemands parmi les 14 issus de la liste « Bündnis 90/Die Grünen », élus en 2009 (sur mes difficultés d'avoir des entretiens, cf. encadré 1). J'ai surtout utilisé la méthode biographique afin de comprendre la place des élections européennes dans la carrière politique des interviewés, leurs trajectoires individuelles et leur perception subjective des élections européennes et du mandat législatif au PE. Je me base largement sur l'étude du cas des Verts français mais j'estime que la perspective transnationale que suggère ces éléments empiriques justifie leur inclusion dans ce mémoire afin d'illustrer certains points. Le travail de mise en contexte des trajectoires

individuelles des interviewés dans les conditions historiques, politiques et sociales reste à creuser.

Cette recherche traite les élections européennes de juin 2009 comme des élections à part entière, par une étude empirique détaillée d'un seul parti : les Verts français. Je n'étudie pas uniquement les résultats de ces élections en comparaison avec les élections nationales d'une manière quantitative ; J'étudie surtout les perceptions de la réalité par les acteurs concernés, leur point de vue, leur perception subjective de leur champ des possibles, notamment par le biais des entretiens semi-directifs avec eux et l'analyse de leurs trajectoires individuelles. J'étudie également leurs actions, internes au sein de leur parti ainsi qu'externes, dans la campagne électorale vis-à-vis du public. J'étudie aussi la position des Verts français dans le sous-champ de l'écologie politique et dans le champ politique national en France, dans une perspective historique. Ce travail, qui utilise des méthodes qualitatives, permet de percevoir une partie de la réalité qui ne peut pas être captée par des tableaux statistiques.

Dans son ouvrage fondateur en méthodologie des sciences sociales, Marcel Mauss<sup>13</sup> avait analysé trois points dans l'étude d'un groupe humain : les phénomènes morphologiques, c'est-à-dire des choses physiques et matérielles ; les phénomènes statistiques qui donnent un caractère numérique de la représentation collective ; et l'histoire, c'est-à-dire la tradition et les habitudes. Selon Mauss, « le sociologue doit sentir toujours qu'un fait social quelconque, même quand il paraît neuf et révolutionnaire, par exemple une invention, est au contraire tout chargé du passé. Il est le fruit des circonstances les plus lointaines dans le temps... »<sup>14</sup>. D'après Norbert Elias<sup>15</sup>, les sociologues contemporains sont trop focalisés sur l'étude de terrain et l'« empirisme », en négligeant l'étude de processus sur plusieurs générations : « Notre vision est rétrécie par la préoccupation pour des phénomènes contemporains et de court terme »<sup>16</sup>. Dans ce mémoire j'essaierai de mettre la réalité observée aujourd'hui en relation avec le processus historique général de professionnalisation et de spécialisation du champ politique, analysé par des chercheurs tels Max Weber ou Pierre Bourdieu. Je me concentrerai plus particulièrement sur le processus historique de professionnalisation

---

<sup>13</sup> MAUSS Marcel, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1950 (8<sup>e</sup> édition, 1999).

<sup>14</sup> *Idem*, p. 288.

<sup>15</sup> ELIAS Norbert, « Le repli des sociologues dans le présent », une traduction du texte anglais « The Retreat of Sociologists into the Present » par Sébastien Chauvin, *Genèses*, 2003, p. 133-151.

<sup>16</sup> *Idem*, p. 140.

politique des Verts français, observé par des chercheurs tels Guillaume Sainteny<sup>17</sup> et Florence Faucher-King<sup>18</sup>.

D'après Paul Taggart<sup>19</sup>, sur des questions européennes les chercheurs sont confrontés à deux défis principaux : le premier est la nécessité de connaître 27 systèmes politiques différents, avec 27 contextes nationaux, plus le 28<sup>e</sup>, le système politique européen ; le deuxième défi est d'intégrer deux champs de recherche souvent distincts : *European studies* et *domestic politics*. Par une recherche sociologique approfondie sur un seul champ politique national j'essaie de contourner le premier problème ci-dessus. En dépassant le modèle des élections nationales de second ordre j'espère apporter un élément de réponse au deuxième défi de Taggart, à la fois sur le plan théorique et empirique. L'analyse du passage du parti Vert à *Europe Ecologie* me permet de dépasser les frontières entre les études européennes et les autres études en sciences politiques, en posant des questions générales sur la représentation politique, le déclin des partis politiques, la participation politique ou le militantisme. Selon Olivier Costa<sup>20</sup> la science politique en France est très attachée au cadre étatique, et elle est éloignée des études européennes. Costa propose de rapprocher ces deux champs de recherche par l'étude des réseaux entre différents niveaux de gouvernance et des interactions entre, par exemple, les eurodéputés et les élus locaux. J'espère que cette recherche va contribuer à intégrer les questions européennes dans la sociologie française, dans la direction indiquée par Adrian Favell et Virginie Guiradon<sup>21</sup>. Dans cette même approche de la sociologie politique, Didier Georgakakis<sup>22</sup> analyse l'UE comme un champ politique du pouvoir en formation. Selon lui, le processus de spécialisation et la division accrue du travail politique au sein de ce champ politique émergent n'est pas un phénomène spécifique au niveau européen, mais un processus historique général en politique, et il propose d'« inscrire les questions européennes dans le giron des sciences sociales du politique »<sup>23</sup>.

Par une approche sociologique je confirme l'idée d'une « normalisation » des études européennes, en posant des questions qui ne sont pas forcément des questions

---

<sup>17</sup> SAINTENY Guillaume, *L'introuvable écologisme français*, Paris, PUF, 2000.

<sup>18</sup> FAUCHER Florence, *Les habits verts de la politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999.

<sup>19</sup> TAGGART Paul, communication à AEGCPP (Annual European Graduate Conference in Political Parties), au Centre d'Etudes Européennes (CEE) à Sciences-Po Paris, le 4 mars 2010.

<sup>20</sup> COSTA Olivier, « Le parlement européen et le local : organisation des hommes et des intérêts, *Politique européenne*, vol. 1, no. 1, 2000, pp. 134-137.

<sup>21</sup> FAVELL Adrian and GUIRADON Virginie, "The Sociology of the European Union: An Agenda", *European Union Politics*, vol. 10, 2009, pp. 550-576.

<sup>22</sup> GEORGAKAKIS Didier, « La sociologie historique et politique de l'Union européenne: Un point de vue d'ensemble et quelques contrepoints, *Politique européenne*, no. 25, 2008, pp. 53-85.

<sup>23</sup> Idem, p. 54.

« européennes » mais des questions larges sur l'évolution contemporaine de la démocratie représentative, la représentation politique, la notion de la « compétence » politique ou la dynamique du système des clivages. D'après Niilo Kauppi<sup>24</sup>, l'approche sociologique de l'école de Strasbourg permet d'analyser les dynamiques collectives et individuelles de professionnalisation et de spécialisation au sein de l'UE. J'espère que cette étude apportera de nouveaux éléments sur le sujet et contribuera au débat scientifique sur cette question, à la fois sur le plan théorique et méthodologique.

Après avoir expliqué mes choix méthodologiques je présenterai par la suite le modèle des élections de second ordre de Reif et Schmitt, le débat scientifique sur la question, ainsi que quelques critiques.

---

<sup>24</sup> KAUPPI Niilo, „EU politics“, dans FAVELL Adrian et GUIRADON Virigine (Ed.), *The sociology of the European Union*, London, Palgrave, ch. 8, à paraître.

## **I - Le modèle des élections nationales de second ordre et ses limites**

En essayant d'analyser la signification des élections européennes de 2009 pour les Verts français, on se trouve confronté aux limites du modèle classique des élections nationales de second ordre de Reif et Schmitt. Je présenterai ce modèle avant de le critiquer et de proposer une manière de le mettre à jour.

### **1.1 Le modèle de Reif et Schmitt**

Selon le modèle des « élections nationales de second ordre » de Reif et Schmitt<sup>25</sup> les élections au PE sont secondaires, moins significatives et moins importantes que les élections nationales comme les élections présidentielles ou parlementaires. N'ayant pas d'importance en elles-mêmes, ces élections sont perçues par les électeurs, les médias et les partis politiques en fonction des rivalités politiques au niveau national. Reif et Schmitt dégagent plusieurs éléments dans leur modèle : un taux d'abstention élevé ; une campagne électorale dominée par des enjeux politiques domestiques ; les électeurs utilisent ce scrutin comme une approbation ou une sanction vis-à-vis du gouvernement en place ; des grands partis politiques réussissent moins ; des petits et nouveaux partis politiques font un bon score.

Selon cette grille de lecture, les électeurs sentent qu'il y a moins d'enjeu dans les élections européennes. D'abord, ils votent tout simplement moins, et une des caractéristiques de ces élections est le faible taux de participation. Deuxièmement, les électeurs sont plus libres dans leurs choix, ils votent davantage par conviction et moins par une logique stratégique du « vote utile »<sup>26</sup>. Les électeurs votent moins par souci d'utilité et d'efficacité afin de choisir le pouvoir exécutif, un gouvernement, comme ils le font aux élections « de premier ordre », et davantage selon leur appartenance identitaire ou idéologique, comme dans un sondage d'opinion. Selon Reif et Schmitt, c'est le phénomène du vote sincère ou du vote expressif : les électeurs votent avec leurs cœurs, pas avec leurs têtes comme ils le font aux élections nationales, plus risquées. En conséquence, de grands partis politiques y réalisent un score relativement mauvais, notamment le parti au gouvernement (le phénomène du vote « sanction » vis-à-vis du pouvoir en place) ; les petites et les nouvelles formations politiques

---

<sup>25</sup> REIF Karlheinz et SCHMITT Hermann, « Nine Second-order National Elections: A Conceptual Framework for the Analysis of European Elections Results », *European Journal of Political Research*, Vol. 8, issue 1, 1980, pp. 3-44.

<sup>26</sup> Pour plus de précision sur le phénomène de « vote utile » en France, voir MAYER Nonna et PERRINEAU Pascal, *Les comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 1992.

font un score relativement élevé. Michael Marsh, dans son article de 1998<sup>27</sup>, a confirmé le modèle de Reif et Schmitt et y a ajouté quelques précisions après quatre scrutins européens passés. Selon Marsh, ce sont les très grands partis politiques qui perdent le plus, les partis du gouvernement, mais aussi les grands partis de l'opposition ; ce sont de très petits partis politiques qui réussissent le mieux dans les élections européennes<sup>28</sup>. La conséquence de ce mécanisme de vote de conviction est la réussite de partis considérés comme contestataires et anti-système, comme les partis de l'extrême droite ou les partis de l'écologie politique.

Reif et Schmitt étudient les élections au PE, mais on trouve une idée similaire chez Daniel Gaxie<sup>29</sup>. Il analyse des élections locales comme des élections secondaires, dont la signification est dans la compétition au niveau national entre des grands partis politiques : « Les hommes politiques tendent ainsi à assigner les mêmes enjeux (centraux) à toutes les élections. Dans tous les cas, c'est la victoire nationale d'un camp qui est recherchée »<sup>30</sup>. Gaxie décrit également une tendance de nationalisation des enjeux des scrutins locaux. Il analyse une monopolisation de différentes compétitions politiques par des grands partis nationaux, et l'unification des clivages autour de camps nationaux: « ... Les élections 'locales' sont construites comme un 'test national', par exemple comme la revanche des élections législatives ou présidentielles précédentes, ou la préparation des suivantes... »<sup>31</sup>. Cette idée est proche au concept des « élections nationales de second ordre ». Il est intéressant de noter ici que le niveau européen est placé au même niveau que le niveau régional : tous les deux sont dominés par les enjeux nationaux.

Les différentes études sur cette question confirment le modèle des élections nationales de second ordre. Bruno Cautres explique que les véritables enjeux des élections européennes « sont en fait nationaux et elles permettent selon l'offre politique et leur place dans le calendrier électoral de procéder à certains ajustements du jeu politique national »<sup>32</sup>. Différents chercheurs ont démontré que les élections européennes sont dominées par des enjeux politiques nationaux<sup>33</sup> ou simplement ignorées par les citoyens<sup>34</sup>. Les études

---

<sup>27</sup> MARSH Michael, « Testing the Second-Order Election Model after Four European Elections », *British Journal of Political Science*, vol.28, no. 4, 1998, pp. 591-607.

<sup>28</sup> Idem, p. 602.

<sup>29</sup> GAXIE Daniel, *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, 2003 (4<sup>e</sup> éd).

<sup>30</sup> Idem, p. 50.

<sup>31</sup> Idem.

<sup>32</sup> CAUTRES Bruno, « La participation aux élections européennes comme problème de représentation politique », dans SAURUGGER Sabine (Dir.), *Les modes de représentation dans l'Union Européenne*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 39.

<sup>33</sup> IRWIN Galen, "Second-order or third-rate? : Issues in the campaign for the elections for the European Parliament 1994 ", *Electoral Studies*, Vol. 14, Issue 2, 1995, pp. 183-199.

démontrent que le niveau de l'« européanisation » du débat public reste en général faible, ce débat étant dominé par des préoccupations nationales. Quelques chercheurs soulignent pourtant une certaine évolution : Till Weber<sup>35</sup> analyse une présence plus forte des enjeux européens pendant la campagne des élections européennes lorsque celles-ci sont temporellement distantes des élections nationales ; Amandine Crespy<sup>36</sup> observe une mobilisation politique momentanée au niveau européen des acteurs de la « société civile » lors du débat sur la directive des services, dite directive Bolkestein. Les effets du mode de scrutin sont également étudiés, souvent du point de vue de la « nationalisation » ou de l'« européanisation » du scrutin qui se veut « européen »<sup>37</sup>.

Le modèle de Reif et Schmitt est omniprésent dans la littérature scientifique dédiée aux élections européennes. On y compare ces élections aux élections nationales : le taux d'abstention, les mauvais scores de grands partis politiques traditionnels, du gouvernement ou de l'opposition, la réussite électorale des petits et des nouveaux partis politiques. Ces éléments étaient analysés par Reif et Schmitt. Ils caractérisent aujourd'hui encore les élections européennes, confirmant ainsi ce modèle dominant, avec certains ajustements relativement mineurs.

Ce mémoire dégage deux critiques du modèle des élections nationales de second ordre. On commence par mettre en question le paradigme national, qui est à la base de l'analyse de Reif et Schmitt. Les limites de la méthode quantitative du modèle seront exposées ultérieurement (cf. partie III) : l'analyse statistique de résultats électoraux ignore certains phénomènes qualitatifs non chiffrés, comme la perception de la réalité par les acteurs et leur champ des possibles, leur stratégie, leur position particulière dans le champ politique national, etc. De surcroît, le modèle n'arrive pas à expliquer les effets sur le champ politique de la réussite des Verts aux élections européennes.

---

<sup>34</sup> DELWIT Pascal et POIRIER Philippe (Ed.), *Parlement puissant, électeurs absents : Les élections européennes de juin 2004*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2005.

<sup>35</sup> WEBER Till, "When the cat is away the mice will play: Why elections to the European Parliament are about Europe after all", *Politique européenne*, no. 28, 2009, pp. 53-71.

<sup>36</sup> CRESPIY Amandine, « Avec la société civile contre 'Bolkestein' ? Le parlement européen entre idéologie et stratégie institutionnelle », communication au colloque « *Le lien électoral au PE* », à la Maison Inter universitaire des Sciences de l'Homme - Alsace (MISHA) à Strasbourg, le 20 novembre 2009.

<sup>37</sup> HAGEMANN Sara and HIX Simon, "Could changing the electoral rules fix European Parliament elections?" *Politique européenne*, no. 28, 2009, pp. 37-52.

## 1.2 Le paradigme national

Dans cette partie j'analyserai et exposerai les rapports de domination de l'ordre politique national, qualifié comme « premier », sur l'ordre politique européen disqualifié comme « secondaire ». La théorie de Reif et Schmitt sert aussi à expliquer et à légitimer la domination de l'ordre politique national, dit « premier » sur l'ordre politique européen, dit « secondaire ». Ainsi Eva Joly, eurodéputée, à propos du PE :

*« C'est un lieu de pouvoir. Méprisé, inconnu, mais un lieu de pouvoir... Le théâtre national est un théâtre d'ombres. Ils font croire d'un pouvoir qu'ils n'ont pas »<sup>38</sup>.*

La grille de lecture de Reif et Schmitt est limitée par sa focalisation sur la référence nationale, l'Etat-nation, ce que j'appelle le paradigme national. Le modèle des élections nationales de second ordre analyse les résultats des élections européennes uniquement par rapport aux élections nationales « de premier ordre », les présidentielles ou les législatives. Cette référence n'est que partiellement valable pour les Verts français, extrêmement marginalisés aux élections nationales en France, à cause du mode de scrutin majoritaire, du 'vote utile' et rationnel et de la prédominance du clivage gauche/droite. Une comparaison entre les résultats des Verts aux élections européennes de 2009 avec ceux des élections municipales de 2008 ou des élections régionales de 2010 me paraît plus pertinente. La référence nationale comme la seule référence possible ne correspond pas à la perception de la réalité des acteurs dominés dans le champ politique national.

Le modèle des élections nationales de second ordre prend comme acquis que les élections nationales « de premier ordre » sont les plus importantes, les « vraies » élections sur les « vrais » enjeux politiques. Or, cette référence à l'Etat-nation préserve et perpétue le clivage politique entre la droite et la gauche sur des enjeux socio-économiques et sur la redistribution des richesses. Le paradigme national participe également à la légitimation et à la préservation du monopole des grands partis politiques institutionnels sur le champ politique, les porteurs traditionnels du clivage gauche/droite. La qualification des élections européennes comme secondaires est une sorte de disqualification de ces élections et des nouveaux enjeux politiques qui y sont représentés. Cela disqualifie aussi les acteurs politiques qui défendent ces nouvelles causes, (*träger* dans la sens de Max Weber) comme les partis écologistes<sup>39</sup>. Cette disqualification ne concerne pas seulement les élections au

---

<sup>38</sup> Discussion informelle avec Eva Joly, eurodéputée, le 19 janvier 2010, au café du PE.

<sup>39</sup> Cela peut être valable aussi pour des partis d'extrême droite, comme le Front National (FN) en France.

PE, mais aussi la perception du PE lui-même et sa légitimité politique en tant que représentant des citoyens européens.

La réussite des Verts français aux élections européennes (comme en 1989<sup>40</sup> ou en 2009), a une signification qualitative importante : elle permet aux Verts de défier le clivage politique traditionnel entre la gauche et la droite et d'introduire dans le débat public leur propre agenda politique. Celui-ci n'est pas centré sur des questions socio-économiques et la répartition des richesses mais concernent les enjeux politiques liés à la protection de l'environnement : le développement durable ; le réchauffement climatique ; l'énergie ; la protection de la nature et de la biodiversité ; les moyens de transport ; le traitement de déchets chimiques ; l'industrialisation de l'agriculture ; la pollution ; la production et la consommation ; le commerce international ; les relations nord-sud ; la pêche de masse. Ces enjeux sont perçus comme mieux traités à l'échelle européenne. La nature même de ces enjeux dépasse les frontières nationales car, effectivement, « *la pollution ne s'arrête pas aux frontières* »<sup>41</sup>, ni le réchauffement climatique, comme nous avons pu l'observer lors du sommet de l'ONU à Copenhague en décembre 2009. Le bon score des Verts aux élections européennes leur permet de porter dans le débat public en France ces nouveaux enjeux politiques, considérés comme secondaires par rapport aux politiques économiques et sociales<sup>42</sup>. C'est un nouveau clivage entre Vert et « Noir »<sup>43</sup> qui est porté par ces acteurs. La percée électorale des Verts aux élections européennes légitime aussi un nouveau type d'homme politique professionnel, l'homme politique Vert. Les eurodéputés Verts introduisent dans le champ politique une nouvelle définition de la politique, moins basée sur les références idéologiques, le positionnement gauche/droite ou l'appartenance à des classes, et davantage sur l'expertise technique, le savoir scientifique, la spécialisation sur un domaine spécifique de politique publique. L'obtention des élus au PE permet aux Verts de redéfinir la « compétence » légitime dans le champ politique, davantage basée sur un registre d'expertise technique, qui correspond mieux à leurs capitaux particuliers.

Il est important de démontrer la signification du paradigme national du point de vue normatif. Le modèle des élections nationales de second ordre reprend les perceptions des grands partis politiques institutionnels, les acteurs politiques dominants au niveau national. Or, ce modèle crée cette réalité en même temps qu'il la décrit. Le paradigme de la référence

---

<sup>40</sup> 10.59% des suffrages exprimés, soit 9 élus au PE, une percée électorale historique dans un scrutin national.

<sup>41</sup> Entretien avec Jacques Muller, Sénateur et candidat aux européennes, le 18 avril 2009, annexe, p. 44.

<sup>42</sup> Par exemple la réforme des retraites ou de l'éducation nationale.

<sup>43</sup> Entretien avec Margrete Auken, eurodéputée (Danemark, SF), le 11 mars 2010.

nationale n'est pas seulement dominant dans le champ académique des sciences politiques mais aussi chez les acteurs, c'est un « sens commun » partagé et répandu dans la société. Cette domination de l'ordre national sur l'ordre européen légitime le pouvoir politique national, en même temps qu'il délégitime le pouvoir politique européen. La théorie dominante de Reif et Schmitt, en utilisant la référence nationale comme seule référence possible, presque « naturelle » et « normale », fait partie de la légitimation du champ politique national et de son fonctionnement. L'attribution du terme « premier » au niveau national de pouvoir et du terme « second » au niveau européen reflète la relation de domination de l'ordre national sur l'ordre européen. Cette attribution reflète aussi peut-être l'UE de 1980, mais pas d'aujourd'hui, après trente ans d'intégration européenne. Dans ce mémoire, je critique cette vision dominante de la réalité, selon laquelle les acteurs « européens » sont dominés par les acteurs « nationaux », et les thèmes « européens » sont éclipsés par les thèmes « nationaux ». Ce paradigme explique et ainsi légitime la hiérarchie entre ces deux niveaux de pouvoir. La domination du niveau national du pouvoir politique sur le niveau européen de pouvoir n'est pas une réalité objective, mais, comme toute relation de force, un sujet de contestation et de luttes entre des représentations et des interprétations concurrentes. Ces rapports de domination dans le champ politique et journalistique sont repris ensuite par les chercheurs en science politique, et vice versa. Lorsque Reif et Schmitt décrivent et interprètent une certaine réalité politique en 1980, ils contribuent à la créer en même temps, et ainsi à la préserver et à la perpétuer.

Selon moi, le modèle de Reif et Schmitt ne reflète pas une réalité objective, mais plutôt le point de vue des acteurs les plus dominants dans le système politique actuel : les grands partis politiques institutionnels. En ce sens le modèle de Reif et Schmitt sert à légitimer le fonctionnement actuel du champ politique national analysé par Pierre Bourdieu avec ses effets de fermeture, ses intérêts propres et sa division de travail politique entre initiés et profanes (voir encadré 2). Le modèle sert ainsi à préserver le monopole actuel des hommes politiques professionnels. Les grands partis traditionnels sont fortement ancrés dans l'espace politique national, où ils possèdent un monopole, mais ils sont un peu dépassés et contournés lors des élections au PE par des acteurs politiques qui sont plutôt dominés dans le champ politique national, comme les petits partis ou les nouveaux entrants en politique. Ces acteurs politiques dominés sont qualifiés par les chercheurs en sciences politiques de « contestataires », « protestataires », « anti-système », peu sérieux et illégitimes. Le modèle dominant de Reif et Schmitt a pour effet de disqualifier des acteurs politiques qui sont

dominés dans le champ politique national mais qui arrivent à obtenir un certain succès électoral aux élections européennes. Ces partis obtiennent des élus au PE, et ainsi un accès aux ressources matérielles (le salaire mensuel, le bureau, l'équipe parlementaire, etc) mais aussi immatérielles que le champ politique européen peut offrir (le prestige, le titre, la reconnaissance, la légitimité, la visibilité médiatique). Selon le modèle de Reif et Schmitt, la réussite électorale aux européennes des petits partis comme les Verts est les résultats d'un vote irrationnel, d'un « vote sanction » ou d'avertissement par rapport au gouvernement national, ou tout simplement un vote sans importance, car rien d'essentiel n'est en jeu.

L'interprétation de Reif et Schmitt du faible taux de participation au scrutin européen entretient un discours normatif un peu dissimulé selon lequel les élections nationales sont la référence dans le domaine de la représentation politique. Selon ce paradigme le champ politique national fonctionne donc « bien » : les électeurs votent en grand nombre, et ils votent « correctement », c'est-à-dire pour les grands partis politiques. Si les électeurs ne votent pas aux européennes ou s'ils y votent différemment, c'est parce qu'ils sentent qu'il y a moins en jeu. Leur vote est interprété comme « Hors Sujet », sur les enjeux nationaux.

Cette perception ne disqualifie pas seulement les élections au PE mais le PE lui-même. Elle sert aussi à qualifier et à légitimer le parlement national. Selon ce modèle, les eurodéputés ne sont pas de « vrais » élus car ils sont élus par des élections qui ne sont pas véritablement européennes mais nationales, sur les enjeux nationaux. Finalement, il ne s'agit pas de « vraies » élections mais d'un malentendu. Selon cette grille de lecture, le PE ne représente pas « véritablement » la volonté des citoyens sur des questions européennes, qui ne s'expriment « réellement » que lors des élections nationales. La conséquence logique de cette perception de la réalité sur l'UE en tant que système politique à multiples niveaux est que le Conseil européen (pouvoir exécutif au niveau national) a davantage de légitimité politique et populaire que le PE (pouvoir législatif, élu directement par les citoyens). Il est donc « normal » que le Conseil ait plus de pouvoir de décision puisque cette instance politique est désignée par les élections nationales « de premier ordre », qui restent, malgré tout, *the only game in town*.

Or, pour le parti Vert français, les élections nationales ne sont pas forcément considérées comme des élections de « premier ordre ». Sur l'élection présidentielle de 2012, Jean-Paul Bisset, eurodéputé, m'a dit :

*« Si on n'a pas un candidat ou une candidate capable de figurer au premier tour, pour présenter cette alternative écolo, ce n'est pas la peine d'y aller »<sup>44</sup>.*

Cette possibilité de ne pas participer du tout ne me semble pas adaptée au modèle de Reif et Schmitt, qui considère les élections nationales comme « premières ». Mais il s'agit d'une perception subjective du champ des possibles d'un acteur dominé dans le champ politique national. Nicole Kiil-Nielsen, eurodéputée, sur l'échec à la présidentielle de 2007 :

*« Regardez Dominique Voynet, elle est quand même maire de Montreuil. Elle n'a peut-être pas été présidente... on était très déçus par les présidentielles, mais on a été réconfortés ensuite par les élections locales ».*

La concentration du public, des hommes politiques, des journalistes et de chercheurs en sciences politiques sur le niveau national, « premier », empêche de rendre compte pleinement des dynamiques qui se déroulent au niveau européen, « secondaire ». Or, ce qui se passe au niveau européen produit des effets non seulement sur le champ politique européen, mais aussi national, dans un système politique à multiples niveaux.

Après avoir étudié le modèle des élections nationales de second ordre et ses limites je proposerai par la suite une grille de lecture différente, analysant la signification des élections européennes dans un champ politique à multiples niveaux.

---

<sup>44</sup> Entretien avec Jean-Paul Besset, eurodéputé, le 9 mars 2010, annexe, p. 23.

## II - Des élections à multiples niveaux

Différents chercheurs tentent de mesurer le niveau de l'« européanisation » des élections européennes et de la campagne électorale européenne par rapport aux élections nationales. Or, j'estime que le postulat de base de ces recherches n'est pas pertinent afin d'analyser la participation du parti Vert français, plutôt marginalisé dans le champ politique national, aux élections européennes de 2009. La question du niveau de l'« européanisation » ou de la « nationalisation » des élections européennes n'est pas une question pertinente. Entre les différents niveaux d'élections, nationales (présidentielle, législatives), supra nationales (européennes) ou infra nationales (municipales, régionales, cantonales) il y a peu de différence sur le fond. Par contre, il y a beaucoup de continuité et de ressemblance entre les différents types d'élections dans un système politique à multiples niveaux. Jean-Paul Besset, eurodéputé d'*Europe Ecologie*, élu au PE en 2009 :

*« Les élections européennes étaient la première étape. La deuxième étape c'est les élections régionales »<sup>45</sup>.*

Il me semble qu'il faut dépasser la séparation analytique entre les élections « européennes » et les élections « nationales » ou entre les acteurs « européens » et les acteurs « nationaux ». Je suis d'accord avec Paul Taggart et Alexis Szczerbiak, qui affirment que nous sommes devant une réalité très complexe où « il est de plus en plus difficile de totalement dissocier le niveau de pouvoir national et le niveau européen »<sup>46</sup>. Au départ je pensais insister sur des appellations qui me paraissent plus neutres et plus exactes : omettre l'appellation habituelle « élections européennes » et préférer plutôt l'appellation « élections au PE » car c'est le parlement qui est européen et pas les élections. Dans cette même logique j'ai voulu utiliser l'appellation « député au PE » et non pas « eurodéputé », car c'est le parlement qui est européen et pas le député : un acteur ne devient pas forcément plus « européen » que d'autres à la suite de son arrivée au PE. Finalement, je ne l'ai pas fait car c'est encombrant puis ce n'est pas l'appellation qui importe ici mais la signification qui l'accompagne.

Les élections européennes impliquent des acteurs politiques dans différents niveaux de pouvoir. Elles produisent des effets sur ces différents niveaux. Selon mon analyse, les

---

<sup>45</sup> Entretien avec eurodéputé Jean-Paul Besset, le 9 mars 2010, annexe, p. 17.

<sup>46</sup> TAGGART Paul and SZCZERBIAK Alexis, *Opposing Europe? The Comparative Party politics of Euroscepticism*, Oxford University Press, 2008, p. 3.

différences entre différents types d'élections sont surtout d'ordre symbolique (le niveau de prestige attribué) ou technique, comme la taille de la circonscription ou le mode du scrutin en vigueur. Or, pour les Verts français ces différences d'ordre technique ont un effet très important sur la possibilité de réussir et d'obtenir des élus. Les différentes élections sur les différents niveaux se ressemblent. La séparation analytique faite par des chercheurs en sciences politiques entre ce qui relève de l'ordre « national » et ce qui relève de l'ordre « européen » ne correspond pas à la réalité que j'ai pu observer sur le terrain.

Je développe la notion des élections à multiples niveaux. Les différentes élections, nationales (présidentielles, législatives), infra nationales (municipales, régionales) ou supra nationales (européenne) ne font qu'une. Il y a beaucoup de continuité entre ces différents scrutins. Comme le PE lui-même ne peut pas être analysé comme une institution séparée des parlements nationaux, il est impossible de dissocier les élections européennes des autres élections, avant ou après dans le cycle électoral national. Alors que Reif et Schmitt prennent les élections nationales comme la référence dominante, cela ne correspond pas au point de vue des Verts français et leur logique d'action.

La distinction entre les enjeux « européens » et les enjeux « nationaux » ou entre les acteurs « européens » et les acteurs « nationaux » est une distinction plutôt analytique entre des éléments qui ne peuvent pas être dissociés. Les hommes politiques ont des appartenances multiples, et les différents enjeux sont imbriqués ensemble, dans un champ politique à multiples niveaux.

## 2.1 Le champ législatif à multiples niveaux de Crum et Fossum

Ben Crum et John-Erik Fossum développent un concept théorique du champ législatif à multiples niveaux (*multi-level parliamentary field*)<sup>47</sup> afin d'expliquer les relations complexes entre différents niveaux de pouvoir dans l'UE, les interactions entre eux et la diffusion de normes et de pratiques. Selon la notion du champ parlementaire à multiples niveaux en Europe les parlements nationaux ne sont plus des institutions isolées qui ne travaillent que verticalement vis-à-vis de leur gouvernement respectif et avec le PE, une assemblée supranationale, mais ils travaillent aussi horizontalement, en relations de plus en plus étroites avec d'autres parlements nationaux. Crum et Fossum analysent les interactions entre les parlements nationaux de l'UE en terme de champ (*field*), emprunté de la sociologie de Bourdieu. Les élections européennes sont un moment particulièrement propice pour étudier la nature du lien entre le niveau national et le niveau européen et les interactions verticales ou horizontales entre les acteurs qui se situent dans différents niveaux. Selon mon observation, le niveau européen de pouvoir législatif est intégré dans le champ législatif à multiples niveaux.

Les relations entre le niveau « européen » et le niveau « national » dans le système de l'UE sont aussi une lutte de légitimité entre des professionnels de la politique, selon leur position et leurs capitaux. Ces professionnels sont organisés dans des partis politiques, une forme d'organisation bien particulière dont le but ultime est de gagner des voix aux élections. Les élections européennes impliquent des hommes politiques professionnels, positionnés dans différents niveaux de pouvoir politique, mais qui sont organisés ensemble dans un seul parti politique à multiples niveaux.

---

<sup>47</sup> CRUM Ben and FOSSUM, John Erik, "The multilevel Parliamentary Field: a framework for theorizing representative democracy in the EU", *European Political Science Review*, 2009, vol. 1, no. 2, p. 249-271.

## 2.2 Le parti politique à multiples niveaux

Le parti politique à multiples niveaux se ressemble à une entreprise dans un bâtiment à plusieurs étages. L'organisation entre les différents étages est surtout d'ordre technique : chaque étage a ses bureaux, sa propre équipe et son environnement de travail. Or, tous les employés sont dans un seul bâtiment, dont il est nécessaire d'entretenir l'ascenseur, de nettoyer la cage d'escalier, de régler les factures communes, etc. Les employés de l'entreprise ont bien plus en commun que ce qui les séparent, surtout par rapport aux entreprises voisines et concurrentes (voir aussi encadré 3).

La campagne électorale d'*Europe Ecologie* aux élections européennes de juin 2009 était aussi une préparation aux élections régionales de mars 2010, surtout pour les conseillers régionaux du parti Vert. Impliqués dans la campagne européenne, les conseillers régionaux du parti Vert ont réussi à garder leurs postes au conseil régional d'Alsace. De la même manière, les élections régionales de mars 2010 étaient la continuation des élections européennes de juin 2009 pour des eurodéputés, qui veulent rester en contact avec les militants de leur circonscription. Les différents acteurs politiques de différents niveaux de pouvoir partagent, en gros, les mêmes intérêts, ils font partie du même parti politique à multiples niveaux.

Il existe une interdépendance et une solidarité de fait entre les différentes personnes au sein du même parti politique. Chacun utilise les ressources matérielles (le travail des militants, capacités d'organisation, budget), et non matérielles (l'étiquette commune, le statut, la notoriété des personnages politiques connus) disponibles par le parti. Les eurodéputés d'*Europe Ecologie* élus en juin 2009 ont aidé les candidats d'*Europe Ecologie* aux élections régionales de mars 2010. Par exemple, Sandrine Bélier, élue eurodéputée en 2009 dans la région Est, est devenue par la suite la « marraine »<sup>48</sup> de la liste *Europe Ecologie Alsace* aux régionales de mars 2010. Elle était présente dans différentes réunions de campagne. Sarah Pinkélé, une salariée de l'équipe de la campagne européenne et régionale en Alsace, m'a expliqué le rôle de Sandrine Bélier, l'eurodéputée de la région Est, aux élections régionales :

« Elle est considérée comme la marraine de ces listes-là, puisque c'est la poursuite du rassemblement... elle a été élue par cinq régions, et elle reste en lien avec les

---

<sup>48</sup> Entretien avec Sarah Pinkélé, coordinatrice des comités locaux aux européennes et aux régionales, le 16 novembre 2009, annexe, p. 133.

*combats régionaux qui pourraient être défendus ou, en tout cas, elle pourrait faire quelque chose au niveau européen »<sup>49</sup>.*

Il existe donc un lien entre le PE et les « combats régionaux », entre les élus du PE et ceux du conseil régional. Ignorer ce lien est faire comme si chaque élection se déroule séparément, hors contexte. De fait, les différentes élections sont indissociables. Par exemple, l'agenda événementiel de la campagne régionale est lié à l'agenda du PE, les sessions plénières et la présence des eurodéputés sur Strasbourg. Dans le cadre de la campagne régionale, un grand meeting à Strasbourg a eu lieu le 8 mars 2010 avec la présence de plusieurs eurodéputés d'*Europe Ecologie*, qui étaient de toute façon à Strasbourg en séance plénière du PE<sup>50</sup>. Le même phénomène est observable ailleurs : les eurodéputée Verts allemands était impliqués aux législatives en Allemagne de septembre 2009. Franziska Brantner, eurodéputée (Die Grünen) m'a expliqué :

*« Tout le monde est toujours impliqué dans les élections... Surtout pour un parti qui est assez petit... Sinon, on n'y arrivera jamais (rire). Si je dis : 'moi, je ne fais pas la campagne, ça me concerne pas les élections nationales', en plus, ce n'est même pas vrai, parce que la politique nationale allemande influence quand-même pas mal la politique européenne »<sup>51</sup>.*

Par la nécessité de tenir ensemble la machine électorale et garantir leur réélection dans le futur, les professionnels de la politique participent dans différentes élections en différents titres : candidats, supporteurs, porte-paroles, directeurs de campagne, etc. Les acteurs qui se situent dans différents niveaux de pouvoir suivent, en gros, la même stratégie et la même logique, peu importe s'ils restent dans un seul niveau de pouvoir ou s'ils sautent d'un niveau à un autre selon les circonstances et les possibilités du moment.

Pour les candidats, le fait de se présenter aux élections européennes ou d'autres élections, plutôt nationales ou infra nationales, est souvent le fruit des circonstances du moment, des possibilités liées au calendrier électoral ou au rythme de la carrière politique individuelle.

---

<sup>49</sup> Idem, annexe, p. 133.

<sup>50</sup> Observation participante, meeting de campagne, le 8 mars 2010 au Palais de la Musique et des Congrès, Strasbourg.

<sup>51</sup> Entretien avec Franziska Brantner, eurodéputée (Die Grünen), le 11 mars 2010, annexe, p. 152.

### 2.3 L'homme politique à multiples niveaux

La différence entre les acteurs politiques « nationaux » et les acteurs politiques « européens » n'a que peu de signification, tant ils participent tous ensemble au même parti politique à multiples niveaux. Ce sont les mêmes personnes dans des moments différents.

Les eurodéputés interviewés se disent dans une logique d'investissement particulier dans le niveau européen de pouvoir, et qu'ils n'envisagent pas (pour l'instant) une carrière politique au niveau national ou infra national. Or, il est fort possible que cette possibilité ne soit simplement pas encore présentée (ou imposée). Le fait d'être dans une position éligible aux élections européennes ou pas est souvent le fruit des circonstances, du hasard, de conjonctures politiques à l'intérieur du parti, ou le *timing* de la carrière politique. J'essaie d'éviter l'écueil de l'« illusion biographique »<sup>52</sup> décrit par Pierre Bourdieu par la prise en compte de la « surface sociale »<sup>53</sup> des agents, la structure de leur réseaux, les « effets du champ des possibilités »<sup>54</sup> analysé par Howard S. Becker. Alors que les eurodéputés interviewés ont tendance à raconter leur arrivée au PE comme l'aboutissement d'un investissement, une étape logique dans leur « histoire », j'analyse l'arrivée des hommes politiques au PE plutôt comme le fruit des circonstances. C'est aussi un passage de carrière presque obligatoire chez les Verts, vu leur blocage au niveau national. Il s'agit moins d'une trajectoire linéaire et cohérente et davantage un effet du *timing* et de l'opportunité venue. Les acteurs auto justifient leurs actions à un moment donné, en leur attribuant du sens. Il n'est pas étonnant que des candidats aux européennes en période de campagne parlent de l'importance de l'échelle européenne et sur leur engagement passé sur des enjeux européens. Il n'est pas étonnant non plus que les eurodéputés tiennent un discours qui légitime leur statut. Ce discours correspond à leur position actuelle dans le champ politique à multiples niveaux.

L'analyse des passages entre les différents niveaux de pouvoir illustre mon argument que le niveau européen est de plus en plus intégré dans un champ politique à multiples niveaux. Le mandat au PE ne peut pas être analysé ni d'une manière complètement autonome ni simplement par rapport à un mandat au parlement national. J'illustrerai ce point par

---

<sup>52</sup> BOURDIEU Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 62, no. 1, 1986, pp. 69-72.

<sup>53</sup> Idem, p. 72.

<sup>54</sup> BECKER Howard S., « Biographie et mosaïque scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 62, no. 1, 1986, p. 106.

l'analyse de quelques trajectoires individuelles marquées par le passage entre différents niveaux de pouvoir politique. Beaucoup des candidats aux européennes étaient déjà candidats à d'autres élections, avec ou sans succès, ou ont déjà exercé des fonctions politiques dans d'autres niveaux de pouvoir. Souvent, les acteurs n'étaient pas forcément « préparés » au mandat d'eurodéputé. D'autres acteurs sont investis en « Europe » depuis des années, en accumulant un capital politique européen de plus en plus important. Mais la plupart sont marqués par le passage entre les différents niveaux de pouvoir : par une multitude d'appartenances, d'expériences et des capitaux sur différents niveaux.

Ce qui est intéressant dans l'étude du processus de la désignation des listes aux élections européennes c'est la possibilité d'étudier aussi ceux qui ne sont pas positionnés sur les listes. Par exemple, Marie-Anne Isler Béguin, au PE depuis 1999, appartenait à un courant minoritaire au sein des Verts et sa candidature aux européennes de 2009 n'était pas soutenue par la direction du parti<sup>55</sup>. Par contre, par souci de parité hommes/femmes parmi les têtes de listes, il a fallu aller chercher une femme issue du champ associatif, comme a expliqué l'eurodéputé Alain Lipietz : « *il a fallu ramer pour trouver Sandrine Bélier, heureusement qu'elle était là* »<sup>56</sup>. Selon mon étude, Antoine Weachter n'était pas positionné tête de liste aux européennes de 2009 par le même souci d'égalité hommes/femmes. Il est conseiller régional *d'Europe Ecologie* en Alsace depuis les élections régionales de mars 2010. Des élus locaux en Alsace, devenus membres de l'équipe de la campagne européenne, se sont présentés comme candidats aux européennes à la consultation interne chez les Verts, mais n'étaient pas retenus. Je fais l'hypothèse que leur investissement dans l'organisation partisane et à la campagne électorale aux européennes va peut-être aboutir à un poste d'eurodéputé dans l'avenir de leur carrière politique.

Le cas d'Andrée Buchmann, conseillère régionale en Alsace, est intéressant car il illustre aussi le poids du hasard dans l'arrivée, ou non, au PE. Andrée Buchmann, dans le parti Vert depuis de très longues années, s'est présentée en interne chez les Verts aux européennes de 2009. Dans cette consultation interne elle est « sortie » première femme verte de la région Est, avant l'eurodéputée sortante, Marie-Anne Isler Béguin<sup>57</sup>. Or, la construction *d'Europe Ecologie* a imposé la parité entre des militants Verts, issus du parti, et les militants non-Verts, issus du champ associatif écologique. Finalement, c'est Sandrine Bélier, une

---

<sup>55</sup> Entretien avec Roger Chiajese, l'assistant de l'eurodéputée, le 26 mars 2009, annexe, p. 89.

<sup>56</sup> Entretien avec Alain Lipietz, eurodéputé, le 25 mars, 2009, annexe, p. 64.

<sup>57</sup> Entretien avec Jacques Muller, sénateur et candidat aux européennes, le 18 avril 2009, annexe, p. 43.

candidate d'« ouverture » qui était désignée tête de liste dans la région Est, aujourd'hui eurodéputée.

Céline Duflot, la porte parole des Verts, s'est aussi portée candidate pour les européennes en interne chez les Verts, et elle est arrivée première dans sa circonscription de l'Ouest. Or, c'est par souci d'équilibre entre courants au niveau national, que Duflot l'a cédé la place à Nicole Kiil-Nielsen<sup>58</sup> pour devenir par la suite tête de liste d'*Europe Ecologie* en île-de-France aux régionales de mars 2010.

Eric Schultz, conseiller municipal à Strasbourg depuis 2008, qui était directeur de la campagne européenne de la région Est, était aussi candidat en interne chez les Verts mais il était classé troisième. Il me semble que dans ce petit parti, qui a peu de postes politiques à offrir à ses militants, se porter candidat dans toutes les élections possibles est un peu la règle. Cela renforce mon argument sur la ressemblance entre les différents types d'élection. Je peux poser l'hypothèse que M. Schultz, en tant que directeur de campagne, s'est exposé aux enjeux européens et devenu plus proche à la candidate Sandrine Bélier, élue ensuite eurodéputée, du fait d'avoir travaillé avec elle pendant quelques mois. C'est une sorte de capital européen qu'il pourrait utiliser dans l'avenir de sa carrière politique.

D'autres exemples des cas individuels illustrent l'intensité des interactions entre les différents niveaux de pouvoir politique et les personnes qui s'y trouvent.

Jacques Fernique, conseiller régional du Bas-Rhin, était très impliqué pendant la campagne de Sandrine Bélier, et il est devenu par la suite tête de liste de la région Alsace aux régionales de 2010, soutenu, à son tour, par la présence et le prestige de Sandrine Bélier, en tant que députée européenne.

Sarah Pinkélé était juriste à l'association *Alsace Nature*. Elle est devenue salariée de l'équipe de campagne européenne de Sandrine Bélier, l'ancienne directrice de l'association, par ses contacts personnels<sup>59</sup>. D'ailleurs, elle a fait exactement la même formation que Sandrine Bélier : droit de l'environnement à l'université de Strasbourg. Après avoir travaillé à 100% comme coordinatrice de comités locaux dans l'équipe de la campagne européennes

---

<sup>58</sup> Entretien avec Nicole Kiil-Nielsen, eurodéputée, le 2 mai 2009, annexe, p. 26.

<sup>59</sup> Entretien avec Sarah Pinkélé, coordinatrice des comités locaux aux européennes et aux régionales, le 16 novembre 2009, annexe, p 132.

de juin 2009, Sarah Pinkélé enchaîne avec un travail comme salariée lors de la campagne régionale de mars 2010. Elle a aussi reçu entre temps une proposition de travailler auprès de Sandrine Bélier au PE sur un rapport sur la protection du sol, mais c'est Mme. Bélier qui lui a recommandé de rester faire la campagne régionale<sup>60</sup>. Je vois dans la trajectoire de Sarah Pinkélé une dynamique d'une entrée en politique petit à petit, étape par étape, un peu à la manière dont Howard S. Becker décrit la carrière d'un fumeur de marijuana<sup>61</sup>. Mlle. Pinkélé n'a pas envisagé une carrière politique et me semble hésitante dans ce nouveau monde. Or, il me semble qu'elle est sur le chemin tout de même. Il sera intéressant de voir si Sarah Pinkélé va faire effectivement usage dans le champ politique de ces nouveaux capitaux accumulés pendant deux campagnes électorales, comme le savoir-faire en politique et le capital social. Dans ce cas, j'observe un processus d'accumulation d'un capital politique européen et local, et une ouverture progressive du champs des possibles d'un nouvel entrant en politique, par les élections européennes.

Patricia Guéguen est assistante parlementaire de Sandrine Bélier depuis son élection. Elle est amie et ancienne collègue de Mme Bélier su sein d'*Alsace Nature*. Elle a quitté l'association pour devenir salariée de l'équipe de campagne de Mme Bélier aux européennes comme responsable administrative<sup>62</sup>. Comme Sarah Pinkélé, c'est aussi un acteur du champ associatif qui a fait son entrée en politique par le biais des européennes. Elle peut à l'avenir se retrouver sur une liste à une place éligible, par son capital social de son travail au PE<sup>63</sup>. Nous voyons comment l'entrée de Sandrine Bélier en politique implique aussi une entrée dans le champ politique d'autres personnes de son entourage de l'association dont elle était la directrice, par ses connaissances personnelles.

La préparation aux élections régionales sur la même formule gagnante qu'*Europe Ecologie* avait commencé directement après les européennes de juin 2009, par les mêmes acteurs qui étaient impliqués dans la campagne européenne. Par exemple, l'équipe de campagne restait presque la même, avec Christophe Zander et Sarah Pinkélé. Le local à la rue Jacques Peirotes à Strasbourg, loué pour les européennes, restait le même, c'était le même logo, le même site Internet, etc. La campagne électorale des européennes de 2009 était déjà une continuation de la campagne des élections municipales de 2008 : lors de la première réunion

---

<sup>60</sup> Idem, p. 142.

<sup>61</sup> BECKER Howard, *Outsiders, études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985.

<sup>62</sup> Discussion informelle avec Patricia Guéguen, réunion du comité local de Strasbourg, le 21 janvier 2009.

<sup>63</sup> D'ailleurs, c'est plus facile pour une femme Verte que pour un hommes Vert, à cause de la règle de la parité hommes/femmes.

du comité local de Strasbourg, Christophe Zander, qui a animé la réunion, ainsi que d'autres participants, ont fait beaucoup de remarques et de blagues par rapport aux élections municipales de 2008, ce qui avait été fait « la dernière fois »<sup>64</sup>, sur le local bien situé, les coups médiatiques réussis, des anecdotes amusantes, comme la distribution de pommes « bio » à la sortie d'une école avec le candidat Vert arrivant sur un tracteur d'un paysan<sup>65</sup>.

J'étudierai par la suite les thèmes de campagne mis en avant par les Verts afin de comprendre les causes qu'ils essaient de s'approprier et d'incarner dans le champ politique. Selon ma recherche, le choix des candidats « européens » ou des thèmes de campagne « européens » aux élections européennes peut-être analysé comme une stratégie payante de communication, perçue comme une garantie d'un succès électoral aux européennes. C'est un ajustement du message communiqué au public au niveau spécifique d'élections pour être crédible et pour faire usage des capitaux spécifiques des Verts.

---

<sup>64</sup> Observation participante, comité local de campagne de Strasbourg, le 21 janvier 2009

<sup>65</sup> Idem.

## 2.4 Une campagne électorale « européenne »

Afin de gagner un bon score aux européennes les Verts essaient tout de même de viser ces élections spécifiques : ils affichent un programme politique avec des enjeux « européens », et ils désignent une liste avec des candidats qui peuvent incarner ces enjeux (cf. chapitre 4.5, p. 71)). Par exemple, Eva Joly, qui incarne la lutte contre les paradis fiscaux<sup>66</sup> ou José Bové, qui incarne la lutte contre les OGM et les multinationales. J'observe la même stratégie dans d'autres partis Verts en Europe, avec une présence des personnes dotées d'un capital politique européen comme Ska Keller (Die Grünen) qui était la porte-parole de la fédération des jeunes Verts européens<sup>67</sup> ou Franziska Brantner (Die Grünen) qui était lobbyiste à Bruxelles<sup>68</sup>, spécialiste des affaires étrangères. D'autres élus au PE incarnent un enjeu « européen » comme Isabelle Löwin du parti Vert Suédois *Miljöpartiet de Gröna (MP)* qui incarne la lutte contre la pêche de masse<sup>69</sup>, ou Michael Cramer des Verts allemands qui incarne la cause du transport public et du vélo<sup>70</sup>.

Le fait de parler des enjeux « européens », de marquer « Europe » sur le bulletin de vote ou et de mettre l'adjectif « européen » dans toute phrase dans les communiqués ou dans le discours officiel répété par tous les acteurs pendant la campagne électorale, ne signifie pas forcément que ces élections sont plus « européennes » que d'autres. Par exemple, les différentes liste d'*Europe Ecologie* aux élections régionales de 2010 ont porté la même appellation utilisée aux européennes, puis le nom de la région : par exemple *Europe Ecologie Alsace*. Cette appellation ne signifie pas une « européanisation » des élections régionales en France, mais elle démontre à quel point il est difficile de dissocier une campagne électorale d'une autre, alors qu'il s'agit du même parti, qui essaie de stabiliser son offre politique et son électorat.

Il s'agit peut-être plus d'une stratégie de distinction par rapport aux autres partis politiques rivaux, qui mènent, quant à eux, davantage une campagne contre ou pour le président Nicolas Sarkozy. Selon Bourdieu, « les partis, comme les tendances au sein de partis, n'ont d'existence que relationnelle et il serait vain d'essayer de définir ce qu'ils sont et ce qu'ils professent indépendamment de ce que sont et professent leurs concurrents au sein du même

---

<sup>66</sup> Entretien avec Eric Schultz, directeur de campagne région Est, le 19 mars 2009, annexe, p. 103.

<sup>67</sup> Entretien avec Ska Keller, eurodéputée (Die Grünen), le 19 janvier 2010.

<sup>68</sup> Entretien avec Franziska Brantner, eurodéputée (Die Grünen), le 11 mars 2009, annexe, p. 148.

<sup>69</sup> Entretien avec Isabelle Löwin, eurodéputée (Miljöpartiet de Gröna), le 9 mars 2010, annexe, p.

<sup>70</sup> Entretien avec Michael Cramer, eurodéputé (Die Grünen), le 10 mars 2010.

champ »<sup>71</sup> (cf. encadré 2, p. 17). La campagne plutôt « européenne » peut-être expliquée par une stratégie de différenciation et de distinction des autres campagnes électorales nationales, pour ou contre Sarkozy (voir encadré 5). Les interviewés ont beaucoup insisté sur le fait qu'ils ne mènent pas une campagne nationale comme leurs rivaux, le PS, le NPA ou le MoDem, mais une campagne « européenne », liée aux enjeux « européens ». Jacques Muller, sénateur et candidat aux européennes m'a dit :

*« On refuse catégoriquement d'entrer dans le jeu 'élection anti-Sarkozy' parce que c'est un piège... et même si on prenait ce risque-là, on serait pas les mieux placés pour faire cela parce qu'il y a des gens qui sont plus professionnels de démagogie que nous. Je pense à Besancenot et compagnie. Ces gens-là, ils sont des anti-Sarko professionnels. »*<sup>72</sup>

Jean-Paul Besset, eurodéputé, m'explique ainsi le succès d'*Europe Ecologie* dans les urnes :

*« Une des raisons fortes c'était qu'on a fait une campagne européenne. Ce qu'on n'a pas transformé ce scrutin-là en référendum pour ou contre Sarkozy »*<sup>73</sup>.

Selon la perception des Verts le discours de campagne électorale autour des thèmes européens est une stratégie de communication payante, considérée comme une des raisons de leur réussite électorale. Mes entretiens avec des eurodéputés Verts d'autres Etats membres indiquent que c'est la même stratégie de communication utilisée, et la même perception de la réussite de cette stratégie : les eurodéputés que j'ai pu rencontrer m'ont expliqué la réussite de leur liste en 2009 par la concentration pendant la campagne sur les enjeux européens. La « nationalisation » des élections européennes n'est pas forcément un phénomène « naturel » ou structurel mais un choix stratégique des acteurs. Olivier Rozenberg explique que « la prééminence de logiques nationales 'pour ou contre Sarkozy' – plutôt qu'européennes – 'pour ou contre Barroso' tiennent d'abord à la stratégie des partis politiques nationaux, particulièrement des partis de gouvernement »<sup>74</sup>.

---

<sup>71</sup> BOURDIEU Pierre, « La représentation politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 36, no. 1, 1981, p. 9.

<sup>72</sup> Entretien avec Jacques Muller, sénateur, le 18 avril 2009, annexe, p. 51.

<sup>73</sup> Entretien avec Jean-Paul Besset, eurodéputé, le 9 mars 2010, annexe, p. 15.

<sup>74</sup> ROZENBERG Olivier, « L'influence du parlement européen et l'indifférence de ses électeurs : une corrélation fallacieuse ? », *Politiques européennes*, no. 28, printemps 2009, p. 13.

Les thèmes de la campagne aux élections européennes étaient, grosso modo, les mêmes thèmes qui étaient avancés pendant la campagne aux élections régionales. Il me semble qu'il faut résister à la tentation à la mode aujourd'hui de définir la nature même des élections européennes, comme « nationalisées » ou comme « européanisées ». Il est nécessaire de comprendre la réalité complexe de ces élections pour différents acteurs, selon la position qu'ils possèdent au sein du champ politique à multiples niveaux et leurs différentes ressources, plus au moins adaptées au niveau européen.

Par exemple, Nathalie Brack, Christina Stanculescu et Yann-Sven Rittelmeyer, dans une étude récente<sup>75</sup>, essaient de mesurer la présence des acteurs « européens » et des enjeux « européens » dans la presse écrite pendant la campagne électorale européenne. Or, à mon sens, le fait que les candidats aux élections européennes parlent beaucoup de l'« Europe » ne signifie pas pour autant que ces élections sont particulièrement « européennes ». L'analyse du discours des candidats n'a pas beaucoup de sens à mes yeux, puisque ce discours est soumis aux besoins stratégiques d'adaptation minimale au scrutin concerné. Selon Isabelle Hertner<sup>76</sup>, le fait qu'un parti politique publie sur Internet un programme politique spécifique pour les européennes, comme l'usage par le PS du manifeste du *Parti de Socialistes Européens (PSE)* signifie une certaine européanisation de ces élections (L'encadré 6 illustre l'écart entre le discours officiel et la réalité effective). Je ne voudrais pas trancher ici si les élections européennes sont effectivement « européennes » car je trouve que ce n'est pas la bonne question à poser. Mon argument est que ces élections ne peuvent pas être séparées artificiellement d'autres campagnes électorales dans d'autres niveaux de pouvoir, national ou infranational.

J'observe une différenciation au sein des Verts entre des acteurs qui sont tout de même dans une logique des élections de second ordre, pour lesquels ce scrutin est plutôt un moyen afin d'arriver à d'autres postes ou d'autres trophées électorales, pas forcément au niveau européen de pouvoir. Pour ces acteurs, ce mandat électif n'est pas un but en soi, mais plutôt une étape dans un projet politique plus global, sur différents niveaux politiques.

---

<sup>75</sup> BRACK Nathalie, STANCULESCU Christina et RITTELMAYER Yann-Sven, « L'Europe en campagne : une analyse croisée des médias nationaux », communication au colloque « *Le lien électoral au PE* », à la Maison Inter universitaire des Sciences de l'Homme - Alsace (MISHA), Strasbourg, le 20 novembre 2009.

<sup>76</sup> HERTNER Isabelle, *Are European elections campaigns Europeanised ? The case of the Party of European Socialists in 2009*, panel no. 3, "Political parties in a Europeanised Arena", AEGCPP (Annual European Graduate Conference on Political Parties), Centre d'Etudes Européennes, Sciences-Po, Paris, le 4 mars 2010.

Par exemple, Dany Cohn-Bendit a déclaré que les élections européennes de 2009 et le premier tour de régionales de mars 2010 sont une sorte de test électoral pour des écologistes français dans une perspective d'un futur rassemblement avec le PS, visant un candidat commun contre Nicolas Sarkozy de l'UMP à l'élection présidentielle de 2012<sup>77</sup>. D'après lui, un bon score aux régionales va modifier les rapports de force à l'intérieur de la gauche plurielle, par rapport au PS. Cohn-Bendit a répété ce message dans son discours de clôture d'un grand meeting de campagne quelques jours avant le scrutin régional, en déclarant :

*« Après le vote des européennes, avec les élections régionales, nous avons la possibilité de transformer en profondeur le paysage politique en France... de commencer une nouvelle page de la démocratie en France »<sup>78</sup>.*

Nous voyons bien dans la stratégie politique de Cohn-Bendit, un *leader* politique national, l'idée que les élections européennes et les élections régionales sont des moyens afin de briser le monopole du PS au niveau national.

L'eurodéputé Jean Paul Besset m'a dit que l'idée derrière la création de la liste *Europe Ecologie* aux élections européennes de 2009 était de créer une force politique écologique renouvelée et rassemblée, de lancer une nouvelle organisation politique plus attractive que les Verts. Selon lui, les élections européennes étaient simplement le premier scrutin dans l'agenda électoral français : *« ça c'est présenté comme ça »<sup>79</sup>*. Jean-Michel Braud, le directeur de campagne d'*Europe Ecologie* dans la région Grand Ouest, m'a dit à peu près la même chose. Selon lui, cette alliance entre les Verts et le milieu associatif vise le scrutin européen car il était *« l'échéance électorale la plus proche »<sup>80</sup>*, le premier scrutin à venir dans le cycle électoral en France. Autrement dit, pour certains acteurs, ce ne sont pas les élections européennes de juin 2009, mais simplement des élections de juin 2009.

Il est pertinent d'observer comment les acteurs politiques intègrent le niveau européen de pouvoir dans leur stratégie d'action. Les acteurs politiques, qu'ils soient qualifiés par des chercheurs comme « nationaux » ou comme « européens », se trouvent dans des élections

---

<sup>77</sup> L'émission de télévision « A vous de juger », *France 2*, le 17 septembre 2009.

<sup>78</sup> Observation participante, meeting de campagne, le 8 mars 2010 au Palais de la Musique et des Congrès, Strasbourg.

<sup>79</sup> Entretien avec Jean Paul Besset, eurodéputé, le 9 mars 2010.

<sup>80</sup> Entretien avec Jean Michel Braud, directeur de campagne, région Grand Ouest, le 13 avril 2009 par téléphone.

peut-être différentes, mais ils portent la même étiquette politique et ils défendent le même clivage politique vis-à-vis des électeurs.

D'après Marine Delassalle, « les élections européennes contribuent à reconfigurer les offres politiques nationales. Les Verts en Europe, par exemple, ont souvent pu s'implanter nationalement à partir de victoires électorales européennes »<sup>81</sup>. L'usage des élections au PE en tant que ballon d'essai était analysé, par exemple, par Niilo Kauppi<sup>82</sup> : « Since 1979 the elections to the EP have presented an occasion for various movements and lists outside the control of political parties to bring their message to the public »<sup>83</sup>. Le scrutin européen représente une opportunité idéale de consulter toute la population. Selon mon analyse, les différentes campagnes électorales, européennes, nationales ou infra nationales, consistent, grosso modo, en la même chose, avec peu de différences : les élections au PE, au parlement national, au conseil régional, à la municipalité d'une grande ville ou d'une petite commune, se rassemblent beaucoup. Elles sont toutes intégrées dans un système politique à multiples niveaux.

Dans la deuxième partie du mémoire j'ai proposé d'analyser les élections européennes comme des élections à multiples niveaux. Par la suite je démontrerai que quelques caractéristiques spécifiques aux élections européennes donnent un réel avantage aux Verts, lié à leur programme politique spécifique et à leurs capitaux. Leur « compétence » technique et scientifique est mieux valorisée aux élections européennes qu'aux élections nationales.

---

<sup>81</sup> DELASSALLE Marine, « Nationalisation des élections européennes », dans DELOYE Yves (Dir.), *Dictionnaire des élections européennes*, Paris, Economica, 2005, p. 475.

<sup>82</sup> KAUPPI Niilo, *Democracy, social resources and political power in the European Union*, Manchester, Manchester University Press, 2005.

<sup>83</sup> Idem, p. 11

### III - Au-delà des élections nationales de second ordre

Dans leur fameux article de 1980, Reif et Schmitt utilisent une méthode quantitative, en comparant les résultats des élections au PE avec les résultats des élections nationales dans les neuf Etats membres de l'UE de l'époque. Michael Marsh avait confirmé ce modèle en utilisant la même méthode quantitative, *in the aggregate*. Or, il me semble que la méthode quantitative sur tous les Etats membres de l'UE n'est pas la plus à même de rendre compte de la signification spécifique de ces élections pour certains acteurs.

Pour les Verts français les élections européennes sont plutôt valorisées comme des élections de premier ordre. Pour eux ce scrutin représente une possibilité réelle d'obtenir des députés au PE, et ainsi se connecter aux différentes ressources liées à ce titre, matérielles et immatérielles. Niilo Kauppi développe l'idée que le PE est un outil de survie pour des petits partis politiques en France, comme par exemple le Front National (FN)<sup>84</sup>. D'après Kauppi, pour des nouveaux entrants en politique le PE constitue une opportunité de convertir leur capitaux culturels ou économiques en capitaux politiques, une sorte d'entrée par la *back door*<sup>85</sup>. A travers les élections au PE les Verts français cherchent à acquérir une légitimité politique, une reconnaissance et une visibilité médiatique au niveau national. C'est un moyen de sortir de leur marginalité chronique et participer à la compétition électorale comme des acteurs à part entière. Les élections au PE représentent l'un des rares moyens que le parti Vert français possède pour se faire entendre comme un acteur politique légitime dans le champ politique national en France. Les élections européennes sont peut-être des élections de second ordre pour des grands partis politiques, comme l'UMP ou le PS, mais pas forcément pour le (petit) parti Vert.

Dans cette partie du mémoire j'analyserai quelques caractères spécifiques aux élections européennes qui donnent un avantage significatif au parti Vert français, notamment le mode de scrutin proportionnel, le taux élevé d'abstention, le manque d'investissement des grands partis politiques, la faible importance du clivage gauche/droite et l'importance de l'enjeu environnemental dans ces élections.

---

<sup>84</sup> KAUPPI Niilo, „EU politics“, dans FAVELL Adrian et GUIRADON Virigine (Ed.), *The sociology of the European Union*, London, Palgrave, ch. 8, à paraître.

<sup>85</sup> Idem.

### 3.1 Le scrutin proportionnel

Les élections au PE en France sont des élections à scrutin proportionnel à un tour. Le scrutin proportionnel donne aux petites formations politiques, comme le parti Vert, une réelle occasion de faire élire ses candidats et être représenté. Ceci est très différent des différents scrutins majoritaires en France, où les candidats issus de petits partis politiques sont éliminés par ceux issus de grands partis politiques, du gouvernement (UMP) ou de l'opposition (PS)<sup>86</sup>. Citons Eric Schultz, le directeur de campagne pour la région Grand Est :

*« Pour les Verts ce sont les élections préférées. Avec les municipales, justement a cause de l'élection a la proportionnelle »<sup>87</sup>.*

Le mode de scrutin à la proportionnelle est extrêmement important pour les Verts : il permet aux électeurs de voter par conviction, par leur appartenance idéologique et leur valeurs. Selon Florence Faucher-King, aux élections au PE « les électeurs, en effet, sont moins incités à voter 'utile' et saisissent souvent l'opportunité d'exprimer un vote de conviction, que l'importance des enjeux incite parfois à placer au second plan lors de consultations nationales »<sup>88</sup>. L'idée d'un vote « expressif » a été développée par le modèle de Reif et Schmitt ; Michael Marsh décrit ce vote comme « sincère », une expression d'une identité politique<sup>89</sup>. Aux élections majoritaires, par contre, les électeurs sont incités à voter 'utile', afin de bloquer le camp adverse ; ils font un calcul stratégique afin que leur vote soit le plus 'efficace' dans la désignation du pouvoir exécutif (président, gouvernement). Nonna Mayer et Pascal Perrineau analysent que beaucoup d'électeurs écologiques votent pour le Parti Socialiste (PS) aux élections majoritaires mais pour le parti Vert aux élections proportionnelles<sup>90</sup>. Alain Jund, adjoint maire de Strasbourg depuis 2008, explique :

*« Quand les gens votent pour leurs convictions on fait des bons scores... on a vu pour les présidentielles, les gens, ils ont voté Ségolène Royale ou Bayrou, une partie*

---

<sup>86</sup> Pour une analyse plus approfondi sur le mode de scrutin, voir DELWIT Pascal and DE WAELE Jean-Michel (Ed.), (2000), *Le mode de scrutin fait-il l'élection ?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2000 ; HAGEMANN Sara and HIX Simon (2009), "Could changing the electoral rules fix European Parliament elections?" *Politique européenne*, no. 28, p. 37-52.

<sup>87</sup> Entretien avec Eric Schultz, le 19 mars 2009. annexe, p. 104.

<sup>88</sup> FAUCHER-KING Florence, « Ecologie », Dans DELOYE Yves (Dir.), *Dictionnaire des élections européennes*, Economica, Paris, 2005, p. 187.

<sup>89</sup> MARSH Michael. « Testing the Second-Order Election Model after Four European Elections », *British Journal of Political Science*, vol.28, no. 4, 1998, p. 593.

<sup>90</sup> MAYER Nonna et PERRINEAU Pascal, *Les comportements politiques*, Armand Colin, 1992, pp. 122-139.

*de l'électorat Vert, ils n'ont pas voté selon leurs convictions, ils ont voté par rapport au deuxième tour... je pense qu'il y a une vote de conviction pour les élections européennes, c'est pour ça que les Verts ont toujours fait des bons scores aux européennes »<sup>91</sup>.*

L'eurodéputé Alain Lipietz a expliqué que le scrutin européen « *c'est comme un sondage ; vous êtes quoi ? vous vous sentez quoi ? Vert ou socialiste ou droite, etc. Ils votent comme un sondage, oui. Ils votent par les idées* »<sup>92</sup>.

Il est intéressant de constater que pour des acteurs du parti Vert, les élections au PE sont plus similaires aux élections municipales ou régionales qu'aux élections nationales comme les présidentielles ou les législatives. Autrement dit, dans la perception des ces acteurs, les élections au niveau supra national sont plus proches des élections au niveau infra national. Les deux niveaux sont une manière de contourner le blocage politique au niveau national, par-dessus ou par-dessous. Comme a dit l'eurodéputé Alain Lipietz :

*« Alors, municipales et européennes, on a presque les mêmes résultats aux deux. Dés qu'il y a la proportionnelle, on a des bons résultats »<sup>93</sup>.*

Les résultats des élections européennes de juin 2009 sont comparés par des Verts aux résultats des élections municipales de 2008 en France, autour de 10% de votes, assez proches du score obtenu par les Verts aux élections au PE en 2004, 7.41%. Ces résultats sont bien loin du score de Dominique Voynet à la présidentielle de 2007, 1.57% de votes, soit 576 666 voix. Un autre exemple de l'échec de candidats écologiques dans des élections dites « de première ordre » en France, mais leur réussite aux élections au PE, est José Bové, élu eurodéputé en 2009. En tant que candidat aux élections présidentielles de 2007 M Bové n'avait obtenu que 1.32% de votes, soit 483 008 de voix au niveau national, mais la liste à la tête de laquelle il était a obtenu 15.83% de votes, ou 415 457 voix, dans sa circonscription du Sud-ouest de la France<sup>94</sup>. Les effets de mode de scrutin, majoritaire ou proportionnel, sont extrêmement cruciaux pour un petit parti comme les Verts. Ayant obtenu 16.28% de votes au niveau national, soit 2 803 759 de voix<sup>95</sup> aux élections européennes de 2009, la liste

---

<sup>91</sup> Entretien avec Alain Jund, adjoint maire de Strasbourg, le 19 mars 2009, annexe, p. 109.

<sup>92</sup> Entretien avec eurodéputé Alain Lipietz, le 25 mars 2009. annexe, p. 63.

<sup>93</sup> Idem, p. 62.

<sup>94</sup> Source : <http://www.interieur.gouv.fr>

<sup>95</sup> Source : <http://www.france-politique.fr>

*Europe Ecologie* a gagné 14 sièges à l'assemblée de Strasbourg, exactement comme le *Parti Socialiste (PS)*. Cette victoire hautement symbolique a beaucoup été utilisée dans la campagne d'*Europe Ecologie* aux élections régionales de mars 2010. En effet, *Europe Ecologie* s'y est affirmée comme la « troisième force politique en France ». Lors du premier scrutin de 14 mars 2010 cette liste a obtenu 12.18% de votes au niveau national, soit 2 372 379 voix<sup>96</sup>. Les élections au PE de 2009 sont peut être des élections « de second ordre » pour de grands partis politique, qui y font un score relativement mauvais : le PS, par exemple, n'a obtenu que 16.48% de votes (voire 2 838 160 voix), l'UMP n'a obtenu que 27.88% de votes au scrutin du 7 juin 2009.

Le parti Vert obtient donc ses meilleurs résultats aux élections européennes, alors que les grands partis, comme l'UMP ou le PS, y obtiennent beaucoup moins. Ce phénomène fait partie intégrale de la théorie des élections nationales de second ordre. Ce que j'ajoute ici est une analyse centrée sur les effets de ce phénomène, la conception subjective de ces élections dites « secondaires » par un parti politique marginalisé dans le champ politique national.

Nous avons vu les avantages pour les Verts du mode de scrutin proportionnel. Au point suivant j'analyserai le taux d'abstention élevé aux européennes comme un avantage aux Verts. Alors que le taux d'abstention est très élevé aux européennes, l'électorat des Verts semble se mobiliser plus que d'autres électeurs à ces élections, ce qui représente un avantage pour cette organisation politique.

---

<sup>96</sup> Source : <http://www.interieur.gouv.fr>

### 3.2 Le faible taux de participation électorale et l'électorat des Verts

Le taux d'abstention lors des élections au PE ne cesse d'augmenter depuis l'origine de ces élections au suffrage universel en 1979, à tel point que Paul Magnette observe une corrélation presque parfaite entre le renforcement des pouvoirs du PE et la croissance de l'abstention.<sup>97</sup> Les travaux réalisés sur les élections européennes attestent d'une faible mobilisation due au fait que « l'objet de la compétition électorale paraît abstrait, lointain et peu connu »<sup>98</sup>. Les élections européennes de 2009 ont ainsi enregistré un taux d'abstention record : presque 60% des citoyens français ne se sont pas déplacés. Cela dit, le niveau d'abstention aux élections régionales en France de mars 2010 était également élevé : 48,79%<sup>99</sup>.

L'abstentionnisme aux élections européennes est souvent analysé comme une illustration du « déficit démocratique » de l'UE, démontrant l'écart entre les institutions européennes et les citoyens de l'Union et le manque de confiance de ces derniers envers ces institutions. L'abstention est devenue un objet d'étude suscitant une attention particulière de la part des chercheurs ainsi que des acteurs institutionnels. Deux hypothèses sont ainsi mises en avant par Céline Belot et Fabienne Greffet<sup>100</sup> : la première stipule que les élections européennes reposeraient sur le modèle des élections nationales de second ordre, donc perçues comme moins importantes par les électeurs et les partis, la seconde hypothèse reposerait sur l'existence d'un lien entre le taux d'abstention et la perception, par les citoyens, de la construction communautaire : l'abstention élevée aux élections européennes peut être analysée comme un désintérêt pour l'Europe ou une réticence envers l'intégration européenne. Jean Blondel, Richard Sinnott et Palle Svensson<sup>101</sup> confirment la deuxième hypothèse. D'après eux, les citoyens qui sont en faveur de l'intégration européenne sont plus enclins à participer aux élections au PE que les citoyens qui sont plutôt contre l'intégration

---

<sup>97</sup> MAGNETTE Paul, *Le régime politique de l'Union européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 241.

<sup>98</sup> CAUTRES Bruno, « La participation aux élections européennes comme problème de représentation politique », dans SAURUGGER Sabine (Dir.), *Les modes de représentation dans l'Union Européenne*, L'Harmattan, Paris, 2003, p. 43.

<sup>99</sup> Source : [http://www.interieur.gouv.fr/sections/a\\_votre\\_service/resultats-elections/RG2010/FE.html](http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/resultats-elections/RG2010/FE.html)

<sup>100</sup> BELOT Céline et GREFFET Fabienne, « Une Europe en quête d'électeurs : retour sur différents lecteurs de l'abstention aux élections européennes à l'occasion du scrutin de juin 2004 », in DELWIT Pascal et POIRIER Philippe (Ed.), *Parlement puissant, électeurs absents : Les élections européennes de juin 2004*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2005. p.179-203.

<sup>101</sup> BLONDEL Jean, SINNOTT Richard and SVENSSON Palle, "Representation and Voter Participation", *European Journal of Political Research*, vol. 32, no. 2, 1997, pp. 243-272.

européenne ou l'UE. Blonde, Sinnott et Svensson utilisent la notion de *European-only abstainer* pour désigner cette abstention propre aux européennes.

De toute façon, la participation des électeurs français aux élections en général est largement déterminée par la situation socio-économique et la classe sociale. Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen analysent le niveau d'abstention très élevé dans les quartiers populaires<sup>102</sup>, lié à la stratification sociale. La distribution inégale dans la société du sentiment d'une « compétence politique » a également été étudiée par Daniel Gaxie<sup>103</sup>. D'après Pierre Bourdieu, la stratification inégale du taux d'abstention dans la société française remplit une fonction dans le fonctionnement de la « démocratie libérale », apportant une contribution au maintien de l'ordre établi : « L'abstentionnisme est peut-être moins un raté du système qu'une des conditions de son fonctionnement comme système censitaire méconnu, donc reconnu »<sup>104</sup>. Selon ma recherche, l'électorat des Verts se situe plutôt parmi les électeurs qui participent aux élections européennes. Selon Florence Faucher-King, « il s'agit d'électeurs plutôt jeunes et diplômés, issus des classes moyennes et exerçant des professions intellectuelles dans le secteur public et social »<sup>105</sup>. L'eurodéputée Nicole Kiil-Nielsen décrit l'électorat Vert comme « bobo »<sup>106</sup>, bien cultivé, intellectuel, académique. Roger Chiajese, assistant de l'eurodéputée Marie-Anne Isler-Béguin remarque :

« On a un certain électorat qu'on appellera bobo. Voilà, hein, les bobos. Une partie de l'électorat Vert est bobo »<sup>107</sup>.

Selon l'eurodéputée Marie-Hélène Aubert, la stratégie de Daniel Cohn-Bendit est d'élargir l'électorat des Verts au-delà des « bobos qui ont les moyens »<sup>108</sup>. Selon Daniel Boy, l'électorat écologiste se recrute prioritairement parmi les classes d'âge les plus jeunes, souvent dotées d'un fort capital culturel, ayant une certaine homogénéité sociale.<sup>109</sup> M Boy analyse une culture politique marquée par le « libéralisme culturel » et une « certaine

---

<sup>102</sup> Voir BRACONNIER Céline et DORMAGEN Jean-Yves, *La démocratie d'abstention, aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Paris, Gallimard, 2007.

<sup>103</sup> GAXIE Daniel, *Le Cens caché, Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil, 1978.

<sup>104</sup> BOURDIEU Pierre, *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Les éditions de minuit, 1979, p. 464.

<sup>105</sup> FAUCHER-KING Florence, « Ecologie », dans DELOYE Yves, *Dictionnaire des élections européennes*, Economica, Paris, 2005, p. 187.

<sup>106</sup> Entretien avec Nicole Kiil-Nielsen, eurodéputée, le 21 janvier 2010.

<sup>107</sup> Entretien avec M. Roger Chiajese, assistant parlementaire au PE, le 26 mars 2009. annexe, p. 94.

<sup>108</sup> Entretien avec Marie-Hélène Aubert, eurodéputée, le 25 mars 2009, annexe, p. 75.

<sup>109</sup> BOY Daniel, « L'écologie: une nouvelle culture politique? » *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1994, Vol. 44, no. 1, pp. 45-50.

distance à l'égard de l'univers politique ». Selon Daniel Boy les « *Ecolos* », les sympathisants de l'écologie « se sentent moins directement concernés par certains enjeux historiques du combat gauche-droite »<sup>110</sup>. Selon mon analyse l'électorat des Verts votent plus aux élections européennes que d'autres électeurs d'autres partis politiques. Il existe une certaine corrélation entre les caractères de l'électorat des Verts et ceux des électeurs aux européennes : ces électeurs sont décrits dans la littérature scientifique comme appartenant à la classe moyenne urbaine, ayant un capital culturel élevé et plus en faveur de l'intégration européenne que le reste de la population. Selon la classification de Paul Taggart et Alexis Szczerbiak<sup>111</sup> le parti Vert français n'est pas du tout eurosceptique, même s'ils admettent que les électeurs risquent d'être plus eurosceptiques que leurs partis politiques. Mon argument ici est que les électeurs qui votent aux européens sont plus enclins à voter pour les Verts que les abstentionnistes. Comme l'eurodéputée Kiil-Nielsen m'a dit :

*« S'il y a beaucoup d'abstentionnistes, c'est plutôt favorable à notre liste... parce que notre électorat à nous est relativement mobilisé, pro européen, et votera quoi, se mobilisera. Et par contre, ce serait plutôt les autres, bon, le PS, enfin, de gens qui ne sont pas très déterminés, et que s'ils voteraient, ils voteraient plus facilement pour les grands partis, euh, un peu plus connus quoi. Finalement c'est à notre avantage... Alors c'est un peu dommage, parce que nous, on n'arrête pas de dire aux gens d'aller voter (rire) c'est un peu paradoxal (rire) »<sup>112</sup>.*

L'eurodéputée Mme Kiil-Nielsen exprime un certain paradoxe, qui la fait rire. C'est le paradoxe d'un acteur politique dominé qui fait usage des élections dominées : d'un côté, cet acteur perçoit ces élections comme ayant une première importance, mais de l'autre côté, il profite, en fait, des caractéristiques des élections de second ordre, comme le taux élevé de l'abstention. C'est grâce au fait que ce scrutin soit secondaire « objectivement » qu'il devient, pour eux, « subjectivement » premier.

Le point suivant traitera le faible investissement des grands partis politiques aux élections européennes, ce que signifie un avantage pour les Verts.

---

<sup>110</sup> Idem, p. 47.

<sup>111</sup> TAGGART Paul and SZCZERBIAK Alexis, *Opposing Europe? The Comparative Party politics of Euroscepticism*, Oxford University Press, 2008.

<sup>112</sup> Entretien avec Nicole Kiil-Nielsen, le 2 mai 2009. annexe, p. 39-40.

### 3.3 Peu d'investissement des grands partis politiques

L'investissement important du parti Vert français aux élections au PE doit être étudié en comparaison avec le manque d'investissement des grands partis. Niilo Kauppi argumente que le niveau d'investissement au PE est très différent d'un parti politique à un autre et d'un champ politique national à un autre<sup>113</sup>. Selon lui, le manque d'investissement dans ces élections par les grands partis politiques traditionnels permet aux petits partis politiques comme le FN ou le PCF de survivre politiquement par le biais du PE.

Le fait que les élections européennes sont perçues comme secondaires par les grands partis politiques, donc largement négligées par eux, représente un avantage réel pour un petit parti comme les Verts. Dans son article intitulé "When the cat is away the mice will play"<sup>114</sup> Till Weber explique que des enjeux européens sont plus présents aux élections européennes lorsqu'elles sont éloignées des élections « de premier ordre » dans le cycle électoral national. Or, alors que les chats de Weber sont les thèmes nationaux et ses souris sont les thèmes européens, mes chats et souris ici sont les grands et petits partis politiques. L'investissement d'un parti politique dans une élection est difficile à mesurer, mais nous avons tout de même des indicateurs d'un fort investissement de la part des Verts français aux élections européennes de 2009. La liste *Europe Ecologie* était composée de l'élite dirigeante de l'écologie politique en France, le leadership national, des personnalités connues comme Daniel Cohn-Bendit, Eva Joly et José Bové (voir aussi le chapitre 4.5, p. 71). Les Verts ont entamé leur campagne électorale externe six mois avant les élections, alors que quelques semaines avant le scrutin les grands partis politiques traditionnels n'avaient toujours pas déterminé leur liste de candidats. Dans la région Est, par exemple, la réunion de lancement de la campagne a eu lieu le 14 janvier 2009, alors que les élections ont eu lieu le 7 juin. Pendant une période de quelques mois *Europe Ecologie* était le seul parti politique à faire campagne, ce qui présentait aussi un problème au niveau de sa visibilité médiatique à cause du système de quotas : les médias ne pouvaient pas couvrir un seul parti politique sans parler des autres. Or, le fait de commencer la campagne tôt ou « multiplier les initiatives »<sup>115</sup> de campagne ne signifie pas ne détermine pas forcément l'importance de ces élections ainsi préparées.

---

<sup>113</sup> KAUPPI Niilo, "EU Politics", dans FAVELL Adrian et GUIRAUDON Virgine (Ed.), *The Sociology of European Union*, London, Palgrave, forthcoming, ch. 8.

<sup>114</sup> WEBER Till, "When the cat is away the mice will play: Why elections to the European Parliament are about Europe after all", *Politique européenne*, no. 28, 2009, p. 53-71.

<sup>115</sup> Réunion de comité local d'*Europe Ecologie* de Strasbourg, le 21 janvier 2009.

Nous pouvons également analyser ce fait par le besoin de constituer une nouvelle organisation politique. Nicole Kiil-Nielsen, eurodéputé, m'a confirmé :

*« Nous avons considéré que c'était indispensable... il faut créer des liens entre les personnes, travailler ensemble... Il fallait du temps pour faire ça. A l'intérieur des comités locaux il y a des Verts et des non Verts. Donc, il a fallu cette cohésion, quoi, cette dynamique collective, il fallait du temps pour le faire. Ça fonctionne très bien, on l'a fait, et je crois qu'on n'avait pas le choix, quoi... D'abord, rassembler. Rassembler les écologistes. »<sup>116</sup>*

Il est possible d'analyser le fait de commencer tôt la campagne électorale par la nécessité de mobiliser, de faire connaître et faire travailler ensemble les militants du parti Vert avec les autres militants écologistes. C'est une période de campagne interne qui cible plutôt les sympathisants de l'écologie et non pas forcément le grand public. Sarah Pinkélé, la coordinatrice des comités locaux de campagne de la région Est parle aussi de ce problème de cohésion entre des militants du parti Vert et des militants associatifs<sup>117</sup>.

Analysées sous cet angle les élections au PE de juin 2009 sont une occasion dans l'agenda politique de créer et faire fonctionner une nouvelle organisation politique, en intégrant de nouveaux adhérents et militants. J'ai observé aussi un investissement important de la liste *Europe Ecologie Alsace* aux élections régionales de mars 2010. Je peux citer par exemple une réunion de campagne qui avait lieu le 13 septembre 2009<sup>118</sup>, six mois avant les élections, avec la présence de l'eurodéputée Sandrine Bélier et du sénateur Jacques Muller, ou encore une journée de préparation et d'organisation le dimanche 17 octobre 2009.

Après avoir vu le faible investissement des grands partis politiques nous allons observer la faible importance du clivage gauche/droite aux élections européennes. L'eurodéputé Alain Lipietz a expliqué que les Français « *considèrent que la division gauche/droite est moins importante aux municipales et aux européennes* »<sup>119</sup> à cause du mode de scrutin proportionnel. Selon M Lipietz, puisque la « *notion de gouvernement de majorité n'existe pas au niveau européen* »<sup>120</sup> les électeurs ne doivent pas choisir entre la gauche et la droite.

---

<sup>116</sup> Entretien avec l'eurodéputée Nicole Kiil Nielsen, le 2 mai 2009, annexe, p. 30.

<sup>117</sup> Entretien avec Sarah Pinkélé, coordinatrice des comités locaux, le 16 novembre 2009, annexe, p. 131.

<sup>118</sup> Observation participante, le 13 septembre 2009.

<sup>119</sup> Entretien avec Alain Lipietz, eurodéputé, le 25 mars 2009, annexe, p. 62.

<sup>120</sup> Idem, p. 66.

### 3.4 La faible importance du clivage gauche / droite

Cette différence qualitative importante par rapport au champ politique national n'est pas seulement liée à la perception des élections au PE mais aussi au PE lui-même et son fonctionnement. Selon Olivier Costa<sup>121</sup>, parmi d'autres chercheurs en sciences politiques, le PE est caractérisé moins par un registre d'une légitimité politique par la représentation du monde social et davantage par un registre d'une légitimité par l'expertise technique (cf. le chapitre suivant, p. 45). Selon M Costa, cela est dû à la nature de plus en plus technique et complexe de la législation européenne et au manque d'opposition entre la gauche et la droite au sein du PE. L'assemblée de Strasbourg est analysée comme dominée par une logique d'expertise et de savoir-faire spécialisé, et non pas par des positions idéologiques sur un programme politique ou par un projet de société. Selon l'analyse d'Olivier Costa, les groupes politiques au sein du PE ne défendent pas une ligne politique élaborée et le discours d'expertise de nature technique et dépolitisée prime sur les représentations partisans ou des références idéologiques. Nous pouvons nous demander si cela n'est pas lié à une culture politique de compromis qui règne dans l'UE, que Paul Magnette qualifie comme « une démocratie de consensus »<sup>122</sup> proche de la démocratie consensuelle décrite par Arendt Lijphart<sup>123</sup> et du modèle politique nordique en Europe. Cette culture politique est caractérisée par une recherche constante du consensus par des négociations formelles et informelles et la formation de coalitions ad-hoc. Cette pratique est très différente de la culture politique française conflictuelle, basée sur une forte opposition entre la majorité et la minorité, et la prise de décisions par le vote majoritaire. (Voir aussi la conclusion).

La perception que le PE ne fonctionne pas selon le même système de clivage politique gauche/droite comme au niveau national est contesté par d'autres chercheurs, comme Simon Hix : « The EP is a real parliament, with real parties and real democratic politics »<sup>124</sup>. Or, la perception non conflictuelle, voire dépolitisée, du PE semble être une perception dominante dans le discours médiatique français et le « sens commun » du public. L'eurodéputée Marie-

---

<sup>121</sup> COSTA Olivier, « Le parlementarisme au-delà de l'Etat: Le cas de l'Union Européenne », dans COSTA Olivier, KERROUCHE Eric et MAGNETTE Paul (Dir.), *Vers un renouveau du parlementarisme en Europe?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2004, pp. 271-294.

<sup>122</sup> Voir MAGNETTE Paul, *Le régime politique de l'Union Européenne*, Presses de Sciences Po, Paris, 2009, notamment pp. 173-176.

<sup>123</sup> Voir LIJPHART Arendt, *Democracy in Plural Societies: A Comparative Exploration*. New Haven, Yale University Press, 1977.

<sup>124</sup> HIX Simon, NOURY Abdul G. and ROLAND Gerard, *Democratic politics in the European Parliament*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p. 11. «le PE est un parlement reel, avec de partis reels et une politique démocratique réelle».

Helène Aubert commente une discussion qu'elle a eue avec un journaliste du journal *Ouest France* à qui elle devait expliquer à quoi sert le PE :

« *Même les relais d'opinion véhiculent l'idée que le parlement ça sert à rien, ce sont des gens qui foutent rien et qui profitent de la belle vie* »<sup>125</sup>.

Mon argument est que la perception dominante des élections européennes comme n'étant pas une compétition entre la gauche et la droite représente un avantage important aux candidats écologiques français, étant donné que leur légitimité de faire de la politique est davantage liée à leur compétence technique et leur expertise spécialisée et professionnelle, défendant une cause environnementale précise, et moins à leurs positions conséquentes sur des questions sociales et économiques. En référence à la théorie de clivage de Lipset et Rokkan<sup>126</sup>, nous pouvons analyser le programme politique des Verts comme une tentative d'aller au-delà de l'opposition traditionnelle gauche/droite, caractéristique de la société industrielle. Les Verts semblent se construire comme une nouvelle force politique par l'opposition entre l'économie et la nature, qui est un nouveau clivage émergent dans la société de l'ère post industriel et ses valeurs postmodernes<sup>127</sup>. Ce clivage économie vs. nature peut être considéré comme un clivage plus apte à une interdépendance transfrontalière et au niveau supra national de gouvernance. L'eurodéputée belge d'*Ecolo*, Isabelle Durant, m'a expliqué ainsi la réussite de son parti aux élections européennes :

« *Les gens se disent 'Europe c'est un peu loin, on ne comprend pas très très bien, les Verts, ils ont l'air d'être de gens quand-même assez, et puis les questions environnementales, il faut les traiter à l'échelle européenne', tandis qu'au niveau local ou régional on peut se dire 'beuf, on donne sa voix à un bon vieux socialiste qu'on connaît depuis toujours'... mais à l'Europe comme c'est loin et on n'y comprend rien, on fait confiance à un Vert. On est plus enclins à prendre un risque ou ce qui est perçu comme un risque* »<sup>128</sup>

---

<sup>125</sup> Entretien avec Marie-Hélène Aubert, eurodéputée, le 25 mars 2009, annexe, p. 76.

<sup>126</sup> LIPSET Seymour and ROKKAN Stein, *Cleavage structure, party systems, and voter alignments: cross national perspectives*, New York, Free Press, 1967.

<sup>127</sup> INGLEHART Ronald, *The Silent Revolution: Changing Values and Political Styles among Western Publics*, Princeton, NJ, Princeton University Press, 1977.

<sup>128</sup> Entretien avec Isabelle Durant, eurodéputée et ex-ministre Belge des transports, le 19 janvier 2010.

### 3.5 L'environnement comme un enjeu européen

La perception du « sens commun » que l'environnement est un enjeu qu'il vaut mieux traiter au niveau européen de pouvoir représente un avantage significatif pour les Verts aux élections européennes. Les élections européennes ne sont pas seulement « secondaires » par rapport aux élections nationales mais elles sont aussi qualitativement différentes. Dans ce chapitre je défends l'idée que les élections européennes sont liées aux enjeux spécifiquement européens et ne sont pas simplement des élections nationales de second ordre, comme le suggère le modèle de Reif et Schmitt. Il me semble que ce modèle, daté de 1980, n'est pas seulement limité par la référence nationale et sa méthodologie quantitative mais aussi par la non prise en compte des thèmes spécifiques, du programme politique porté par les acteurs politiques comme les Verts lors des élections européennes. Ces acteurs politiques n'étaient pas présents aux élections européennes de 1979 comme ils le sont aujourd'hui.

Dans ce chapitre je porterai l'attention sur les enjeux politiques spécifiques défendus par les Verts français et le type spécifique de ressources que les candidats Verts possèdent, ce qui les distingue de candidats d'autres partis politiques. Le parti Vert français est composé de peu de professionnels de la politique et de beaucoup de techniciens de la nature, ingénieurs, juristes, ou de militants pour la protection de l'environnement<sup>129</sup>. D'après Yves Dezalay, il existe un « nouveau marché des spécialistes de l'environnement qui est en train de se constituer au croisement du monde associatif et celui des administrations publiques »<sup>130</sup>. La défense de l'environnement est un domaine privilégié des politiques européennes, où les experts du « développement durable » possèdent un avantage relatif grâce à leur expertise et savoir-faire spécialisé. L'enjeu environnemental est souvent considéré par les chercheurs comme un enjeu européen ou global (cf. encadré 8). Cet enjeu est évoqué par les candidats Verts aux élections au PE et les eurodéputés comme un « enjeu européen ». L'idée est que concernant le problème de l'environnement l'échelle européenne est le niveau pertinent de décision. Les directives européennes comme REACH ou NATURA 2000 sont souvent évoquées comme des exemples concrets de la pertinence du niveau européen de pouvoir politique afin de résoudre des questions sur l'environnement. Nicolas Hulot<sup>131</sup>, par exemple, analyse l'enjeu écologique comme un enjeu européen et global.

---

<sup>129</sup> SAINTENY Guillaume, *L'introuvable écologisme français*, Paris, PUF, 2000.

<sup>130</sup> DEZALAY Yves., « De la défense de l'environnement au développement durable : L'émergence d'un champ d'expertise des politiques européennes », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2007/1-2, 166-167, p. 69.

<sup>131</sup> HULOT Nicolas, « *Pour un pacte écologique* », Paris, Calman-Lévy, 2006.

Voici les propos de Marie-Hélène Aubert, eurodéputée :

*« C'est clair que les législations environnementales françaises proviennent essentiellement de l'Union européenne... Il y a beaucoup de législations environnementales... le groupe des Verts joue un rôle incontestablement de ... d'avant-garde, d'aiguillon, de pression »<sup>132</sup>*

L'enjeu environnemental peut être aussi analysé comme un domaine de politique publique de « second ordre », considéré moins important, où les Etats membres de l'UE laissent le pouvoir de décision au niveau supra national. Un assistant parlementaire au PE décrit l'environnement comme un domaine avancé au niveau européen :

*« La plupart des lois qu'on vote à l'Assemblée Nationale sont des transcriptions au droit français de ce qui a été adopté au niveau européen. 80% quasiment, voilà. Donc, oui, il vaut mieux agir en amont qu'en aval, c'est clair... s'il y a des choses qui ont bien fonctionnées au niveau européen, c'est deux choses : c'est l'environnement et la culture »<sup>133</sup>.*

Patrick Barbier, le maire Vert de Mutterholz :

*« Aujourd'hui en matière d'environnement c'est l'Europe qui fait bouger les choses, hein. Si on attendait le parlement français, il ne se passerait pas grand-chose, clairement. Et les directives européennes s'imposent, la loi française doit s'adapter à la loi européenne et en matière d'environnement, c'est ça qui fait bouger les choses »<sup>134</sup>.*

Je pense que la perception de l'environnement comme un domaine européen de politique publique est largement partagée dans le « sens commun », et c'est cette perception dominante qui représente un avantage aux Verts, les spécialistes légitimes de ce domaine.

---

<sup>132</sup> Entretien avec Marie-Hélène Aubert, eurodéputée, le 25 mars 2009, annexe, p. 79.

<sup>133</sup> Entretien avec Roger Chiajese, assistant parlementaire de l'eurodéputée Marie-Anne Isler-Béguin, le 26 mars 2009, annexe, p. 96.

<sup>134</sup> Entretien avec Patrick Barbier, maire Vert de Mutterholz, le 20 mars 2009, annexe, p. 118.

L'environnement est un domaine précis de politique publique où les écologistes peuvent convertir leurs ressources : savoir scientifique, expérience professionnelle, savoir-faire technique, expertise et spécialisation en capitaux politiques légitimes, en « compétences » politiques. Cécile Robert analyse que l'expertise technique et la forme savante est devenue un mode d'action et un registre dominant de légitimation dans l'UE<sup>135</sup>, une mise en forme savante d'un enjeu politique et une transformation des enjeux politiques en problèmes techniques. D'après Cécile Robert, la référence à l'expertise est un mode de légitimation, ayant des effets sur « les croyances concernant les compétences et qualités requises pour l'exercice légitime du pouvoir politique, ainsi que les possibilités et les formes de participation politique au niveau européen »<sup>136</sup>. Pierre Bourdieu analyse également « la condition de posséder une compétence spécifique »<sup>137</sup> afin d'avoir du succès dans le champ politique. Comme m'a dit l'eurodéputée Eva Joly, les Verts arrivent à faire passer beaucoup d'amendements au PE parce qu'ils savent de quoi ils parlent : « *On est écouté parce que nous savons* »<sup>138</sup>.

Les candidats Verts, perçus comme des porteurs légitimes de l'agenda politique environnemental, adapté au niveau européen de pouvoir, arrivent à avoir un succès électoral qui est impossible pour eux dans le niveau national de pouvoir, dominé par d'autres enjeux, plutôt des affaires sociales et économiques. La perception dominante que les élections au PE sont des élections nationales et non pas européennes est due aussi au fait que des acteurs politiques utilisent ces élections pour combattre le gouvernement en place sur des enjeux nationaux. Comme nous avons démontré dans le chapitre 2.4, les Verts français ne prennent pas cette stratégie-là, mais une stratégie opposée : parler des politiques européennes de l'environnement, de directives européennes, etc. Cet agenda politique est plus adapté aux capitaux que possèdent ces acteurs politiques, leur source de crédibilité, de légitimité et de « compétence » en politique.

Selon l'analyse de Pierre Bourdieu, les acteurs politiques se situent toujours par rapport aux autres, dans une logique de distinction, de différenciation, en relation avec les autres acteurs

---

<sup>135</sup> ROBERT Cécile, « L'expertise comme mode d'administration communautaire : entre logiques technocratiques et stratégies d'alliance », *Politique européenne*, 2003/3, no. 11, pp. 57-78.

<sup>136</sup> Idem, p. 75.

<sup>137</sup> BOURDIEU Pierre, « La représentation politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 36, no. 1, 1981, p. 5.

<sup>138</sup> Discussion informelle avec Eva Joly, eurodéputée, le 19 janvier 2010.

du même champ<sup>139</sup>. Un acteur politique n'agit pas tout seul mais il se situe toujours dans un certain contexte, où il essaye d'utiliser le mieux ses avantages relatifs, de « jouer ses cartes ». Bernard Manin analyse le système politique comme un système de différences, où « le candidat doit s'identifier lui-même, mais il doit aussi identifier ses adversaires. Il ne se présente pas seulement lui-même, il présente une différence »<sup>140</sup>. Selon notre étude, aux élections au PE de 2009, les Verts français sont concurrencés par le PS et par la gauche radicale, par exemple par la liste NPA d'Olivier Besançon, qui cherchent aussi à attirer l'électorat jeune, ou encore par le MoDem, qui cherche aussi à attirer les électeurs du centre, et récupérer l'enjeu écologique. Du coup, les Verts trouvent un réel avantage de jouer la carte qu'ils jouent le mieux, la carte européenne.

D'après Bernard Manin<sup>141</sup>, il n'existe plus un seul clivage social principal, mais différentes possibilités de clivages (cf. encadré 9). Dans cette optique, le clivage social et économique principal, donc matérialiste d'autrefois n'a plus la même pertinence dans notre société post matérialiste. Manin reprend la métaphore économique développée par Joseph A. Schumpeter<sup>142</sup>, selon laquelle la démocratie aujourd'hui fonctionne comme un marché qui « se définit en effet par la rencontre d'une offre et d'une demande »<sup>143</sup>. Or, selon Manin, il n'existe pas une demande politique déterminée, indépendante de l'offre politique, mais plutôt une réponse à une offre politique, où des entrepreneurs politiques prennent l'initiative. D'après Manin, « les électeurs semblent répondre aux termes du choix offert par les hommes politiques, plutôt qu'exprimer leur identité sociale ou culturelle »<sup>144</sup>. Autrement dit, le clivage social primordial, qui a bien fonctionné dans le passé, par exemple en mobilisant la population ouvrière par le parti communiste, peut être analysé aujourd'hui comme artificiel et dépassé. Pour citer Michel Offerlé : « La croissance du mouvement associatif, des mouvements sociaux, de la société civile permet de renouveler l'agenda politique en faisant prévaloir de nouvelles revendications politiques non plus matérialistes (de classe) mais post matérialistes (Inglehart) »<sup>145</sup>. Après avoir vu quelques caractéristiques des élections européennes qui représentent des avantages pour les Verts, voyons ensuite comment les Verts ont fait usages du scrutin européen de 2009 par le biais de la liste *Europe Ecologie*.

---

<sup>139</sup> BOURDIEU Pierre, « La représentation politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 36, no. 1, 1981, pp. 3-24.

<sup>140</sup> MANIN Bernard., *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Champs Flammarion, 2008, p. 285.

<sup>141</sup> Idem, p. 295.

<sup>142</sup> Voir SCHUMPETER Joseph A., *Capitalism, Socialism and Democracy*, London, Routledge, 1943.

<sup>143</sup> MANIN, Bernard, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Champs Flammarion, p. 288.

<sup>144</sup> Idem, p. 284.

<sup>145</sup> OFFERLE Michel, *Les partis politiques*, Paris, PUF, 1987, p. 123.

#### IV - Les Verts face aux élections européennes de 2009

Près de 18 millions de citoyens français se sont déplacés le dimanche 7 juin 2009 pour les élections européennes. Parmi eux, 2. 803.759, soit 16,28% des suffrages exprimés, ont voté pour la liste *Europe Ecologie*, qui a ainsi obtenu 14 sièges au PE<sup>146</sup>. le 14 mars 2010, un peu plus de 20 millions de citoyens français se sont déplacés pour le premier tour des élections régionales. 2. 372.379 d'entre eux, soit 12,18% des suffrages exprimés au niveau national ont voté pour les différentes listes régionales d'*Europe Ecologie*.

Très éloignées des idées fondatrices de l'écologie politique des années 1970, les Verts français participent désormais pleinement aux compétitions électorales, avec ses calculs électoralistes et ses stratégies de communication. J'estime qu'à la suite de cette transformation les écologistes en politique ne correspondent plus à leur qualification en sciences politiques en tant que parti protestataire, marginal, qui ne cherche pas forcément à participer pleinement dans la compétition électorale, à la recherche du pouvoir politique.

Rémi Lefebvre analyse la professionnalisation de la politique dans l'ex-gauche plurielle<sup>147</sup>. Selon lui, le PS, le PCF et les Verts sont « devenus des machines électorales, relativement performantes sur le plan municipal, départemental ou régional, dans lesquelles les intérêts de milliers de professionnels de la politique semblent désormais prédominer »<sup>148</sup>. Selon Lefebvre, ce qui prime, c'est le pragmatisme électoral et l'intérêt des appareils politiques, les enjeux internes, les querelles de chefs, la question de la composition des listes. Lefebvre démontre que les écologistes sont affectés par le même processus de professionnalisation que le PS : loin de leur tentation de « faire de la politique autrement », les Verts se sont convertis au réalisme électoral. La politique est vue plutôt sous un angle professionnel : faire de la politique, c'est être élu. Lefebvre analyse tout de même un certain renouvellement des élites vertes aux élections européennes de 2009.

Dans cette quatrième et dernière partie du mémoire, j'analyse ce renouvellement relatif, son sens et sa signification, en essayant de comprendre la nouvelle organisation intitulée *Europe Ecologie*. Selon ma recherche, il s'agit d'une machine électorale à multiples niveaux, conçue

---

<sup>146</sup> Ce qui a été perçu comme une grande réussite. C'était autant de sièges que ceux obtenus par le parti socialiste (PS) français dans ce scrutin.

<sup>147</sup> LEFEBVRE Rémi, « Faire de la politique ou vivre de la politique », *Le Monde Diplomatique*, no. 667, octobre 2009, p. 1, 4-5.

<sup>148</sup> Idem, p. 1.

à la suite du Grenelle de l'environnement de fin 2007. Ce nouveau produit a été lancé sur le marché politique en vue des élections européennes de 2009, avec un grand succès, puis « revendu » aux élections régionales de mars 2010. J'étudierai d'abord la difficulté du parti Vert avant les élections de 2009, sa faiblesse électorale et sa division interne. Ensuite j'analyserai la nouvelle organisation politique, *Europe Ecologie*, ses origines, sa stratégie, et sa proximité avec la « société civile ».

#### 4.1 De l'écologie politique à l'écologie électoraliste

La transformation du parti Vert français en *Europe Ecologie* est aussi une étape dans le processus de professionnalisation de l'écologie politique vers une logique davantage électoraliste, selon laquelle la conquête de sièges et les bons résultats électoraux deviennent une finalité en soi. Le refus de la spécialisation politique a disparu, cédant la place à un registre de légitimation par l'expertise et le savoir spécialisé.

L'écologie politique est une idéologie utopique, un message libérateur de la société de consommation, contre le monopole de différentes institutions qui contrôlent tous les aspects de notre vie moderne. C'est une critique radicale contre le système de production dans la société industrielle avancée. Elle est une idéologie libératrice contre la déshumanisation et l'aliénation de l'homme moderne, avec l'ambition de changer non seulement le système de la production industrielle avancée, d'en haut, mais aussi et surtout « changer la vie », la vie quotidienne, d'en bas, dans tous ses aspects. L'écologie politique est un projet de société total qui cherche à créer un « homme nouveau »<sup>149</sup>, libre et heureux, qui vit en harmonie avec la nature et ses voisins ; un homme qui contrôle les outils de la technologie et non pas contrôlé par eux ; une alternative à l'homme unidimensionnel décrit par Herbert Marcuse<sup>150</sup>, l'usager consommateur critiqué par Ivan Illich<sup>151</sup> ou encore l'homme aliéné chez Karl Marx<sup>152</sup>. René Dumont, le candidat écologique à la présidentielle en 1974, avait un discours radical et révolutionnaire, pour une société utopique, avec une « nouvelle répartition du travail, où chacun réalisait à tour de rôle les tâches dites serviles, nettoyage et ordures »<sup>153</sup>. L'idéologie de l'écologie politique est contre la division accrue du travail et la tendance à la spécialisation dans notre société industrielle, la séparation entre le travail intellectuel, rare et précieux, et le travail manuel, et une concentration du pouvoir politique chez une élite dirigeante qui maintient le système de production en place. Or, l'écologie politique telle qu'elle est représentée et pratiquée par l'organisation partisane *Europe Ecologie* est très éloignée de ses idées fondatrices de départ, qui ne sont compatibles avec la compétition électorale qu'à condition de rester radicalement différent. Selon Florence Faucher, « les Verts sont entrés en politique avec l'ambition de transformer radicalement celle-ci. Ils ont

---

<sup>149</sup> DUMONT René, *L'utopie ou la mort*, Paris, Seuil, 1973.

<sup>150</sup> MARCUSE Herbert, *One Dimensional Man, Studies in the Ideology of Advanced Industrial Society* London, Routeladge & Kagan Paul Ltd, 1964.

<sup>151</sup> ILLICH Ivan, *La convivialité*, Paris, Seuil, 1973 ; ILLICH Ivan, *Deschooling Society*, Harmondsworth, Penguin, 1976.

<sup>152</sup> MARX Karl, *Philosophie*, Paris, Gallimard, 1965.

<sup>153</sup> DUMONT René, *L'utopie ou la mort*, Paris, Entente, 1973, p. 163.

créé des organisations politiques originales, cherché à inventer des nouvelles formes de participation, plus intenses et plus régulières. Ils considèrent que les règles du jeu démocratique ont été perverties par les acteurs institutionnels. Ils exigent plus de rigueur et de morale ainsi que l'ouverture du monde politique aux citoyens ordinaires qu'ils revendiquent être »<sup>154</sup>.

Selon le chercheur Guillaume Sainteny, « jusqu'à la fin des années quatre-vingt au moins, les écologistes persistent dans leur remise en cause du champ politique et refusent de le considérer et de l'accepter tel qu'il est : différencié, hiérarchisé, professionnalisé »<sup>155</sup>. Sainteny analyse le refus de la professionnalisation du champ politique, son autonomisation, sa séparation des autres aspects de la vie quotidienne ; et le refus de considérer que le changement de société ou le changement de l'homme puisse se faire principalement par là-haut, par la conquête du pouvoir de l'Etat. D'après Sainteny, le mouvement écologiste en politique essaie de réconcilier les deux aspects de la vie : la vie quotidienne, privée, et la vie sociale, publique. Or, Sainteny analyse que la volonté des écologistes à faire de la politique au sens électoral du terme les a obligés à changer leur comportement et à s'adapter au système : « au fur et à mesure que se développait cette orientation, la persistance dans le rejet de la différenciation du champ politique devenait une stratégie de plus en plus inadaptée »<sup>156</sup>. Selon Sainteny, leur échec en politique est lié à cette inadaptation aux règles du système. Leur succès aux élections européennes de 2009 et aux régionales de 2010 peut-être dû à leur adaptation aux règles du jeu, à la compétition électorale telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui. D'après Florence Faucher, les Verts ont accepté d'être un parti politique et de participer aux élections, mais « ils refusent d'en faire la finalité de leur action politique »<sup>157</sup>. Depuis sa création dans les années 1970, l'écologie politique en Europe s'est transformée d'un petit mouvement radical, alarmiste et protestataire en dehors du système en acteur politique de plus en plus légitime dans le système. L'écologie politique est devenue aussi un discours qui attire les électeurs, un produit politique comme les autres dans un champ politique fermé sur lui-même, monopolisé par des professionnels de la politique. L'idéologie utopiste a cédé la place à un *realpolitik* rationnel et efficace<sup>158</sup>.

---

<sup>154</sup> FAUCHER Florence, *Les habits verts de la politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999. p. 243.

<sup>155</sup> SAINTENY Guillaume, *L'introuvable écologisme français*, Paris, PUF, 2000, p. 227.

<sup>156</sup> Idem, p. 233.

<sup>157</sup> FAUCHER Florence, *Les habits verts de la politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999. p. 269.

<sup>158</sup> Voir le clivage chez les Verts allemands entre les *Fundis* (fundamentalists) et les *Realos* (realists). Entretien avec Michael Cramer, eurodéputé (Die Grünen), le 10 mars 2010.

La « feuille verte », le petit journal interne du parti Vert en Alsace, aujourd'hui de la presse partisane d'Europe Ecologie en Alsace, envoyé aux adhérents et sympathisants à la suite des élections régionales de mars 2010<sup>159</sup>, peut être un exemple de l'électorisme de cette organisation. Ce petit journal à quatre pages était dédié entièrement aux résultats des élections régionales en Alsace : deux grandes cartes des deux départements, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, avec les pourcentages des suffrages exprimés obtenus par la liste *Europe Ecologie* dans les différentes communes. Une petite carte de toute la France montre que l'Alsace est au dessus de 15%, et une autre petite carte de la ville de Strasbourg nous permet d'analyser les résultats quartier par quartier. Par exemple, nous pouvons constater que dans le quartier gare le résultat était 26,3%, à Neudorf 20.8%, alors qu'à Neuhof-Port du Rhin 13,9%. Il est indiqué que « l'Alsace est une des trois seules régions où *l'Europe Ecologie* progresse en voix par rapport aux européennes ». La comparaison avec le score obtenu par le PS est répété plusieurs fois : « en Alsace les écologistes sont au coude à coude avec le PS », dans le Haut-Rhin, « largement devant le PS », dans le Sundgau « rivalise avec le PS », et à Mulhouse, « nous faisons jeu égal avec le PS ». Sur la une de ce journal interne, Jacques Fernique, conseiller régional Vert et tête de liste d'*Europe Ecologie* aux élections régionales en Alsace, écrit dans l'éditorial que « le rendez vous du 8 mai sera une nouvelle étape : celle de l'inscription dans la durée de tout ce qui nous a rendu attractifs »<sup>160</sup>. Se rendre attractifs électoralement, devant les électeurs, c'est effectivement le sens, le but ultime et la raison d'être d'*Europe Ecologie*, un sens qui est très loin du sens initial de l'écologie politique comme un projet total pour une société alternative, qui a vu la compétition électorale comme un simple moyen nécessaire pour arriver à des fins très ambitieuses. La réussite aux élections est devenue chez les Verts une fin en soi et non plus uniquement un outil, un simple moyen afin de diffuser leur message nouveau et radical comme c'était le cas au départ, dans les années 1970 ou 1980. « Faire de la politique autrement » est devenu aujourd'hui plutôt un autre slogan de campagne dans une compétition électorale somme toute classique, avec une certaine ouverture vers le milieu associatif écologique. Dans le chapitre suivant je démontrerai que le parti Vert occupe une place relativement marginale dans le champ politique national en France. C'est cette marginalité et ses différents rivaux dans le sous-champ de l'écologie politique qui a poussé cet acteur à la stratégie d'« ouverture » vers les acteurs de la « société civile ».

---

<sup>159</sup> *La feuille verte*, no. 119, avril 2010.

<sup>160</sup> *La feuille verte*, no. 119, avril 2010, p. 1. Le dimanche 8 mai 2010 se tenait une réunion régionale d'*Europe Ecologie Alsace* à Colmar.

## 4.2 Un parti marginalisé dans le champ politique national

Selon les données que je présenterai dans ce chapitre, le parti Vert français est un parti politique relativement marginalisé dans l'espace politique national et largement dépourvu de ressources. Selon mon analyse, c'est le blocage au niveau national qui pousse le parti Vert à un investissement important dans un autre espace politique, au niveau européen. La pénurie de ressources accessibles au niveau national de pouvoir pousse cet acteur à tourner ses efforts vers d'autres niveaux de pouvoir, comme le niveau infra ou supra national, les élections régionales, municipales ou européennes. Il est intéressant de voir que beaucoup de candidats Verts aux européennes sont conseillers régionaux ou municipaux (voir chapitre 2.3). Ce petit parti « secondaire » se tourne vers les élections perçues comme « secondaires » comme une manière pratique et payante de contourner la monopolisation et la cartellisation du champ politique national. Le parti Vert a fait usage des élections européennes de juin 2009 et ensuite des élections régionales de mars 2010 afin de contourner le blocage au champ politique national français, où les grands partis politiques possèdent un monopole difficile à briser.

Malgré son ascension progressive, le parti Vert français reste un parti plutôt marginal et faible, ayant peu d'influence en France. Selon l'analyse de Guillaume Sainteny, les Verts n'ont pas beaucoup de légitimité politique au niveau national<sup>161</sup>. Leur discours peut être considéré comme étant trop utopique et idéaliste, imprécis et peu concret ; soit trop radical, trop contestataire et qui n'est pas pris au sérieux dans le jeu électoral national. Les formations politiques écologiques sont considérées, dans la littérature des sciences politiques, comme faisant partie des nouveaux partis anti-système et protestataires au même titre que l'extrême droite en Europe. Richard Katz et Peter Mair, dans leur analyse de la transformation du système partisan, caractérisent ainsi les partis écologistes par une « opposition forte à la politique conventionnelle »<sup>162</sup>. Nonna Mayer et Pascal Perrineau, en analysant la crise de la participation politique, constatent que « le seul mouvement politique qui semble échapper au rejet est le mouvement écologiste, perçu comme l'organisation

---

<sup>161</sup> SAINTENY Guillaume, *L'introuvable écologisme français*, Paris, PUF, 2000.

<sup>162</sup> KATZ Richard et MAIR Peter, « La transformation des modèles d'organisation et de démocratie dans les partis ; l'émergence du parti cartel » dans DEZE Alexandre et AUCANTE Yohann (Dir.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti cartel en question*, Paris, Presse de Science Po, 2008, p. 62.

spécialisée sur les seuls enjeux de l'environnement et en marge du système »<sup>163</sup>. Le parti Vert français est analysé comme une alternative aux partis politiques traditionnels. Dans le passé, les écologistes français ont utilisé les élections, comme l'élection présidentielle de 1974, davantage comme une tribune, un moyen de témoignage, de protestation, de pression afin de sensibiliser le public à la cause écologique et de diffuser leur message. La candidature de René Dumont à la présidentielle de 1974, par exemple, n'a obtenu que 1.3% des voix. Les élections n'étaient pas vraiment perçues, par les écologistes, comme un moyen d'obtenir des élus et de participer effectivement à la gestion publique avant la fin des années 1980, lorsqu'ils sont arrivés à une véritable reconnaissance électorale. La candidature d'Antoine Waechter à l'élection présidentielle de 1988 et la réussite des Verts aux élections européennes de 1989, où les Verts obtinrent 10% des voix et neuf députés au PE, affichent cette reconnaissance électorale.

Je présenterai une courte mise en contexte historique de cette organisation partisane, qui n'a été créée officiellement qu'en 1984. Son ascension dans les différentes élections a connu des hauts et des bas. Or, l'échec historique à l'élection présidentielle de 2007 et la possibilité d'être fortement concurrencé aux élections européennes de 2009 par d'autres listes de la gauche plurielle (ou de l'extrême gauche comme le NPA ou Front de Gauche) ou le centre (MoDem, MEI) a représenté un danger pour les Verts face au scrutin européen à venir. La direction du parti a décidé de se renouveler et de tester la stratégie d'« ouverture ». Examinons d'abord les résultats des Verts aux élections présidentielles en France.

---

<sup>163</sup> MAYER Nonna et PERRINEAU Pascal., *Les comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 1992, p. 147.

### **Tableaux 1 : Les candidats écologiques aux élections présidentielles (1974-2007)**

Elections présidentielles	Candidat écologique	% de suffrages exprimés	Nombre de voix
1974	René Dumont	1.32	337 800
1981	Brice Lalonde	3.88	1 126 254
1988	Antoine Waechter	3.78	1 149 897
1995	Dominique Voynet	3.32	1 010 738
2002	Noël Mamère	5.25	1 495 724
2007	Dominique Voynet	1.57	576 666
	José Bové	1.32	483 008

Source : <http://www.france-politique.fr> ; <http://www.interieur.gouv.fr>

La candidature à la présidentielle de 1974 de René Dumont était plutôt symbolique. Cet ingénieur agronome avec un discours radical et utopiste, « *le papa des Verts en France* »<sup>164</sup>, n'a obtenu que 1.32% des votes. Or, c'est le même résultat obtenu par José Bové, aujourd'hui eurodéputé d'*Europe Ecologie*, à la présidentielle de 2007. La percée électorale en 1981 de la candidature de Brice Lalonde, portée par le MEP (Mouvement d'Ecologie Politique), a été maintenue par la suite par celle du parti Vert français, fondé en 1984. Or, alors que nous pouvons attendre une augmentation du nombre de voix avec les années, à l'élection présidentielle de 2007, ce parti, représenté par Dominique Voynet, n'a recueilli que 1,57% des suffrages, soit un peu plus d'un demi million d'électeurs. Ce score représente le plus faible résultat obtenu par le parti Vert lors d'une élection. Les Verts sont arrivés à la présidentielle de 2007 très divisés après une longue querelle des chefs entre Yves Cochet et Dominique Voynet, à laquelle on peut ajouter la concurrence entre Dominique Voynet et José Bové sur le même électorat écologique de gauche, et une forte concurrence par la candidature de François Bayrou du MoDem. Le MoDem est aussi arrivé à occuper l'échiquier du centre politique et de la cause écologique dans le champ politique, par exemple par l'ex-ministre de l'environnement, Corinne Lepage du CAP21. La faiblesse du parti Vert peut-être illustrée par le fait que deux hommes politiques Verts importants ont quitté ce parti pour rejoindre la liste de François Bayrou : Yann Wehring, qui était le

<sup>164</sup> Entretien avec Alain Lipietz, eurodéputé, le 25 mars 2009, annexe, p. 70.

secrétaire national des Verts, et Jean-Luc Bennahmias, eurodéputé de la législature 2004-2009 chez les Verts, et depuis 2009 un eurodéputé du MoDem.

A l'élection présidentielle de 2007, les Verts étaient fortement concurrencés par des adversaires : à gauche par Olivier Besancenot ou José Bové, au centre par le MoDem de François Bayrou, soutenu par CAP21 de Corine Lepage. S'ajoutait à cela l'ombre d'une candidature possible de Nicolas Hulot. Selon mon étude, le mauvais score à la présidentielle de 2007 était une des raisons du lancement d'une nouvelle liste, *Europe Ecologie*, en parité entre des candidats « Verts » et des candidats « non Verts », issus du milieu associatif. Comme me l'a expliqué Jacques Muller, sénateur du parti Vert et candidat *d'Europe Ecologie* (No. 2 région Est, non élu) :

*« C'est vrai qu'en 2007 on a pas mal souffert. Et bon, il y a eu le vote utile, il y a eu plein de choses qui ont joué en notre défaveur, et on s'est dit, 'bah, c'est l'occasion de faire rentrer l'écologie en force dans les instances, et donc on va partager les places avec les associatifs, faire quelque chose de vraiment puissant, parce que c'est ce que l'opinion publique comprendra le mieux »<sup>165</sup>.*

Dans ce propos, nous analysons l'image publique très positive des acteurs du milieu associatif, une source de légitimité vis-à-vis des électeurs et une promesse d'un succès électoral. La réussite électorale de cette nouvelle entreprise politique était claire : optant pour les 10%, espérant les 12% ou 13%, la liste *Europe Ecologie* a obtenu 16.28% des votes au niveau national.

Les Verts ont cherché à se renouveler, à capturer et à monopoliser des causes et des enjeux émergents dans la société, et à attirer vers eux des représentants de la « société civile ». Ils voulaient aussi éviter un échec électoral aux européennes de 2009, comme c'était le cas, par exemple, en 1994, lors ils ne sont pas arrivés au seuil de représentativité de 5%. Le tableau suivant démontre la progression assez chaotique des Verts aux élections européennes.

---

<sup>165</sup> Entretien avec Jacques Muller, sénateur et candidat aux européennes, le 18 avril 2009, annexe, p. 42.

**Tableau 2 : Les listes écologiques aux élections au PE (1979-2009)**

Elections au PE	Nom de Liste	% de suffrages exprimés	Nombre de voix	Nombre d'élus
1979	Europe Ecologie	4.39	888,134	0
1984	Verts	3.37	680,080	0
	ERE	3.32	670,474	0
1989	Verts	10.59	1, 922,945	9
1994	Verts	2.95	574,806	0
	Génération Ecologie (GE)	2.01	392,201	0
1999	Verts	9.72	1, 715,450	9
2004	Verts	7.41	1, 271,394	6
2009	Europe Ecologie	16.28	2, 803,759	14

Source : <http://www.france-politique.fr> ; <http://www.interieur.gouv.fr>

Aux élections européennes de 1989 les Verts français ont réalisé une percée historique dans un scrutin national, lorsque leur liste, conduite par Antoine Waechter, a obtenu plus de 10% des voix et neuf élus au PE. Néanmoins, Par la suite Waechter a quitté le parti Vert afin de créer son propre parti, le MEI (Mouvement Ecologiste Indépendant). Aux européennes de 1994 les deux listes concurrentes, le parti Vert et le MEI (représentée par la liste GE), n'arrivèrent pas au seuil de 5% des votes aux élections européennes de 1994 et n'obtinrent aucun élu au PE. Il est possible de voir le projet de monopoliser la représentation politique légitime de la cause écologique dans le champ politique avant les européennes de 2009 comme une leçon tirée de l'échec de 1994. La même chose s'était déjà produite aux européennes de 1984, lorsque la liste *Entente radicale écologiste pour les États-Unis d'Europe* (ERE) de Brice Lalonde n'avait obtenu que 3.32% des voix, celle des Verts 3.37% des votes, et aucun eurodéputé pour ces deux listes concurrentes. Lors des européennes de 2004, les Verts étaient également concurrencés sur la carte de l'écologie politique : la liste CAP21 de Corinne Lepage, ancienne ministre de l'environnement, a obtenu 3.61% des votes au niveau national<sup>166</sup>.

<sup>166</sup> Source : [www.france-politique.fr](http://www.france-politique.fr)

Ce qui est particulièrement intéressant est l'analyse par le nombre de voix obtenues, et non pas, comme nous le faisons d'une manière habituelle pour les grands partis, par le pourcentage des suffrages exprimés. Le nombre de voix obtenues par Noël Mamère, le candidat du parti Vert à la présidentielle de 2002, qui était de 1 495 724 de voix, ne signifient que 5% au premier tour d'une élection au scrutin majoritaire à deux tours. Or, les 1 271 394 voix obtenues deux ans plus tard aux élections européennes de 2004, un nombre absolu inférieur au nombre de voix obtenu à la présidentielle de 2002, représente six sièges au PE. Ce sont six postes rémunérés pendant cinq ans et un accès aux différentes ressources, matérielles et immatérielles. Il me semble bien plus logique et payant pour ce petit parti de tourner ses efforts vers les élections européennes, un scrutin proportionnel à un seul tour. Ce point a déjà été développé dans la troisième partie (cf. p. 36).

Après avoir analysé la marginalité des Verts dans le champ politique national par ses résultats électoraux, analysons brièvement la marginalité relative de ses députés et sénateurs.

### **Les parlementaires Verts**

Le parti Vert français ne possède en ce moment que trois députés à l'Assemblée Nationale (parmi 577, à savoir 0.5%) : Yves Cochet, Noël Mamère et François de Rugy, et cinq sénateurs (parmi 343, à savoir 1.45%)<sup>167</sup>. Selon mon analyse, ces huit parlementaires du parti Vert sont soit des figures historiques du parti, faisant partie des fondateurs, qui sont aujourd'hui plutôt vers la fin de leur carrière politique, soit des inconnus qui n'ont pas beaucoup d'expérience politique au niveau national.

Parmi les fondateurs du parti Vert français, aujourd'hui vers la fin de leur carrière politique, nous trouvons par exemple Yves Cochet, 64 ans, qui a déjà été eurodéputé entre 1989 et 1991 et ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement du gouvernement de Lionel Jospin. Nous trouvons également Noël Mamère, 62 ans, qui était eurodéputé entre 1994 et 1997, et candidat aux élections présidentielles de 2002, ou encore Dominique Voynet, qui était ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement au gouvernement de Lionel Jospin entre 1997 et 2001 et candidate à la présidentielle à deux reprises, en 1995 et en 2007. Elle est, depuis les municipales de 2008, la maire de Montreuil,

---

<sup>167</sup> Sources : [www.senat.fr](http://www.senat.fr) ; [www.assemblee-nationale.fr](http://www.assemblee-nationale.fr) ; <http://fr.wikipedia.org>.

une ville de 100 000 habitants. Ces trois parlementaires, qui sont dans le sous-champ de l'écologie politique en France au moins depuis la fondation des Verts en 1984, incarnent le cadre dirigeant historique du parti Vert français au niveau national. Cela montre l'exclusion du parti des lieux de pouvoir dans le champ politique national et sa sclérose au niveau national en France : les postes sont déjà occupés par l'élite fondatrice du parti.

Selon mon analyse, les cinq autres parlementaires Verts parmi les huit sont des personnes peu connus au niveau national : François de Rugy, 37 ans, député depuis 2007, qui était conseiller municipal et adjoint maire de Nantes ; la sénatrice Marie-Christine Blandin, ancienne présidente du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais ; Jean Desessard, ancien conseiller municipal dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris ; Jacques Muller, sénateur depuis 2007, maire de Wattwiller, une commune de 3000 habitants et la sénatrice Alima Boumadiène-Thiery. Cette dernière était eurodéputée entre 1999 et 2004, puis numéro deux sur la liste en Ile-de-France aux européennes de 2004 mais elle n'a pas été réélue à cause d'une forte concurrence par d'autres listes sur le même électorat<sup>168</sup>.

Nous avons étudié la composition des représentants Verts à l'Assemblée Nationale et au Sénat. Nous allons voir ensuite à quel point ce parti était déchiré de l'intérieur avant et après la présidentielle de 2007.

---

<sup>168</sup> Entretien avec Alain Lipietz, eurodéputé, le 25 mars 2009, annexe, p. 57.

### 4.3 Un parti divisé

Le parti Vert est, depuis longtemps et d'une manière assez chronique, déchiré entre différents courants, dirigés par différents chefs de courants et *leaders*. Cette déchirure interne au sein des Verts a été illustrée par la lutte entre deux chefs historiques de ce parti, Dominique Voynet et Yves Cochet. C'était une personnification d'une lutte entre des courants et des camps opposés au sein de cette organisation partisane. Mme Voynet et M Cochet se sont battus longuement pour la candidature du parti Vert à la présidentielle de 2007. En avril 2006, il y avait le premier tour pour cette investiture. Fin mai avait lieu le second tour, où les deux candidats n'avaient que deux voix d'écart. C'est seulement en juillet que cette élection interne s'est terminée avec la victoire de Dominique Voynet par 57 voix. Le parti Vert a souffert à ce moment-là d'une image très négative d'un parti politique minuscule mais hautement divisé. Je peux supposer que le manque de *leadership*, après la division interne du printemps 2006 et l'échec du parti à la présidentielle de 2007, a accéléré la tendance de cette déchirure interne au sein du ce parti.

Le besoin du parti Vert de se renouveler, de « s'ouvrir » vers de nouveaux candidats extérieurs peut s'expliquer par ces divisions internes. La création de la liste *Europe Ecologie*, avec des personnalités d'« ouverture », peut aussi être analysée du point de vue de son effet unificateur à l'intérieur du parti Vert.

La procédure interne chez les Verts de sélection de leurs candidats aux élections européennes de 2009 a été différente de celle de 2004, et d'une certaine manière moins démocratique et moins transparente. En fait, le choix des candidats Verts de la liste *Europe Ecologie* s'est effectué en deux temps : d'abord par une consultation parmi les adhérents du parti qui ont désigné trois femmes et trois hommes dans chaque circonscription. Les membres du parti de chaque circonscription ont pu émettre un vote en faveur de leurs trois candidats préférés, qu'ils souhaitaient voir en tête de liste, en leur accordant un certain nombre de points : trois points pour le candidat préféré, deux points pour le deuxième, et un seul point pour le troisième. Les adhérents du parti avaient donc désigné trois femmes Vertes et trois hommes Verts dans leur circonscription. Or, cette consultation interne auprès de militants de différentes régions n'était pas coercitive mais consultative : elle a simplement donné quelques noms et une certaine hiérarchie entre eux. Ensuite la désignation définitive a été le fruit des négociations entre courants au niveau national, par la direction

nationale du parti Vert. C'est donc le Conseil National Inter-Régional (CNIR) du parti qui a décidé la liste définitive, avec des places pour les candidats d'« ouverture » et avec un souci d'équilibre entre différents courants. La liste finale ne reflétait pas forcément la volonté des adhérents. L'eurodéputé Alain Lipietz a expliqué que la consultation interne a été « retravaillée à la louche pour tenir compte de la proportionnelle alternance à l'intérieur des Verts ; ce qui provoque des couinements effroyables parce que vous avez des gens qui sont très bien et qui ont été très très bien dans leur circonscription et qui sont inversés parce que le courant dominant au niveau de l'AG des Verts n'a, du coup, plus assez de représentation sur ses listes ; enfin bon, ce genre de trucs »<sup>169</sup>.

Le jeu de courants au sein des Verts est donc très présent, mais il reste caché, chez soi, pas devant les journalistes ou le public. Nicole Kiil-Nielsen, élue eurodéputée en 2009, m'a expliqué que les candidats Verts étaient désignés par la direction nationale en équilibrant les différents courants internes au sein du parti. Par exemple, elle-même fait partie du courant intitulé *EEA* (Espoir En Acte) ou « *le courant Yves Cochet* »<sup>170</sup>. Ainsi, Mme Kiil-Nielsen explique, par exemple, que Jacques Muller fait partie d'un autre courant, « Unir »...

Nicole Kiil-Nielsen n'a pas été élue première femme Verte dans sa circonscription, mais elle a quand même été désignée la première femme Verte (numéro deux après un homme non-Vert) par souci d'équilibre entre courants au niveau national. En fait, c'était Céline Duflot, la porte parole nationale des Verts, qui était arrivée en tête de la consultation interne chez les Verts dans cette circonscription. Céline Duflot a été désignée après les européennes comme tête de liste *d'Europe Ecologie* en île de France pour les régionales de mars 2010. Cela démontre encore l'impossibilité de dissocier entre des élections différentes, chaque scrutin étant la préparation d'un autre (cf chapitre 2.3). J'observe que l'ancienne division entre les courants a été remplacée par une seule division : « Verts » / « Non-Verts », une opposition très claire chez les différents acteurs au sein d'*Europe Ecologie* au moment de l'enquête. Selon ma recherche, les candidats Verts se positionnent plus par rapports aux autres « non-verts » que par rapport aux identifications internes. Il serait intéressant de connaître l'évolution actuelle et future de ce clivage interne. Cette opposition des Verts envers les « non-verts » a probablement uni les Verts entre eux, contre un adversaire commun et un concurrent pour les places disponibles. Finalement, un nouveau clivage interne se dessine autour de cette séparation « Verts » / « Non-Verts », mais pour les Verts eux-mêmes, il

---

<sup>169</sup> Entretien avec Alain Lipietz, eurodéputé, le 25 mars 2009, annexe, p. 63.

<sup>170</sup> Entretien avec Nicole Kiil-Nielsen, eurodéputée, le 2 mai 2009, annexe, p. 27.

s'agit d'une unification très appréciée, qui était absolument nécessaire. Comme me l'a dit Jacques Muller, sénateur et candidat aux européennes :

*« Cette dynamique de rassemblement est très très positive. Pas seulement en terme d'image vis-à-vis de l'extérieur, mais aussi en interne. Ça nous fait beaucoup de bien »<sup>171</sup>.*

La parité hommes / femmes, tant mise en avant par les Verts, a été doublée en 2009 avec la parité Verts / Non-Verts, ce qui a bien compliqué la tâche. Ainsi, les huit têtes de listes aux élections européennes de 2009 étaient quatre hommes et quatre femmes pour les huit circonscriptions françaises, et à la fois quatre « Verts » et quatre « Non-Verts », donc issus du milieu associatif. Jacques Muller, sénateur Vert et candidat aux européennes de 2009 :

*« On est un parti qui est trop démocratique, où il suffit de créer son courant et être chef du courant, voire espérer monter dans la hiérarchie et exercer un pouvoir. Donc il y a 36000 courants qui se créent, c'est complètement débile. Et ça il y a un nombre croissant de Verts qui l'ont compris. J'en fais partie. Qui en a marre que la structure des Verts soit polluée par des courants. Il faut finir. Et là, de fait, de fait, avec ce qui se passe, aujourd'hui dans la campagne, bah on raisonne pas en courants. On raisonne Vert et associatif puis voilà. On n'a pas élu Jacques Muller parce que c'est le courant X ou Y. Dans cette campagne les courants éclatent. C'est clair et net. Ils n'ont pas pu jouer leur petit jeu à la con »<sup>172</sup>.*

L'histoire n'est pas aussi simple. Mais un entretien avec un candidat un mois et demi avant les élections ne donne en général pas autre chose que le discours officiel. En période de campagne, dans un entretien enregistré, qui peut bien être aussi interprété par l'interviewé comme un entretien journalistique, il est fort difficile d'avoir toutes les informations : les candidats ont tendance à répondre à nos questions avec la version officielle, qui est parfois une sorte d'une langue de bois. Par exemple, Jean-Paul Besset, en tant que candidat, a dit que « les candidats ont été choisis au consensus »<sup>173</sup>. Mais tous les Verts n'étaient pas d'accord avec la manière de désigner la liste. Besset passe sur silence le processus compliqué et difficile au sein de la direction nationale des Verts, mais comme il est un « non-Vert », ce n'est pas vraiment son problème.

---

<sup>171</sup> Entretien avec Jacques Muller, Sénateur et candidat aux européennes, le 18 avril 2009, annexe, p. 55.

<sup>172</sup> Entretien avec Jacques Muller, sénateur et candidat aux européennes, le 18 avril 2009, annexe, p. 54.

<sup>173</sup> Entretien avec Jean-Paul Besset, candidat, le 31 mars 2009, annexe, p. 4.

D'autres sources, plus dissidentes, nous donnent une image plus complexe de la situation au sein des Verts. Ce sont des informations différentes du discours officiel. Nous pouvons trouver des acteurs mécontents, qui ont fait les frais de ce « consensus », comme, par exemple, Marie-Hélène Aubert. Mme Aubert, députée européenne de la législature 2004-2009, n'était pas repositionnée sur la liste aux élections de 2009. Voilà le consensus selon elle :

*« C'est Daniel Cohn-Bendit et puis quelques autres de la direction de Verts qui ont désigné les têtes de listes en fonction de la nécessité d'ouverture, de l'équilibre des courants des uns des autres, etc. Bon, voilà, et moi, je me suis retrouvée à la route, voilà (rires) »<sup>174</sup>.*

Une autre eurodéputée sortante qui n'était pas sur la liste aux européennes de 2009 est Marie-Anne Isler-Béguin, au PE depuis 1999. Son assistant parlementaire critique la procédure de sélection des candidats de la liste :

*« On a consulté quand même les Verts mais de manière symbolique. En tout cas l'ordonnancement des têtes de listes a été décidé pour certaines déjà de longue date, bien avant d'en parler ; faut le dire aussi, hein. Donc ça c'est pas passé ce coup-ci de manière très démocratique »<sup>175</sup>.*

Patrick Barbier, maire Vert de Muttersholtz, regrette aussi la mise en touche de l'eurodéputée Isler-Béguin :

*« La politique de rassemblement, ça a quand même fait un peu des victimes... je ne pense pas qu'elle avait vraiment mérité.... C'est quelqu'un de pas mal. Mais bon, voilà. Il fallait faire des choix »<sup>176</sup>.*

J'observe ici une mise en touche, par la direction du parti Vert, des eurodéputées sortantes, comme Marie-Hélène Aubert ou Marie-Anne Isler-Béguin, qui ont acquis de l'expérience au PE, afin de positionner d'autres personnes, pour des raisons de stratégie électorale ou de

---

<sup>174</sup> Entretien avec Marie Hélène Aubert, eurodéputée, le 25 mars 2009, annexe, p. 72.

<sup>175</sup> Entretien avec Roger Chiajese, assistant parlementaire, le 26 mars 2009, annexe, p. 88.

<sup>176</sup> Entretien avec Patrick Barbier, le 20 mars 2009, annexe, p. 124.

questions de proximité avec l'élite dirigeante, les poids des courants, les querelles des chefs, etc. Ce phénomène a été observé au PS par le chercheur Rémi Lefebvre<sup>177</sup>. Selon Lefebvre, le capital politique européen ne joue pas un rôle déterminant dans la désignation des listes de candidats aux élections européennes. Selon lui, c'est plutôt l'appartenance au bon camp au sein du PS et les bonnes relations avec ses dirigeants qui sont des facteurs décisifs dans la désignation des listes aux européennes. Cela est contradictoire avec l'observation de Julien Navarro<sup>178</sup>, qui analyse une corrélation entre l'investissement d'un eurodéputé dans sa fonction au PE et ses chances d'être réélu. Selon mes données sur le processus de désignation de la liste chez les Verts, je suis plutôt d'accord avec la conclusion de Lefebvre, qui me semble plus proche à la réalité que j'ai pu observée. Ainsi, le choix des candidats montre-t-il bien *qu'Europe Ecologie* est un nouveau produit politique façonné par la direction nationale des Verts. Ce produit politique a été créé au dépens d'un processus de démocratie transparente, auparavant estimée comme sacrée chez les Verts. Pour bien créer le produit désiré, le comité du rassemblement a choisi les têtes de listes sans être contraint par le choix des adhérents. Alain Jund, adjoint maire de Strasbourg : « *c'est raisonnablement bien passé. Avec toujours des déceptions, mais ça c'est, c'est la règle du jeu, il y a des déceptions* ». <sup>179</sup>

Le fait que les décisions concernant les têtes de listes soient prises par le le Conseil National Inter-Régional (CNIR) a créé une polémique au sein des Verts. Les tensions autour de cette question ont aussi provoqué l'attention des médias comme le rapporte l'Agence-France-Presse (AFP), par exemple, sur le parachutage de Yannick Jadot, ancien dirigeant de *Greenpeace*, qui vit et travaille à Paris, mais a été désigné tête de liste pour la région Ouest :

*« Mais le député Vert de Loire-Atlantique, François de Rugy qui se dit 'à fond dans le rassemblement', estime que les « candidats Verts font les frais » de ces désignations « imposées d'en haut », notamment dans l'Ouest avec le 'parachutage'*

---

<sup>177</sup> LEFEBVRE Rémi, « Logiques partisanes, territorialisation et capital politique européen. La constitution des listes socialistes françaises aux élections européennes », communication au colloque « *le lien électoral au PE* » à la Maison Inter universitaire des Sciences de l'Homme - Alsace (MISHA), Strasbourg, le 19 novembre 2009.

<sup>178</sup> NAVARRO Julien, « Le travail dans les assemblées du parlement, un investissement payant ? », communication au colloque « *le lien électoral au PE* », à la Maison Inter universitaire des Sciences de l'Homme - Alsace (MISHA), Strasbourg, le 20 novembre 2009.

<sup>179</sup> Entretien avec Alain Jund, adjoint-maire de Strasbourg, le 16 avril 2009, annexe, p. 109.

*de M. Jadot : ' On n'accepte pas ce genre d'auto proclamations de candidats (...) ce n'est pas dans la culture Verte' a-t-il déclaré à l'AFP».*<sup>180</sup>

Ce parachutage d'un candidat sur une circonscription avec laquelle il n'a pas de relations auparavant, pourtant assez rares dans la désignation de listes, peut provoquer de réactions négatives au sein de perdants de la circonscription. L'eurodéputée Nicole Kiil-Nielsen, numéro deux après Jadot, ne cache pas le mécontentement face à cette nomination venue d'en haut :

*« Yannick Jadot n'habite pas là, il ne travaille pas par ici, enfin, il n'as pas du tout...ni dans la circonscription ni dans la région de Bretagne ni le pays de la Loire, c'est comme ça, hein, il faut dire des choses claires, hein. »*

Je peux analyser cette décision de la direction nationale des Verts par le fait que la liste des candidats en région Ile-de-France était déjà occupée par Daniel Cohn-Bendit et Eva Joly. Le parachutage de Yannick Jadot n'a pas été facilement accepté par les militants locaux.

*« Parachuter les gens qui n'étaient pas de la région... enfin, c'était un problème pour certaines personnes quand-même. La nomination de Jadot n'a pas convenu à tout le monde chez les Verts. C'est vrai que certaines personnes, militants Verts...il y a eu cette réaction-là au départ de la part de certains. »*<sup>181</sup>

Le phénomène de parachutage est rare chez les Verts, même s'il n'est pas tout à fait nouveau. Par exemple, Yves Cochet, de la région de Bretagne, a été parachuté en région parisienne pour les législatives de 1997, malgré un certain grognement chez les militants locaux<sup>182</sup>. Aux élections européennes, ce phénomène est lié aussi au découpage de la France en huit circonscriptions depuis 2004.

Vu la division du parti Vert et ses querelles des chefs, le *leadership* de Daniel Cohn-Bendit a eu un poids très important dans les négociations de désignation des listes aux européennes et dans la réussite de la nouvelle entreprise politique.

---

<sup>180</sup> Romandie News, *Elections européennes: les têtes de liste du rassemblement Europe-Ecologie*, [En ligne] : <http://www.romandie.com/infos/news2/081219182616.d0o9f8fs.asphttp://www.romandie.com/infos/news2/081219182616.d0o9f8fs.asp>, (Page consultée le 19/12/2008).

<sup>181</sup> Entretien avec Nicole Kiil Nielsen, eurodéputée, le 2 mai 2009.

<sup>182</sup> FAUCHER Florence, *Les habits verts de la politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999, p. 279.

Les militants Verts étaient plutôt réticents devant l'idée de partager la moitié de places disponibles dans les listes aux élections européennes avec des personnes venant de l'extérieur. La création de ces listes était une opération délicate et longue, mais qui a abouti. J'observe que le rôle de la personnalité de Dany Cohn-Bendit a été décisif.

Nicole Kiil-Nielsen, eurodéputée, m'a expliqué le rôle de Daniel Cohn-Bendit :

*« C'est lui qui a impulsé ce rassemblement. Absolument. Pas du tout les Verts qui ont eu cette idée-là... C'est vraiment Dany Cohn-Bendit. Alors après, il a réussi à convaincre un certain nombre de personnes qu'il connaissait... »<sup>183</sup>*

Le sénateur et candidat Jacques Muller m'a dit que Daniel Cohn-Bendit « a indiscutablement joué un rôle très important dans la dynamique de rassemblement... Ça a aidé à certains Verts qui n'étaient pas très chauds au départ, de faire le pas. Si c'aurait été un inconnu qui avait dit 'bon, on partage la moitié des places avec les associatifs' je ne pense pas que ça aurait passé... il a joué un rôle très important dans la constitution des huit paires têtes de liste au niveau national. »<sup>184</sup>

L'adjoint maire Vert de Strasbourg, Alain Jund sur Daniel Cohn-Bendit :

*« Je pense que c'était une des seules personnes qui était en capacité de se faire écouter sur ce thème. D'autant plus qu'il a tout de suite réussi à mobiliser des gens aussi divers que José Bové, Yannick Jadot, Eva Joly... »<sup>185</sup>*

Maire Vert de Mutterholz, chez le parti Vert depuis sa création, Patrick Barbier :

*« S'il était là il dirait, 'non, non c'est une équipe', tout ça. Mais bon, sans lui ça ne serait pas fait parce que dans tout groupe humain il faut, à un moment donné, des gens qui sont capables de, de ...fédérer, de convaincre... il a réussi à faire passer l'idée »<sup>186</sup>.*

---

<sup>183</sup> Entretien avec Nicole Kiil Nielsen, eurodéputée, le 2 mai 2009, annexe, p. 28.

<sup>184</sup> Entretien avec Jacques Muller, sénateur, le 18 avril 2009, annexe, p. 48.

<sup>185</sup> Entretien avec Alain Jund, adjoint maire de Strasbourg, le 16 avril 2009, annexe, p. 111.

<sup>186</sup> Entretien avec Patrick Barbier, le 20 mars 2009, annexe, p. 118.

#### 4.4 Europe Ecologie : un nouveau produit sur le marché politique

*« C'est extraordinaire une européenne : ça permet, pour la moitié, d'être une organisation structurée permanente, et pour les autres de rester biodégradables »<sup>187</sup>.*

Alain Lipietz, eurodéputé.

Comme tout nouveau produit lancé sur le marché, la question de la réussite ou de l'échec est posée. L'expérimentation politique va être jugée par les résultats du scrutin. Selon différentes personnes interviewées, le chiffre de 10% des votes caractérise le seuil de réussite de l'entreprise. Si « l'expérience » réussit lors de ces élections, cela signifiera de possibles conséquences sur d'autres élections nationales à venir. Ainsi, comme l'a précisé Jean-Michel Braud, directeur de campagne pour la région Ouest :

*« Entre toi et moi, si on fait plus que 10%, il n'y a aucun problème, les Verts comprendront tout de suite l'intérêt qu'il y a à rester ensemble avec ces gens-là »<sup>188</sup>.*

Par contre, il a également souligné :

*« Si on fait un score qui est inférieur à celui de la dernière fois, qui est inférieur à 7%, bah, on se tournera tranquillement chacun chez soi »<sup>189</sup>.*

Entre les chiffres de 10%, synonyme de réussite, et 7%, indicateur d'échec, la notion d'un ballon d'essai, des élections *test*, est donc clairement présente dans les pensées des acteurs politiques, surtout chez les militants du parti Vert qui ont accepté cette expérimentation. Ce résultat aura des conséquences sur l'avenir de cette entreprise politique. J'ai demandé à l'eurodéputée Nicole Kiil-Nielsen si *Europe Ecologie* va continuer après les européennes :

*« Alors ça on ne sait pas. Effectivement c'est toute la question. Peut-être, hein. Tout va dépendre d'abord des résultats. Si ça marche, ben, moi, j'imagine quelque chose*

---

<sup>187</sup> Entretien avec Alain Lipietz, eurodéputé, le 25 mars 2009, annexe, p. 66.

<sup>188</sup> Entretien avec Jean-Michel Braud, directeur de campagne région Ouest, le 13 avril 2009.

<sup>189</sup> Idem.

*qui marche, ben, on dit, bon ben, on continue. Mais bon, voilà, pourquoi pas quoi ? »*<sup>190</sup>

La politique du chiffre est, en fait, le seul critère déterminant de la réussite ou de la dissolution de cette nouvelle organisation politique. Christophe Zander, un militant des Verts à Strasbourg, a expliqué que les fondateurs du rassemblement voulaient « *tester* » cette formation pour ces élections et après « *on verra* »<sup>191</sup>.

Les résultats de juin 2009 ont été perçus comme un grand succès de cette liste : 16.28% des suffrages exprimés, à peine derrière le PS. Presque trois millions d'électeurs et Quatorze élus au PE, les Verts étaient convaincus qu'il valait mieux rester avec « *ces gens-là* »<sup>192</sup>. Ainsi, l'organisation *Europe Ecologie* a continué en vue des élections régionales de 2010.

Selon mon observation, les élections européennes de 2009 n'étaient pas des élections secondaires pour le parti Vert français, moins importantes que l'élection présidentielle ou les législatives, mais un moment d'investissement très important pour cette organisation politique. Je démontrerai ensuite que la liste des candidats pour les européennes de 2009 n'était pas composée d'hommes politiques secondaires mais de *leaders* de la mouvance de l'écologie politique française. Ce ne sont pas des inconnus ou des personnes à la fin de leur carrière mais des personnes connues nationalement, à l'apogée de leur carrière politique.

---

<sup>190</sup> Entretien avec Nicole Kiil Nielsen, eurodéputée, le 2 mai 2009, Annexe, p. 30.

<sup>191</sup> Réunion du comité local de Strasbourg d'*Europe Ecologie*, le 21 janvier 2009. Tous les participants sont membres locaux du parti Vert français. Rien d'étonnant vu que le courriel informant la tenue de cette réunion était diffusé uniquement par la liste de diffusion par email du parti Vert local.

<sup>192</sup> Entretien avec Jean-Michel Braud, directeur de la campagne Ouest, le 13 avril 2009.

#### 4.5 Le leadership de l'écologie politique en France

La logique électoraliste d'un parti de pouvoir en vue des élections européennes conduit la direction nationale des Verts à construire une *Dream Team*, mettant en avant de vedettes connues au niveau national, les *leaders* de l'écologie politique en France, des noms connus au niveau national, et des candidats d'« ouverture », issus du champ associatif.

La personnalité de Daniel Cohn-Bendit, qui était tête de liste d'*Europe Ecologie* en Ile-de-France, peut être un de facteurs clés pour comprendre la réussite électorale des Verts aux européennes de 2009. Daniel Boy a déjà analysé « l'apport personnel »<sup>193</sup> de Cohn-Bendit comme un facteur de la réussite électorale du parti Vert aux européennes de 1999. M Boy admet que mesurer scientifiquement cet apport personnel n'est pas facile, mais il observe que « les qualités oratoires de Cohn-Bendit, sa capacité à parler un langage 'ordinaire', voire sa présentation vestimentaire informelle ont très probablement séduit un électorat jeune, peut-être au-delà des frontières de l'écologie politique »<sup>194</sup>. Selon mon observation, Daniel Cohn-Bendit est le *leader* incontournable de cette nouvelle entreprise politique et je trouve difficile d'imaginer un tel rassemblement de l'écologie politique en France sans le *leadership* de « Dany ». Au PE M Cohn-Bendit est coprésident du Groupe des Verts/Alliance libre européenne (ALE) et membre de la commission des budgets (BUDG).

Eva Joly était positionnée derrière Cohn-Bendit en Ile-de-France. L'ancienne juge d'origine norvégienne, est très connue en France depuis le procès médiatisé de l'affaire ELF et par son engagement contre la corruption et les paradis fiscaux. Son âge, 67 ans, ne signifie pas qu'elle est vers la fin de sa carrière politique car elle l'a entamée qu'à 2008. En fait, son nom était récemment mentionné comme une candidate possible d'*Europe Ecologie* à la présidentielle de 2012<sup>195</sup>. Le fait que l'eurodéputée Eva Joly est une candidate possible à la présidentielle illustre mon argument que les députés Verts au PE ne sont pas des personnes politiques secondaires mais des *leaders* au niveau national de l'écologie politique en France. Au PE, Eva Joly est présidente de la commission du développement (DEVE), et membre de la commission des affaires économiques et monétaires (ECON) et membre suppléante de la commission du contrôle budgétaire (CONT).

---

<sup>193</sup> BOY Daniel, « Les verts, Cohn-Bendit, l'environnement et l'Europe », *Revue française de science politique*, Vol. 49, no. 4, 1999, pp. 676-686.

<sup>194</sup> Idem, p. 677.

<sup>195</sup> « Eva Joly n'exclut pas d'être la candidate d'Europe Ecologie en 2012 », Le monde.fr du 19 avril 2010, [http://www.lemonde.fr/politique/article/2010/04/19/eva-joly-n-exclut-pas-d-etre-la-candidate-d-europe-ecologie-en-2012\\_1337403\\_823448.html](http://www.lemonde.fr/politique/article/2010/04/19/eva-joly-n-exclut-pas-d-etre-la-candidate-d-europe-ecologie-en-2012_1337403_823448.html) ; *France Inter*, le 19 avril 2010.

José Bové, élu eurodéputé d'*Europe Ecologie* en 2009, est très connu en France pour son engagement médiatisé contre la globalisation. Il a été aussi incarcéré pour une courte période à cause de son action directe et illégale contre les OGM et McDonald's. Il était le porte-parole du syndicat agricole *Confédération Paysanne*. Bové était pour le « Non » au référendum de mai 2005 sur le Traité instituant la Communauté Européenne (TCE). Candidat à la présidentielle de 2007, Bové n'a obtenu que 1.32% des suffrages exprimés. Au PE, José Bové est membre de la commission de l'agriculture et du développement rural (AGRI) et membre suppléant de la commission du commerce international (INTA).

Le poids de ces trois noms, Daniel Cohn-Bendit, Eva Joly et José Bové, connus au niveau national en France, était très important au scrutin européen de 2009. Ces trois personnes ont apporté de la notoriété, du prestige, et l'image du rassemblement des écologistes français. La tête de liste de l'euro région était souvent accompagné de la tête de « Dany ». Comme l'explique l'eurodéputée Nicole Kiil-Nielsen :

*« Le fait d'avoir de personnalités fortes comme Dany Cohn-Bendit, José Bové, Eva Joly, ce sont les trois les plus emblématiques quoi, les trois les plus connus en France, ça joue beaucoup pour pas mal d'électeurs qui ne connaissent pas, bah, Yannick Jadot, ou Sandrine, Jean-Paul Besset, Hélène Flautre, etc. »<sup>196</sup>.*

Alain Jund, adjoint-maire de Strasbourg :

*« C'est la manière dont, euh, la tête de liste nationale, en l'occurrence Dany Cohn-Bendit, et quelques autres personnes reconnus nationalement, et je pense notamment à Eva Joly, et les autres avec toutes les sympathies que je peux avoir pour eux, oh et José Bové, se sont les trois qui ont une audience nationale. »<sup>197</sup>*

Selon ma recherche, les candidats de la liste *Europe Ecologie* ne sont pas des candidats secondaires mais plutôt des figures nationales de premier ordre. Les candidats de la liste *Europe Ecologie* aux élections de 2009 ne sont pas des politiciens de deuxième rang à la recherche d'un bon *job* ou des hommes politiques à la fin de leur carrière à la recherche

---

<sup>196</sup> Entretien avec Nicole Kiil-Nielsen, eurodéputée, le 2 mai 2009, Annexe, p. 32.

<sup>197</sup> Entretien avec Alain Jund, adjoint au maire de Strasbourg, le 16 avril 2009, Annexe, p. 107.

d'une retraite honorable<sup>198</sup>, mais plutôt des *leaders*, les personnes les plus renommées et les plus connues au niveau national. Michael Cramer, eurodéputé des Verts allemands, m'a raconté la blague chez les politiciens Allemands : « *Schick dein Opa in Europa* »<sup>199</sup>. Or, il m'a dit aussi que cette réalité est en train de changer, qu'une nouvelle génération des hommes politiques investit le PE.

Je présenterai brièvement quelques autres têtes de listes d'*Europe Ecologie* avec un certain capital politique européen. Ces têtes de listes étaient dans des positions considérées comme éligibles au moment de la désignation des listes, lorsque les Verts ont envisagé 10% des votes. Selon mon analyse, ce sont des hommes et des femmes politiques de premier rang, avec un certain capital politique européen, une certaine expérience politique ou associative au niveau européen, et une expertise technique. Leur travail dans les commissions parlementaires au sein du PE est lié à leur spécialisation et à leur expérience professionnelle.

Yannick Jadot, tête de liste de la région Ouest, était le directeur des campagnes de *Greenpeace* et un négociateur avec le gouvernement Sarkozy au Grenelle de l'environnement. 43 ans, Jadot a fait des études d'économie, il est investi dans la solidarité internationale et dans l'environnement, et il a vécu plusieurs années au Burkina Faso et au Bangladesh. Au PE, il est vice-président de la commission du commerce international (INTA) et membre suppléant de la Commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie (ITRE). L'eurodéputé Alain Lipietz a expliqué qu'il a beaucoup consulté Jadot lorsqu'il était un dirigeant de *Greenpeace*, un partenaire important représentant la « société civile » :

« *Alors, Jadot, lui, quand on a fait le rapport sur le ... la responsabilité civile et des entreprises en matière environnementale, bon, on se téléphonait tous les jours, lui me disant tel ou tel compromis peut être acceptable.* »<sup>200</sup>

Hélène Flautre, qui était tête de liste dans la région du Nord-Ouest, est eurodéputée depuis 1999. Avec Daniel Cohn-Bendit, qui était chez les Verts allemands aux élections européennes de 2004, elle est la seule eurodéputée sortante de la législature 2004-2009. 52

---

<sup>198</sup> CRIQUI Etienne, « Le mandat européen dans le cursus politique : l'exemple comparé des députés européens français et allemands de la sixième législature », communication au colloque « le lien électoral au PE », la Maison Inter-universitaire des Sciences de l'Homme – Alsace (MISHA), Strasbourg, le 19 novembre 2009. L'ex-ministre de la justice, Rachida Dati, est un exemple de ce type de candidature.

<sup>199</sup> « *Envoie ton papi en Europe* », Entretien avec Michael Cramer, eurodéputé (Die Grünen), le 10 mars 2010.

<sup>200</sup> Entretien avec Alain Lipietz, eurodéputé, le 25 mars 2009, Annexe, p. 68.

ans, elle était ingénieur en travaux publics et professeur de mathématiques, ancienne conseillère municipale d'Arras. Au PE, Hélène Flautre est membre de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures (LIBE) et membre suppléante de la commission des affaires étrangères (AFET). Elle est également présidente de la délégation à la commission parlementaire mixte UE-Turquie (D-TR).

Michèle Rivasi, qui était tête de liste dans le Sud-Est est une ancienne Verte, connue par son engagement politique et professionnel après la catastrophe de Tchernobyl en 1986. Ancienne directrice de *Greenpeace France*, ancienne députée de la Drôme à l'Assemblée Nationale (1997-2002), ancienne conseillère générale de la Drôme et adjointe au maire de Valence depuis 2008. Elle a une formation en biologie. Au PE, Michèle Rivasi est membre de la Commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie (ITRE) et membre suppléante de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire (ENVI).

Sandrine Bélier, tête de liste de la région Est, est juriste de l'environnement. Elle était directrice régionale de l'association *Alsace nature*, puis la directrice fédérale de *France Nature Environnement* (FNE). Elle était engagée dans le Grenelle de l'environnement fin 2007 sur les questions de gouvernance et de démocratie écologique. 37 ans. Sandrine Bélier était impliquée dans la directive européenne NATURA 2000 et elle est spécialiste de son application. Au PE, elle est membre de la Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire (ENVI) et membre suppléante de la commission des affaires constitutionnelles (AFCO) et de la commission des pétitions (PETI).

Selon mon analyse, ces sept personnes, les deux dans la région d'île-de-France, Daniel Cohn-Bendit et Eva Joly, puis les cinq têtes de listes dans les grandes euro régions, José Bové, Yannick Jadot, Hélène Flautre, Michèle Rivasi et Sandrine Bélier, étaient perçues au moment de la désignation des listes comme des candidats sûrs d'être élus. Par contre, derrière eux, les numéros deux, voire trois ou même quatre sur les listes, étaient considérés comme une position non éligibles, qui ne seraient pas élus au PE. Or, à la suite du succès électoral aux urnes le 7 juin 2009, plusieurs de ces candidats sont aujourd'hui eurodéputés. Après avoir vu des eurodéputés connus nationalement et dotés d'un certain capital politique européen légitime, nous allons ensuite examiner des candidats, qui ont, pour la plupart, peu de capital politique européen, mais qui sont relativement proches de la « société civile » et de la base électorale des Verts.

#### 4.6 Des nouveaux entrants dans le champ politique européen

Parmi les quatorze élus issus de la liste *Europe Ecologie*, nous trouvons des personnes qui ne sont pas des professionnels de la politique, mais plutôt issues du milieu associatif écologique, des militants locaux en faveur de la protection de la nature, de causes sociales précises, etc. Ces acteurs ne possèdent peut-être pas de ressources considérées comme légitimes afin de faire de la politique au niveau national ou européen, ou au sein d'un grand parti politique traditionnel. Pour ces militants, issus du champ associatif, de nouveaux entrants dans le champ politique proprement dit, l'arène de la « politique politicienne », ces élections ne sont pas des élections « de second ordre », par rapport aux élections nationales, mais des élections à part entière, de première importance. C'est leur première lutte électorale dans leur nouvelle carrière en tant que professionnels de la politique.

La réussite d'*Europe Ecologie* aux bureaux de vote le 7 juin 2009 a fait entrer au PE des personnes qui n'étaient pas spécialement préparés à ce poste au niveau européen. Le cas de l'ancien journaliste Jean-Paul Besset, élu eurodéputé en 2009, me semble être une illustration de ce genre d'eurodéputés, peu dotés de capital politique européen. Ancien rédacteur en chef du journal *Le Monde*, M Besset a entamé sa retraite récemment et venait d'acheter une maison à la campagne dans le Massif Central<sup>201</sup>. Candidat d'*Europe Ecologie* dans la région du Centre-Massif central, une petite circonscription de cinq sièges seulement, il a fini par être élu, la liste ayant obtenu plus de 13% des votes. M Besset était plutôt surpris d'être élu, car il ne l'ait pas pensé devenir eurodéputé : « *j'étais dans une circonscription extrêmement difficile électoralement... a priori je ne devais pas être élu. Par tous les observateurs, c'était un endroit, où raisonnablement... je ne passais pas* »<sup>202</sup>. Il m'a expliqué ainsi pourquoi l'organisation *Europe Ecologie* s'est présentée aux élections européennes de 2009 : « *ça c'est présenté comme ça, hein. On ne choisit pas le calendrier électoral... si ça aurait été d'autres élections ça aurait été pareil* »<sup>203</sup>. Pour cet acteur politique, le but de la participation aux élections européennes n'était pas particulièrement le PE en soi, le niveau européen de pouvoir, mais « *d'apparaître, de traduire politiquement, dans un scrutin électoral... le mouvement... qui était manifesté dans la société* »<sup>204</sup>. Il est possible que la logique de Jean-Paul Besset n'est pas la même pour tous les candidats de

---

<sup>201</sup> Entretien avec Jean-Paul Besset, eurodéputé, le 9 mars 2010, annexe, p. 13.

<sup>202</sup> Idem, annexe, p. 12.

<sup>203</sup> Idem, annexe, p. 8.

<sup>204</sup> Idem, annexe, p. 8.

cette organisation politique. M Besset faisait partie du mouvement associatif écologique : il a participé au Grenelle de l'environnement avec le gouvernement Sarkozy en 2007 en tant que porte-parole de la fondation Nicolas Hulot, et il était un des fondateurs de la liste *Europe Ecologie*. Jean-Paul Besset n'a aucune expérience au niveau européen, ni une compétence particulière en politique. Par exemple, Jean-Paul Besset ne maîtrise pas l'anglais, ce qu'il considère comme un vrai problème dans son travail au PE : *« tous les petites réunions informelles, au bistro comme ça, avec des collègues qui sont d'autres groupes, passent en anglais. C'est la seule langue commune à peu près à tout le monde. Moi, j'ai quelques difficultés avec la langue de Shakespeare, parce que, parce que, bon, voilà, je ne me suis pas préparé à tout ça, je, pour moi ces élections étaient une surprise »*<sup>205</sup>. Par rapport au registre d'expertise, Jean-Paul Besset est plutôt une exception à la règle car il n'a pas de domaines d'expertise particulière, et il revendique sa différence :

*« Je n'ai pas de compétences particulières, je ne suis pas un homme de compétences techniques, euh, particulières... je suis d'origine et de vocation un généraliste. Je ne suis pas un médecin spécialiste. »*<sup>206</sup>

Jeune retraité de 64 ans, Jean-Paul Besset semble plutôt amusé par sa nouvelle fonction : *« c'est un bon job... contraignant mais bon, en même temps très confortable qui permet de travailler, des échanges dans la vie et ça fait partie de mes aventures et, elle était imprévue mais voilà. C'est présenté comme ça »*<sup>207</sup>. Besset parle de son arrivée au PE d'une manière passive, comme un événement extérieur et inattendu. Sur le travail au PE, il avoue : *« je m'investis pas... à 100% dans le travail du parlement, parce que je m'investis, par ailleurs beaucoup, dans la construction d'Europe Ecologie, je m'investis dans les régionales »*<sup>208</sup>. L'entretien avec M Besset ayant lieu la dernière semaine avant le premier tour des élections régionales de mars 2010, j'ai pu observé son investissement pour ces élections : avant l'entretien, il était au téléphone, en train de s'informer des derniers sondages qui sont sortis dans les différentes régions. Avec sa pipe et autour d'une bière, j'avais l'impression d'être devant un prototype de l'eurodéputé « touriste » de la typologie proposée par Kauppi<sup>209</sup> : c'est l'eurodéputé qui a peu d'expérience en politique et investit peu dans sa fonction au PE.

---

<sup>205</sup> Idem, annexe, p. 12.

<sup>206</sup> Entretien avec l'eurodéputé Jean-Paul Besset, le 9 mars 2010, annexe, p. 10.

<sup>207</sup> Idem, annexe, p. 14.

<sup>208</sup> Idem, annexe, p. 13.

<sup>209</sup> KAUPPI Niilo, *Democracy, social resources and political power in the European Union*, Manchester, Manchester University Press, 2005, p. 158.

Une autre élue « surprise » est Nicole Kiil-Nielsen, 61 ans, élue eurodéputée en 2009. Positionnée numéro 2 sur la liste d'*Europe Ecologie* dans l'euro région Ouest, Kiil-Nielsen n'avait aucune expérience au niveau européen<sup>210</sup>. Lors de l'entretien, réalisé quelques semaines avant les élections, elle m'a dit :

*« Je ne me fais pas d'illusions... ce serait la grande surprise (rires) et la bonne surprise si j'étais élue »*<sup>211</sup>.

Nicole Kiil-Nielsen était militante chez les Verts depuis 20 ans, issue de la génération des fondateurs, avec un engagement d'origine dans la mobilisation contre la centrale nucléaire de Plogoff en Bretagne à la fin des années 1970. Elle a fait des études de lettres en Bretagne, sa région d'origine. Professionnellement, elle était conseillère d'éducation à Rennes. Militante locale des Verts, elle s'est présentée à beaucoup d'élections : législatives, cantonales, sans succès :

*« J'ai l'habitude de faire des campagnes en sachant que, bon, ça ne va pas aboutir »*<sup>212</sup>

Mme. Kiil-Nielsen avait exercé un mandat électif au niveau infra-national avant son arrivée au PE, en tant que conseillère municipale à Rennes et maire adjointe entre 2001 et 2008. Elle se dit « *beaucoup investie dans la solidarité internationale* »<sup>213</sup>. Au PE, elle est membre de la commission affaires étrangères (AFET), de la commission de droits de la femme et de l'égalité des genres (FEMM) et de la délégation pour les relations avec le conseil législatif palestinien. Elle est aussi membre suppléante de la sous-commission des droits de l'homme (DROI) et de la délégation pour les relations avec l'Afghanistan. J'ai pu observer une intervention publique qu'elle a donnée sur le conflit israélo-palestinien<sup>214</sup>, un discours que j'ai trouvé militant et peu professionnel. Une journaliste spécialiste du dossier israélo-palestinien m'a dit qu'« *elle n'est pas dans l'histoire* »<sup>215</sup>. Selon cette journaliste, qui l'avait déjà interviewée à Rennes, c'est une militante sympathique avec de bonnes intentions mais incompétente sur cette question si complexe. Selon cette journaliste, cela démontre

---

<sup>210</sup> Entretien avec Nicole Kiil-Nielsen, eurodéputée, le 2 mai 2009, annexe, p. 28.

<sup>211</sup> Idem, annexe, p. 40.

<sup>212</sup> Idem, annexe, p. 40.

<sup>213</sup> Idem, annexe, p. 33.

<sup>214</sup> « Israël-Palestine : Peut-on sortir de l'impasse ? », Table ronde à l'ENA, le 22 avril 2010, dans le cadre d'un festival « cultures de Paix », rencontres-débats, le 22-23.4.2010 à Strasbourg.

<sup>215</sup> Discussion informelle avec Hélène, journaliste, le 23 avril 2010.

l'incapacité du parlement européen à traiter le dossier israélo-palestinien. Dans l'entretien que j'ai réalisé avec elle avant son élection « surprise » elle m'avait dit, sur la possibilité qu'elle arrive au PE :

*« Si ça se faisait j'avoue que je serais ravie, hein, je m'investirai à fond dans ce projet, quoi. Ce serait super intéressant »<sup>216</sup>.*

Je trouve qu'effectivement Nicole Kiil-Nielsen s'investit beaucoup dans sa nouvelle fonction. Lorsque je l'ai rencontré au PE dans la session plénière de janvier elle était sans assistants, en train de broser ses dents dans son bureau, prête à partir à une conférence à Paris, une année après le conflit à Gaza. Selon la typologie des eurodéputés de Kauppi<sup>217</sup>, je place Mme Kiil-Nielsen comme une « novice », ayant peu d'expérience politique mais qui s'investit au PE.

Les eurodéputés Verts français élus en 2009 sont nombreux à être des novices dans la politique, de nouveaux entrants dans le champ politique, des élus qui n'étaient pas vraiment prévus, des militants de longue date du parti Vert, convertissant leur investissement dans le parti en carrière politique.

Catherine Grèze, par exemple, numéro deux de la région Sud Ouest, n'a aucune expérience politique avant son arrivée au PE. Elle est membre des Verts Midi-Pyrénées depuis 1985 et membre des Verts mondiaux. Des informations sur sa formation ou son expérience professionnelle sont difficiles à trouver. Voilà sa présentation personnelle sur son blog :

*« Mon engagement, suivant peut être une vie professionnelle déjà tournée vers l'international, puisque chez Chanel j'étais en charge de l'exportation des parfums vers les duty free d'Extrême Orient, m'a très vite conduit à prendre des responsabilités dans ce domaine »<sup>218</sup>.*

Au PE, Catherine Grèze est membre de la commission du développement (DEVE) et membre suppléante de la commission du développement régional (REGI).

---

<sup>216</sup> Entretien avec Nicole Kiil-Nielsen, eurodéputée, le 2 mai 2009, Annexe, p. 40.

<sup>217</sup> KAUPPI Niilo, *Democracy, social resources and political power in the European Union*, Manchester, Manchester University Press, 2005, p. 158.

<sup>218</sup> Source: [http://catherinegreze.eu/blog/?page\\_id=8](http://catherinegreze.eu/blog/?page_id=8).

Karima Delli, qui était positionnée quatrième sur la liste en Ile-de-France, n'a que 31 ans. Issue du milieu populaire, elle était la secrétaire fédérale des jeunes Verts, et assistante parlementaire au Sénat. Karima Delli a surtout de l'expérience dans des mouvements sociaux et le militantisme pour la cause sociale, dans différents collectifs et des associations militantes alternatives à Paris comme le collectif *Jeudi Noir* ou *Sauvons Les Riches*. Au PE, elle est membre de la commission de l'emploi et des affaires sociales (EMPL).

Malika Benarab-Attou était positionnée troisième dans la région du Sud-Est. Le résultat de 19.61% des votes l'a fait entrer au PE. Elle était dans le militantisme associatif contre le racisme mais n'avait pas d'expérience dans le champ politique avant son arrivée au PE. Elle était formatrice pour adultes pour des publics en insertion puis cadre à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Chambéry. Au PE, Malika Benarab-Attou est membre de la commission de la culture et de l'éducation (CULT) et membre suppléante de la commission des affaires étrangères (AFET).

Ces acteurs, issus de la « société civile », ces militants des organisations non gouvernementales (ONG) pour la protection de l'environnement ou des journalistes, saisissent les élections secondaires et l'ouverture relative des rangs d'un parti en difficulté comme une opportunité unique afin de se lancer dans une carrière politique nouvelle. Pour ces acteurs politiques, ces élus locaux ou ces nouveaux entrants dans le champ politique, le scrutin européen a une importance en soi (cf. encadré 14), pas forcément par rapport au niveau national, dit « premier » selon le modèle des élections nationales de second ordre. En même temps, la réussite électorale de cette nouvelle entreprise politique a permis aux élus locaux du parti Vert de renforcer leur monopole, souvent menacé, de la représentation légitime de la cause écologique dans le champ politique français, et à accumuler des postes électifs et des ressources qui leur sont attribuées à différents niveaux de pouvoir.

#### 4.7 Une proximité avec la « société civile »

Il est intéressant d'analyser le succès électoral de la liste *Europe Ecologie* comme une certaine réponse des électeurs à la « crise de la démocratie représentative ». C'est dans la transformation du lien représentatif que Bernard Manin trouve le sentiment de crise de représentation : « C'est le maintien, voire l'accroissement de l'écart entre les gouvernés et l'élite gouvernante qui provoque un sentiment de crise »<sup>219</sup>. Chez les Verts, j'observe un lien relativement proche entre les gouvernants et les gouvernés, entre l'élite dirigeante du parti et les militants de base, un lien qui n'est plus présent dans les partis politiques professionnels, avec de moins en moins « de liens d'identification entre la base et le sommet »<sup>220</sup>.

L'arrivée dans le champ politique des militants associatifs, sans capital politique européen ou sans capital politique tout court, est un effet qualitatif important de la réussite des Verts aux élections européennes de 2009. Pour ces nouveaux entrants, ces novices en politique et au PE, ces élections n'étaient pas des élections de second ordre, secondaires par rapport aux élections nationales, mais une opportunité unique de convertir leur militantisme associatif ou des années d'investissement au sein du parti Vert en carrière politique professionnelle, européenne, entre Bruxelles, Strasbourg et leur circonscription. L'analyse des profils et des trajectoires individuelles de ces nouveaux eurodéputés nous démontre l'importance du PE comme un « espace de professionnalisation politique alternatif »<sup>221</sup> au niveau national.

D'après le chercheur britannique Paul Whiteley, nous sommes devant un phénomène global du déclin des effectifs d'adhérents et de militants dans les partis politiques des démocraties occidentales<sup>222</sup>. Selon Whiteley, ce déclin de la participation des citoyens dans les partis politiques a des effets négatifs sur le fonctionnement de la démocratie car les partis politiques s'éloignent de la « société civile » vers une dépendance vis-à-vis de l'Etat. M Whiteley confirme le processus de cartellisation des partis politiques, analysé par Richard

---

<sup>219</sup> MANIN Bernard., *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Champs Flammarion, 2008, p. 300.

<sup>220</sup> Idem.

<sup>221</sup> BEAUVALLET Willy, *Profession : eurodéputé. Les élus français au Parlement européen et l'institutionnalisation d'une nouvelle figure politique et élective (1979-2004)*, Thèse de doctorat, Strasbourg, Ecole doctorale de droit, science politique et histoire, 2007, p. 48.

<sup>222</sup> WHITELEY Paul, "Is the party over ? The Decline of Party Membership and Activism across the Democratic World", communication à AEGCPP (Annual European Graduate Conference in Political Parties), au Centre d'Etudes Européennes (CEE), Sciences-Po Paris, le 4 mars 2010.

Katz et Peter Mair<sup>223</sup>. D'après Katz et Mair, il est généralement admis que les partis politiques doivent être classés et analysés en fonction de leur rapport, plus ou moins proches, avec la « société civile ».

Le champ politique écologique est proche du champ associatif écologique : le parti Vert français a des rapports étroits avec le réseau associatif écologiste en France. Un phénomène important de l'écologie politique en général, pas uniquement en France, est la réticence des militants écologistes vis-à-vis de la « politique politicienne » ; le milieu associatif tend à garder sa distance vis-à-vis des organisations partisans et à essayer de conserver son autonomie. La tentative des partis Verts d'attirer les militants de la cause écologique les laisse souvent indifférents<sup>224</sup>. En général, les militants « écolo » gardent une distance face aux partis politiques qui veulent les représenter et préfèrent les actions uniquement associatives, directes, concrètes. La réussite des Verts en Allemagne, par exemple, est due, selon l'analyse de Guillaume Sainteny, à la mobilisation des différents mouvements écologiques dans la société civile allemande. Il est intéressant de noter, par exemple, qu'Antoine Waechter, une figure politique qui est arrivé à construire une force politique écologique en France à la fin des années 1980 était un militant associatif en Alsace, issue de l'association *Alsace Nature*, comme l'eurodéputé Sandrine Bélier et d'autres hommes politiques Verts en Alsace. Selon Willy Beauvallet, l'élection des eurodéputés du parti Vert français est « moins liée à un militantisme proprement partisan qu'à un militantisme syndical ou associatif qui les a progressivement mis en rapport avec des partis politiques à la recherche – notamment dans la perspective propre des élections européennes – de personnalités associés à des 'candidats d'ouverture' »<sup>225</sup>. Ainsi, la nouvelle organisation politique *Europe Ecologie* peut être analysée comme une initiative du parti Vert français, dans un souci de se renouveler.

Nous pouvons analyser l'entrée en politique de quelques personnes du milieu associatif écologique par le contexte du champ associatif écologique à la suite du Grenelle de l'environnement, fin 2007, une grande concertation médiatisée entre le gouvernement et les

---

<sup>223</sup> KATZ Richard et MAIR Peter, La transformation des modèles d'organisation et de démocratie dans les partis ; l'émergence du parti cartel dans Dezé et Aucante, Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales, Paris, Presses de Science Po, pp. 35-64.

<sup>224</sup> DEVAUX Sandrine (dir.), *Les nouveaux militantismes dans l'Europe élargie*, L'Harmattan, Paris, 2005, p. 175.

<sup>225</sup> BEAUVALLET Willy, Profession : eurodéputé. Les élus français au Parlement européen et l'institutionnalisation d'une nouvelle figure politique et électorale (1979-2004), Thèse de doctorat, Strasbourg, Ecole doctorale de droit, science politique et histoire, 2007, p. 226.

grandes associations environnementales françaises. Sans entrer dans les détails de cet événement, il est utile de souligner qu'il s'agit d'un dialogue médiatisé entre la « société civile » française et le gouvernement. D'après ma recherche, l'entrée en politique des quelques personnes du milieu associatif écologique peut-être expliquée par leur déception de l'application des décisions du Grenelle par le gouvernement Sarkozy et par le réseau social qui s'est formé pendant les négociations du Grenelle. Au départ, les personnes impliquées dans les négociations avec le gouvernement étaient plutôt satisfaites de leur force politique, comme me l'a expliqué le sénateur Vert Jacques Muller :

*« Pendant le Grenelle les associations étaient très contentes. Certain nombre de propositions reprises dans le Grenelle, il y a eu une sorte de dérision dans le milieu associatif, genre 'on a même plus besoin d'un relais politique, on peut dialoguer directement avec le gouvernement'. Et ceux qui étaient le plus dans ce registre, je pense notamment au milieu de Nicolas Hulot »<sup>226</sup>.*

L'eurodéputée Nicole Kiil-Nielsen :

*« ...tous ceux qui ont participé comme Yannick Jadot, Sandrine Bélier, Jean-Paul Besset et bien, tous ceux qui ont participé étaient très enthousiastes, et c'est normal, très motivés, ils se sont beaucoup appliqués dans le Grenelle de l'environnement »<sup>227</sup>.*

Après le Grenelle, ces acteurs du milieu associatif étaient plutôt déçus par la manière dont le gouvernement a appliqué les décisions prises en concertation avec eux. Mme Kiil-Nielsen :

*« Et puis, bah...après...ça a été la déception de s'apercevoir que finalement les belles paroles, les belles promesses du gouvernement, ça n'aboutissait pas à des véritables mesures concrètes ni à des décisions fortes qui sont pourtant nécessaires. Donc ces personnes là ont été quand même déçues de s'apercevoir que la négociation avec le gouvernement n'avait pas porté ses fruits. Je pense que ça explique aussi que ces personnes sont venues du milieu associatif à la politique. »<sup>228</sup>*

---

<sup>226</sup> Entretien avec Jacques Muller, sénateur et candidat aux européennes, le 18 avril 2009, annexe, p. 42.

<sup>227</sup> Entretien avec Nicole Kiil Nielsen, eurodéputée, le 2 mai 2009, annexe, p. 30.

<sup>228</sup> Idem.

*« Le discours de Hulot a beaucoup changé après le Grenelle. En disant, on n'y arrivera pas si on n'est pas dans les instances de pouvoir. Donc il y a eu une demande très très forte dans le milieu associatif, demande du politique. Et nous, on est quand même le partenaire privilégié... les associations ont vu les limites de l'associatif »<sup>229</sup>.*

Une partie des élus au PE en 2009, issus de la liste *Europe Ecologie*, sont proches de certaines ONG, de la « société civile », pas seulement comme une « étiquette » légitime, utilisée par le parti Vert, mais aussi par leur socialisation récente et leur réseau social. Ces eurodéputés essayent de représenter politiquement le réseau associatif écologique, et d'obtenir une légitimité politique par leur réseau social associatif. Je trouve ici un certain retour du modèle un peu dépassé du « parti de masse », analysé par Maurice Duverger<sup>230</sup>, un parti politique qui essaie de se rapprocher de sa base électorale, de ses sympathisants et militants de base, un peu de la même façon que le parti social démocrate d'autrefois a gagné sa puissance politique de sa proximité avec les syndicats et les travailleurs.

Des acteurs du parti Vert qui se sont trouvés écartés de la liste en 2009 et qui étaient mécontents avec la nouvelle entreprise politique, ont souligné que ce ne sont pas des associations toutes entières qui sont entrées en politique, mais quelques individus issus de ces associations (voir aussi encadré 15). Marie-Hélène Aubert, une eurodéputée qui était écartée de la liste pour laisser la place aux candidats d'« ouverture » :

*« C'est mon avis et il n'est pas forcément partagé par tout le monde, mais il n'y a pas vraiment d'osmose entre toute la mouvance associative et la mouvance des Verts. Il y a plutôt une campagne des Verts avec des personnalités comme Yannick Jadot, Sandrine Bélier... je sais pas quoi, mais qui ne représentent qu'eux mêmes. Enfin, je veux dire il n'y a pas FNE derrière, il n'y a pas Greenpeace, voilà... C'est un peu un abus de langage que de dire que, comme je le lis parfois dans la presse, il y a Nicolas Hulot, il y a tout le monde, il y a Greenpeace. Non »<sup>231</sup>.*

J'analyse ici un double usage : les Verts utilisent la légitimité dans l'opinion publique des étiquettes comme « associative », « société civile », « Greenpeace » ou « Nicolas Hulot », et des personnes issues du milieu associatif utilisent le parti Vert comme un outil afin

---

<sup>229</sup> Entretien avec Jacques Muller, sénateur et candidat aux européennes, le 18 avril 2009, annexe, p. 42.

<sup>230</sup> DUVERGER Maurice, *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1969.

<sup>231</sup> Entretien avec Marie-Hélène Aubert, le 25 mars 2009, annexe, p. 74.

d'entamer une carrière politique : ce sont des acteurs qui sont arrivés au sommet d'une grande association écologique nationale, qui cherchent à convertir leur capital symbolique et social, accumulé dans le champ associatif, dans le champ politique : Yannick Jadot de *Greenpeace*, Sandrine Bélier de *FNE* ou Jean-Paul Besset de *Fondation Nicolas Hulot* (cf. encadré 16).

La campagne électorale des élections européennes est aussi une bonne occasion pour les nouveaux entrants dans le champ politique de se professionnaliser, d'acquérir un peu d'expérience du terrain en période de campagne, de connaître et de se faire connaître. Je voudrais montrer cette idée par l'exemple de Sandrine Bélier, juriste de l'environnement et ancienne directrice d'*Alsace Nature*, une association régionale de protection de l'environnement, et de *France Nature Environnement*, une fédération d'associations. Elle a été désignée tête de liste d'*Europe Ecologie* dans la région de l'Est, et elle est aujourd'hui eurodéputée. Sarah Pinkélé, une salariée de son équipe de campagne a décrit ainsi l'apprentissage du métier politique par Bélier :

*« Elle était juriste... ce n'était pas une politicienne... elle a quand même acquis quelque chose pendant ces derniers mois... elle a changé la forme de son discours... les premiers discours de Sandrine... ça ne passait pas... c'était catastrophique... elle a fait un progrès monstrueux, parler devant les médias, parler devant une salle de plusieurs centaines de personnes, elle a clairement appris, quoi »<sup>232</sup>.*

Le parti Vert a utilisé les élections européennes comme une occasion de lancer et tester une nouvelle entreprise politique. *Europe Ecologie* est une initiative d'un parti en difficultés qui cherche à se renouveler et à attirer de nouveaux membres et de nouveaux électeurs. Selon mes données, il s'agit d'une sorte de partenariat entre un petit appareil politique et une petite élite issue du milieu associatif écologique, qui cherche à convertir son investissement associatif dans une carrière politique professionnelle. Le but de l'entreprise politique était de créer un monopole Vert, de devenir le seul acteur politique représentatif « authentique » et légitime des préoccupations écologiques sur le marché politique français.

---

<sup>232</sup> Entretien avec Sarah Pinkélé, coordinatrice des comités locaux de la campagne d'Europe Ecologie, le 16 novembre 2009. Annexe, p. 140. Notons simplement qu'entendre dire d'une salariée de l'équipe de campagne que le discours de son candidat était catastrophique n'est possible qu'après les élections.

La stratégie d'« ouverture » par un petit parti en difficulté électorale n'est pas nouvelle. Alain Jund, maire adjoint Vert de Strasbourg et co-animateur du comité local *d'Europe Ecologie* de la même ville, a expliqué que pour la liste des dernières élections municipales en mars 2008, les Verts ont favorisé la parité entre les Verts et les membres des associations, exactement comme pour les élections européennes de 2009<sup>233</sup>. Par exemple, pour les élections européennes de 1999, le Parti Communiste Français (PCF), concurrencé par une liste commune de la Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR) et de Lutte Ouvrière (LO), avait créé une liste paritaire entre communistes et non communistes<sup>234</sup>, rassemblant des intellectuelles, des artistes et des syndicalistes sous une liste nommée *Bouge l'Europe*. Selon Marc Lazar, les élections européennes de 1999 avaient une importance considérable pour le PCF, car elles représentaient un « véritable ballon d'essai de sa politique de rénovation »<sup>235</sup>. Je trouve la même importance dans mon cas étudié ici. L'expérimentation du PCF aux européennes de 1999 a échoué, alors que celle des Verts aux européennes de 2009 a réussi, et elle a continué aux élections régionales de mars 2010.

Selon mon étude, le parti Vert français, marginalisé dans le champ politique national et affaibli par ses divisions internes et une forte concurrence externe, a lancé la liste *Europe Ecologie* aux élections européennes de juin 2009. Grâce à l'ouverture du parti Vert au milieu associatif et le succès électoral de cette stratégie, de nouveaux acteurs, issus de la « société civile », sont entrés dans le champ politique, et cela par le biais des élections européennes, donc au PE. Il me semble que ce phénomène a des effets sur la définition légitime de la représentation politique et de la manière de faire de la politique, au PE mais aussi au-delà, sur l'ensemble du champ politique à multiples niveaux.

---

<sup>233</sup> Entretien avec Alain Jund, le 16 avril 2009, annexe, p. 107.

<sup>234</sup> LAZAR Marc., « La gauche communiste plurielle », *Revue Française de Science Politique*, vol.49, n°4-5, 1999, pp. 695-706.

<sup>235</sup> Idem, p. 695.

## Conclusion

Dans la première partie du mémoire, j'ai présenté le modèle des élections de second ordre, dominant en sciences politiques, et le débat scientifique sur cette question. J'ai argumenté que ce modèle est limité par la domination de la référence nationale et la méthodologie quantitative. Le paradigme national peut être analysé comme une expression d'une perception dominante qui prend l'Etat-Nation comme la référence ultime en sciences politiques<sup>236</sup>. J'estime que le modèle de Reif et Schmitt est un exemple d'un « mimétisme institutionnel »<sup>237</sup> qui ignore les caractères qualitatifs propres aux élections européennes.

Dans la deuxième partie j'ai proposé d'analyser les élections européennes en tant qu'élections à multiples niveaux, en me basant sur la notion du champ politique à multiples niveaux de Crum et Fossum<sup>238</sup>. J'ai démontré que les élections européennes impliquent des acteurs politiques sur plusieurs niveaux de pouvoir, et qu'il existe une continuité entre les différentes campagnes électorales. J'ai proposé de dépasser le débat scientifique actuel, basé sur le paradigme national, sur la question de l'« européanisation » des élections européennes.

Dans la troisième partie j'ai démontré que les caractères spécifiques des élections européennes permettent aux Verts français de participer pleinement à la compétition électorale, ce qui est impossible pour eux aux élections nationales en France. Par le biais de ces élections, les Verts obtiennent des élus au PE et un accès aux différentes ressources, dont ils sont largement dépourvus dans le champ politique national.

Dans la quatrième partie du mémoire j'ai démontré comment des Verts français, marginaux dans le champ politique national et divisés entre eux, ont investi dans les élections européennes de 2009, perçues comme marginales, afin de survivre politiquement, de se renouveler, de faire élire leurs candidats et de promouvoir leurs enjeux politiques spécifiques, et ainsi de faire valoir leurs capitaux, adaptés à ces enjeux. Ainsi, l'« espace politique européen en formation »<sup>239</sup> représente, pour les Verts français, un lieu

---

<sup>236</sup> D'ailleurs, en hébreu, la discipline de sciences politiques s'appelle « les sciences de l'Etat ».

<sup>237</sup> MAGNETTE Paul, *Le régime politique de l'Union européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 153.

<sup>238</sup> CRUM Ben and FOSSUM, John Erik, "The multilevel Parliamentary Field: a framework for theorizing representative democracy in the EU", *European Political Science Review*, 2009, vol. 1, no. 2, p. 249-271.

<sup>239</sup> GEORGAKAKIS Didier, « La sociologie historique et politique de l'Union européenne : Un point de vue d'ensemble et quelques contrepoints », *Politique européenne*, no. 25, 2008, p. 55.

d'investissement politique alternatif et une opportunité de détourner le blocage dans le champ politique national. Cet usage significatif ne correspond pas au modèle des élections nationales de second ordre, qui ne prend pas en compte le point de vue des acteurs et leur stratégie.

Ce mémoire de recherche a démontré que les élections européennes de 2009 pour les Verts français n'étaient pas des élections nationales de second ordre comme le suggère le modèle de Reif et Schmitt<sup>240</sup>, mais un scrutin de première importance : une opportunité unique et précieuse pour ces acteurs politiques marginaux dans le champ politique national en France. En utilisant les élections européennes, ces acteurs défient le système de clivages politiques dominant au niveau national en portant un nouvel enjeu politique émergent dans la société française. Les Verts apportent également une nouvelle définition de la politique, davantage basée sur l'expertise scientifique et technique, sans les références idéologiques et le positionnement traditionnel sur le clivage gauche/droite.

Les résultats de cette recherche démontrent les limites du modèle dominant de Reif et Schmitt et la nécessité de le mettre à jour. En étudiant les élections européennes de 1999 en Finlande, Niilo Kauppi a argumenté que « les transformations qualitatives sont, à plusieurs égards, plus importantes que les changements de quelques pourcentages dans la popularité des partis politiques »<sup>241</sup>, et que ces élections « permettent aussi la construction sociale de nouvelles conceptions de la représentativité politique et de la délégation politique... Les élections au PE contribuent aussi à la restructuration des champs politiques nationaux »<sup>242</sup>. La réussite des Verts aux élections européennes de 2009 en France peut signifier des transformations qualitatives importantes sur l'ensemble du champ politique en France.

La percée électorale des Verts français comme une troisième force politique nationale actuellement en France est un développement significatif dans le champ politique français, qui est un effet direct des élections européennes et ses spécificités. Le fait que les *leaders*, actuels, et probablement futurs, de cette force politique en ascension soient aujourd'hui au

---

<sup>240</sup> REIF Karlheinz et SCHMITT Hermann, « Nine Second-order National Elections: A Conceptual Framework for the Analysis of European Elections Results », *European Journal of Political Research*, Vol. 8, issue 1, 1980, pp. 3-44.

<sup>241</sup> KAUPPI Niilo, « La construction de l'Europe : le cas des élections européennes finlandaises en 1999 », *Cultures & Conflits*, n°38-39, 2000, p 118.

<sup>242</sup> Idem.

PE, peut avoir des effets qualitatifs qui sont difficilement mesurables sur la socialisation politique de ces acteurs.

Pour les Verts français, le PE représente un « espace de professionnalisation alternatif »<sup>243</sup>. Cette professionnalisation alternative dans l'UE, au sein du PE, peut avoir des effets au-delà des Verts et au-delà du PE, sur l'ensemble du champ politique français et ses différents niveaux de pouvoir. Le PE n'est pas seulement « une nouvelle base d'action politique »<sup>244</sup>, il est aussi un nouveau lieu de socialisation politique.

D'après Jacques Lagroye<sup>245</sup>, l'apprentissage du métier politique est un processus de socialisation : l'homme politique apprend sur le tas des pratiques professionnelles comme des techniques de communication, un répertoire de comportements, un savoir-faire, ainsi que des croyances et des perceptions. Selon Lagroye, la production de normes de comportement et de représentations se fait dans l'interaction entre l'histoire personnelle de l'élu et « les exigences réelles ou supposées de groupes organisés, les effets de la concurrence, la fréquentation des lieux et de rassemblements où sont propagés des croyances et des préjugés »<sup>246</sup>. D'après Georges Ross, les eurodéputés participent à jouer à ce qui concerne la diffusion « dans leur milieu d'origine des normes acquises dans le jeu européen »<sup>247</sup>.

La culture du compromis et du consensus, qui caractérise le travail au PE, avec la nécessité de construire des coalitions ad-hoc, est très différente de la culture politique en France, caractérisée par un conflit entre la majorité du gouvernement et l'opposition. Jacques Muller, sénateur Vert, candidat aux européennes, a voulu quitter le Sénat pour le PE :

*« Le travail au parlement européen est beaucoup plus intéressant qu'à l'assemblée nationale ou au Sénat, où chez nous la droite est en situation de monopole... Dans le parlement européen... pour faire des alliances il faut trouver des alliés, il faut faire des compromis, il faut construire quoi »*<sup>248</sup>

---

<sup>243</sup> BEAUVALLET Willy, Profession : eurodéputé. Les élus français au Parlement européen et l'institutionnalisation d'une nouvelle figure politique et élective (1979-2004), Thèse de doctorat, Strasbourg, Ecole doctorale de droit, science politique et histoire, 2007, p. 48.

<sup>244</sup> Idem.

<sup>245</sup> LAGROYE Jacques, « être du métier », Politix, Vol. 7, no. 28, 1994, pp. 5-15.

<sup>246</sup> Idem, p. 14.

<sup>247</sup> ROSS Georges, « préface » dans COSTA Olivier et MAGNETTE Paul (Ed.), *Une Europe des élites ? Réflexion sur la fracture démocratique de l'Union européenne*, Bruxelles, Institut d'études européennes, 2007, p. 5.

<sup>248</sup> Entretien avec Jacques Muller, sénateur et candidat aux européennes, le 18 avril 2009, annexe, p. 50.

Jean-Paul Basset, qui a été pendant dix ans le rédacteur en chef au journal *Le Monde*, élu d'*Europe Ecologie* en 2009, m'a dit :

*« Il y a cette culture commune, cette volonté commune. Ça, ça change beaucoup de choses, on peut discuter, quoi, on n'est pas à lancer des baptêmes, chacun se renforce dans ses positions, et on est dans une espèce de théâtre pseudo-démocratique ... On a toujours le modèle de l'Assemblée Nationale ou le Sénat... La démocratie c'est majorité / opposition... ici ce n'est pas pareil. Ce sont des majorités qui se construisent sur chaque dossier, ce sont des majorités qui sont mouvantes... les électeurs, personne le sait ça, l'idée que ça fonctionne complètement différemment. Chaque fois que je le raconte, les gens sont surpris, ça ne se passe pas comme à l'Assemblée Nationale »<sup>249</sup>.*

Peter Mair et Jacques Thomassen<sup>250</sup> argumentent que la représentation politique au niveau national n'est pas l'exemple à suivre au niveau européen :

*« Traditional systems of party government at the national level are no longer shining examples of effective and legitimate systems of representative government »<sup>251</sup>.*

---

<sup>249</sup> Entretien avec Jean-Paul Basset, eurodéputé, le 9 mars 2010, annexe, p. 20.

<sup>250</sup> MAIR Peter and THOMASSEN Jacques, « Political representation and government in the European Union », *Journal of European Public Policy*, Vol. 17, no. 1, January 2010, pp. 20-35.

<sup>251</sup> Idem, p. 21. En français : « Les systèmes des partis politique traditionnels au niveau national ne sont plus des exemples brillantes des systèmes de gouvernement représentatif effectifs et légitimes ».

## Sources

- 1.1 Entretiens
- 1.2 Notes ethnographiques
- 1.3 Documents audiovisuels
- 1.4 Sites Internet
- 1.5 Résultats électoraux

### 1.1 Entretiens

#### Députés au PE du Parti Vert français de la législature 2004-2009 :

Marie-Hélène Aubert, eurodéputée, le 25 mars 2009 au PE<sup>252</sup>.

Alain Lipietz, eurodéputé, le 25 mars 2009 au PE.

Gérard Onesta, eurodéputé, le 2 avril 2009 par téléphone.

#### Députés au PE de la liste *Europe Ecologie* de la législature 2009-2014:

Jean-Paul Besset, eurodéputé (no. 1, Centre Massif-central), le 31 mars 2009 par téléphone (en tant que candidat), et le 9 mars 2010 au bar du PE.

Nicole Kiil-Nielsen, eurodéputé (No. 2, Ouest) le 2 mai 2009 par téléphone et le 21 Janvier 2010 au PE.

#### Assistants parlementaires :

Roger Chiajese, assistant de l'eurodéputée Marie-Anne Isler-Béguin, le 26 mars 2009.

#### Candidats d'*Europe Ecologie*, non élus en 2009 :

Jacques Muller, sénateur (no. 2, Est), le 18 avril 2009 dans un restaurant à Strasbourg.

#### Personnel de la campagne électorale d'*Europe Ecologie*, dans la région Grand Est :

Eric Schultz, conseiller municipal à Strasbourg, directeur de campagne, le 19 mars 2009.

Alain Jund, adjoint au maire de Strasbourg, le 16 avril 2009.

Salima El yakhlifi, Présidente des Jeunes Verts Alsace, le 26 février 2009.

Sarah Pinkélé, coordinatrice des comités locaux, le 16 novembre 2009.

---

<sup>252</sup> Les entretiens avec les eurodéputés étaient menés dans leurs bureaux personnels au 5<sup>e</sup> étage du bâtiment Louis Weiss du PE à Strasbourg, lors des séances plénières, si cela n'est pas précisé.

Patrick Barbier, maire de Muttersholz, le 20 mars 2009.

Personnel de la campagne électorale d'Europe Ecologie, d'autres régions en France :

Jean-Michel Braud, directeur de campagne, région Grand Ouest, le 13 avril 2009 par téléphone.

Eurodéputés d'autres partis écologiques en Europe de la législature 2009-2014:

Allemagne, Bündnis 90/Die Grünen :

Jan Albrecht, eurodéputé, le 19 janvier 2010.

Franziska Brantner, eurodéputée, le 11 mars 2010 au café du PE.

Michael Cramer, eurodéputé, le 10 mars 2010 à l'espace des médias au PE.

Ska Keller, eurodéputée, le 19 janvier 2010.

Danemark, Socialistisk Folkeparti (SF) :

Margrete Auken, eurodéputée, le 11 mars 2010.

Emilie Turunen, eurodéputée, le 11 mars 2010.

Belgique, Ecolo :

Isabelle Durant, eurodéputée, le 19 janvier 2010 dans son bureau au 11<sup>e</sup> étage du PE.

Philippe Lamberts, eurodéputé, le 18 mai 2010 au café du PE.

Suède, Miljöpartiet de Gröna (MP) :

Isabelle Lövin, eurodéputée, le 9 mars 2010.

Carl Schlyter, eurodéputé, le 16 juin 2010.

## **1.2 Notes ethnographiques**

Europe Ecologie aux élections au PE, région Est :

Réunion de lancement de la campagne, région Grand Est, le 14 janvier 2009 à Strasbourg.

Europe Ecologie Alsace aux élections régionales de mars 2010:

Réunion de campagne, le 13 septembre 2009, salle *Sainte Barbe* à Sélestat.

Meeting de campagne, le 8 mars 2010 au Palais de la Musique et des Congrès, Strasbourg.

### **1.3 Documents audiovisuels**

France 2, *A vous de juger*, émission diffusée le 17 septembre 2009.

### **1.4 Sites Internet :**

Le site [www.europeecologie.fr](http://www.europeecologie.fr) consulté régulièrement pendant la campagne électorale des élections européennes de Juin 2009.

Le site officiel du PE, [www.europarl.europa.eu](http://www.europarl.europa.eu), pour des informations sur des eurodéputés et leurs appartenances politiques, ainsi que des éléments personnels tels l'année de naissance des élus, leur formation, leurs expériences personnelles et leurs fonctions politiques dans le passé. Le site Wikipedia et les blogs personnels des élus ont été également consultés afin de préparer des entretiens avec de candidats et des eurodéputés.

### **1.5 Résultats électoraux**

**page**

Tableau 1 : Les candidats écologiques aux élections présidentielles (1974-2007). 58

Tableau 2 : Les listes écologiques aux élections européennes (1979-2009). 60

## **Bibliographie**

- 2.1 Références générales en sciences sociales et politiques
- 2.2 Références générales en études européennes
- 2.3 Références méthodologiques
- 2.4 Références méthodologiques en études européennes
- 2.5 Les élections au parlement européen
- 2.6 Le parlement européen
- 2.7 L'écologie politique (notamment en France)
- 2.8 Références sur des cas analogues

### **2.1 Références générales en sciences sociales et politiques**

BECKER Howard S., *Outsiders, études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985.

BERGER Peter L. and LUCKMANN Thomas, *The Social Construction of Reality, A treaty in the sociology of knowledge*, New York, Doubleday & Co., 1966.

BOURDIEU Pierre, *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Les éditions de minuit, 1979.

BOURDIEU Pierre, *propos sur le champ politique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2000.

BOURDIEU Pierre, « La représentation politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 36, no. 1, 1981, pp. 3-24.

BRACONNIER Céline and DORMAGEN Jean-Yves, *La démocratie d'abstention, aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Paris, Gallimard, 2007.

DUVERGER Maurice, *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1969.

ELIAS Norbert, « Le repli des sociologues dans le présent », une traduction du texte anglais « The Retreat of Sociologists into the Present » par Sébastien Chauvin, *Genèses*, 2003, pp. 133-151.

GAXIE Daniel, *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, 2003 (4<sup>e</sup> éd).

GAXIE Daniel, *Le cens caché : inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Edition du Seuil, 1978.

GOFFMAN Erving, *The presentation of Self in everyday life*, Penguin Books, 1959.

GROSSMANN Emiliano et SAUGER Nicolas, *Introduction aux systèmes politiques nationaux de l'UE*, Bruxelles, De Boeck, 2007.

INGLEHART Ronald, *The Silent Revolution : Changing Values and Political Styles among Western Publics*, Princeton, NJ, Princeton University Press, 1977.

KATZ Richard et MAIR Peter, « La transformation des modèles d'organisation et de démocratie dans les partis ; l'émergence du parti cartel » dans DEZE Alexandre et AUCANTE Yohann (Dir.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti cartel en question*, Paris, Presse de Science Po, 2008, p. 62.

LAGROYE Jacques, « être du métier », *Politix*, Vol. 7, no. 28, 1994, pp. 5-15.

LIJPHART Arendt, *Democracy in Plural Societies: A Comparative Exploration*. New Haven, Yale University Press, 1977.

LIPSET Seymour and ROKKAN Stein, *Structures de clivages, systèmes de partis et alignement des électeurs : une introduction*, Bruxelles, Edition de l'Université de Bruxelles, 2008.

LIPSET Seymour and ROKKAN Stein, *Cleavage structure, party systems, and voter alignments: cross national perspectives*, New York, Free Press, 1967.

MANIN Bernard., *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Champs Flammarion, 2008.

MARCUSE Herbert, *One Dimensional Man, Studies in the Ideology of Advanced Industrial Society* London, Routeladge & Kagan Paul Ltd, 1964.

MARX Karl, *Philosophie*, Paris, Gallimard, 1965.

MAYER Nonna et PERRINEAU Pascal, *Les comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 1992.

OFFERLE Michel, *Les partis politiques*, Paris, PUF, 2002.

WEBER Max, *Le savant et le politique*, Paris, La Découverte, 2003.

## **2.2 Références générales en études européennes**

CRUM Ben and FOSSUM, John Erik, "The multilevel Parliamentary Field: a framework for theorizing representative democracy in the EU", *European Political Science Review*, 2009, vol. 1, no. 2, p. 249-271.

DEVAUX Sandrine (dir.), *Les nouveaux militantismes dans l'Europe élargie*, Paris, L'Harmattan, 2005. pp. 171-190

DEVIN Guillaume et COURTY Guillaume, *La construction européenne*, Paris, La découverte, 2005.

JACQUOT Sophie et WOLL Cornelia (Dir.), *Les usages de l'Europe : Acteurs et transformations européennes*, 2004, pp. 1-29, 141-175, 293-295

KAUPPI Niilo, *Democracy, social resources and political power in the European Union*, Manchester, Manchester University Press, 2005.

LORD Christopher, *Democracy in the European Union*, London, Sheffield Academic Press, 1998.

MAGNETTE Paul, *Contrôler l'Europe : pouvoir et responsabilité dans l'Union européenne*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003.

MAGNETTE Paul, *Le régime politique de l'Union Européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

ROBERT Cécile, « L'expertise comme mode d'administration communautaire : entre logiques technocratiques et stratégies d'alliance », *Politique européenne*, 2003/3, no. 11, pp. 57-78.

TAGGART Paul and SZCZERBIAK Alexis, *Opposing Europe? The Comparative Party politics of Euroscepticism*, Oxford University Press, 2008.

### **2.3 Références méthodologiques**

BEAUD Stéphane et WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte ; 2003.

BECKER Howard S., *Ecrire les sciences sociales : Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*, Paris, Economica, 2004.

BECKER Howard S., « Biographie et mosaïque scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 62, no. 1, 1986, pp. 105-110.

BOURDIEU Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 62, no. 1, 1986, pp. 69-72.

CHAMBOREDON Hélène, PAVIS Fabienne, SURDEZ Muriel, WILLEMEZ Laurent, « S'imposer aux imposants. A propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses*, Vol. 16, no. 1, 1994, pp. 114-132.

DARMON Muriel, « le psychiatre, la sociologue et la boulangère. Analyse d'un refus de terrain », *Genèses*, Vol. 58, 2005, pp. 98-112.

DUCHESNE Sophie, « Entretien non-préstructuré, stratégie de recherche et étude des représentations. Peut-on déjà faire l'économie de l'entretien 'non-directif' en sociologie ? », *Politix*, Vol. 9, no. 35, 1996, pp. 189-206.

JOANA Jean, « Les usages de la méthode biographique en sciences sociales », *Pôle sud*, Vol. 1, no. 1, 1994, pp. 89-99.

PASSERON Jean-Claude, « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, Vol. 31, no. 1, 1990, pp. 3-22.

## **2.4 Références méthodologiques en études européennes**

FAVELL Adrian and GUIRADON Virginie, "The Sociology of the European Union: An Agenda", *European Union Politics*, vol. 10, 2009, pp. 550-576.

GEORGAKAKIS Didier, « La sociologie historique et politique de l'Union européenne : Un point de vue d'ensemble et quelques contrepoints », *Politique européenne*, no. 25, 2008, pp. 53-85.

KAUPPI Niilo et RASK Madsen Mikael, « Institutions et acteurs : rationalité, réflexivité et analyse de l'UE », *Politique européenne*, no. 25, 2008, pp. 87-113.

KAUPPI Niilo, "EU Politics", dans FAVELL Adrian et GUIRAUDON Virgine (Ed.), *The Sociology of European Union*, London, Palgrave, forthcoming, ch. 8.

KAUPPI Niilo, *Rationality, Institutions and Reflexivity in the EU : Some Ontological and Epistemological Considerations*, GSPE Working papers, janvier 2009.

SAURUGGER Sabine, « Une sociologie de l'intégration européenne ? », *Politique européenne*, no. 25, 2008, pp. 5-22.

## **2.5 Les élections au parlement européen**

BELOT C. et GREFFET F., « Une Europe en quête d'électeurs : retour sur différentes lectures de l'abstention aux élections européennes à l'occasion du scrutin de juin 2004 », in DELWIT P. et POIRIER P. (Ed.), *Parlement puissant, électeurs absents : Les élections européennes de juin 2004*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2005. p.179-203.

BLONDEL Jean, SINNOTT Richard and SVENSSON Palle, "Representation and Voter Participation", *European Journal of Political Research*, vol. 32, no. 2, 1997, pp. 243-272.

CARRUBBA Clifford J., and TIMPONE Richard, "Explaining Vote Switching Across First and Second Order Elections: Evidence from Europe", *Comparative Political Studies*, Vol. 38, No. 3, 2005, pp. 260-281.

CAUTRES Bruno, « La participation aux élections européennes comme problème de représentation politique », dans SAURUGGER Sabine (Dir.), *Les modes de représentation dans l'Union Européenne*, Paris, L'Harmattan, 2003, pp. 37-65.

CURTICE John, "The 1989 European Elections: Protest or Green Tide?" *Electoral Studies*, vol. 8, no. 3, 1989, pp. 217-230.

DELOYE Yves (Ed.), *Dictionnaire des élections européennes*, Paris, Economica, 2005.

DELWIT Pascal et De WAELE Jean-Michel (Dir.), *Le mode de scrutin fait-il l'élection ?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2000.

DELWIT Pascal et POIRIER Philippe (Ed.), *Parlement puissant, électeurs absents : Les élections européennes de juin 2004*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2005.

HAGEMANN Sara and HIX Simon, "Could changing the electoral rules fix European Parliament elections?" *Politique européenne*, no. 28, 2009, pp. 37-52.

HERTNER Isabelle, *Are European elections campaigns Europeanised ? The case of the Party of European Socialists in 2009*, article présenté au panel no. 3, "Political parties in a Europeanised Arena", AEGCPP (Annual European Graduate Conference on Political Parties), Centre d'Etudes Européennes, Sciences-Po, Paris, le 4 mars 2010.

HIX Simon and MARSH Michael, 'Punishment or Protest? Understanding European Parliament Elections', *The Journal of Politics*, vol. 69, no. 2, 2007, pp. 495-510.

HOBOLT Sarah B., SPOON Jae-Jae, TILLEY James, "A Vote against Europe? Explaining Defection of the 1999 and 2004 European Parliament Elections", *British Journal of Political Science*, Vol. 39, issue 1, 2008, pp. 93-115.

IRWIN Galen, Second-order or third-rate? : Issues in the campaign for the elections for the European Parliament 1994, *Electoral Studies*, Vol. 14, Issue 2, 1995, pp. 183-199

KAUPPI Niilo, « La construction de l'Europe : le cas des élections européennes finlandaises en 1999 », *Cultures & Conflits*, no. 38-39, 2000, pp. 101-118.

LEFEBVRE Rémi, « Logiques partisans, territorialisation et capital politique européen. La constitution des listes socialistes françaises aux élections européennes », communication au colloque « *le lien électoral au PE* » à la Maison Inter universitaire des Sciences de l'Homme - Alsace (MISHA), Strasbourg, le 19 novembre 2009.

LEFEBVRE Rémi, « Faire de la politique ou vivre de la politique », *Le Monde Diplomatique*, no. 667, octobre 2009, p. 1, 4-5.

MARSH Michael, 'Testing the Second-Order Election Model After Four European Elections', *British Journal of Political Science*, vol. 28, no. 4, 1998, pp. 591-607.

REIF Karlheinz. et SCHMITT Hermann « Nine Second-order National Elections: A Conceptual Framework for the Analysis of European Elections Results », *European Journal of Political Research*, Vol. 8, issue 1, 1980, pp. 3-44.

REIF Karlheinz, "National electoral cycles and European elections 1979 and 1984", *Electoral Studies*, Vol. 3, Issue 3, 1984, pp. 244-255

ROZENBERG Olivier, « L'influence du parlement européen et l'indifférence de ses électeurs : une corrélation fallacieuse ? », *Politiques européennes*, no. 28, printemps 2009, pp 7-39.

WEBER Till, "Campaign Effects and Second-Order Cycles: A Top-Down Approach to European Parliament Elections", *European Union Politics*, Vol. 8, 2007, pp. 509-536.

WEBER Till, "When the cat is away the mice will play: Why elections to the European Parliament are about Europe after all", *Politique européenne*, no. 28, 2009, pp. 53-71.

## 2.6 Le parlement européen

ABELES Marc, *La vie quotidienne au Parlement européen*, Paris, Hachette, 1992.

BEAUVALLET Willy, *Profession : eurodéputé. Les élus français au Parlement européen et l'institutionnalisation d'une nouvelle figure politique et élective (1979-2004)*, Thèse de doctorat, Strasbourg, Ecole doctorale de droit, science politique et histoire, 2007.

COSTA Olivier, *Le Parlement européen : assemblée délibérante*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001.

COSTA Olivier, « Le parlementarisme au-delà de l'Etat : Le cas de l'Union Européenne », dans COSTA Olivier, KERROUCHE Eric et MAGNETTE Paul (Dir.), *Vers un renouveau du parlementarisme en Europe ?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2004, pp. 271-294.

COSTA Olivier, *le parlement européen et les associations de citoyens*, dans BELOT Céline et CAUTRES Bruno, (Dir.), *La vie démocratique de l'Union européenne*, Paris, La documentation française, 2006, pp. 17-35.

COSTA Olivier, « Le parlement européen et le local : organisation des hommes et des intérêts », *Politique européenne*, vol. 1, no. 1, 2000, pp. 134-137.

COSTA Olivier, KERROUCHE Eric et PELERIN Jérémie, « Les députés européens en quête de « proximité » : Retour sur la réforme française du mode de scrutin aux élections européennes », dans COSTA Olivier et MAGNETTE Paul (Dir.), *Une Europe des élites ? Réflexions sur la fracture démocratique de l'Union européenne*, Bruxelles, Institut d'études européennes, 2007, pp. 115-137.

COSTA Olivier et ROZENBERG Olivier, « Parlementarisme », dans BELOT Céline, MAGNETTE Paul et SAURUGGER Sabine (Dir.), *Science politique de l'Union européenne*, Paris, Economica, 2008, pp. 249-284.

CRIQUI Etienne, « Le mandat européen dans le cursus politique : l'exemple comparé des députés européens français et allemands de la sixième législature », communication au

colloque « *le lien électoral au PE* », à la Maison Inter-universitaire des Sciences de l'Homme – Alsace (MISHA), Strasbourg, le 19 novembre 2009.

HIX Simon, LORD Christopher, *Political parties in the European Union*, New York, St. Martin's press, 1997.

HIX Simon, NOURY Abdul G. and ROLAND Gerard, *Democratic politics in the European Parliament*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

MAIR Peter and THOMASSEN Jacques, « Political representation and government in the European Union », *Journal of European Public Policy*, Vol. 17, no. 1, January 2010, pp. 20-35

NAVARRO Julien, « Les rôles au Parlement européen, une typologie des pratiques de représentation », *Revue française de Science Politique*, Vol. 59, no. 3, 2009, pp. 479-506.

NAVARRO Julien, « Le travail dans les assemblées du parlement, un investissement payant ? », communication au colloque « *le lien électoral au PE* », à la Maison Inter universitaire des Sciences de l'Homme - Alsace (MISHA), Strasbourg, le 20 novembre 2009

ROSS Georges, « préface » dans COSTA Olivier et MAGNETTE Paul (Ed.), *Une Europe des élites ? Réflexion sur la fracture démocratique de l'Union européenne*, Bruxelles, Institut d'études européennes, 2007, pp. 3-6.

VOGEL Jean, « Le Parlement européen face à l'émergence d'une société civile européenne », dans DELWIT P., DEWAELE J.M, MAGNETTE P., (dir.), *A quoi sert le Parlement européen?*, Bruxelles, Editions Complexe, 1999, pp. 199-219.

## **2.7 L'écologie politique (notamment en France)**

AGRIKOLIANSKY Eric, *Les partis politiques en France*, Armand Colin, Paris, 2000.

BOY Daniel, « Les verts, Cohn-Bendit, l'environnement et l'Europe », *Revue française de science politique*, Vol. 49, no. 4, 1999, pp. 675-686.

BOY Daniel, « L'écologie : une nouvelle culture politique ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. Vol. 44, no. 1, 1994, pp. 45-50.

DELWIT Pascal et De WAELE Jean-Michel (Dir), *Les partis verts en Europe*, Bruxelles, Complexe, 1999.

DEZALAY Yves, « De la défense de l'environnement au développement durable : L'émergence d'un champ d'expertise des politiques européennes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2007/1-2, 166-167, pp.66-79.

DUMONT René, *Les raisons de la colère ou l'utopie et les verts*, Paris, Entente, 1986.

DUMONT René, *L'Utopie ou la mort*, Paris, Entente, 1976.

- FAUCHER Florence, *Les habits verts de la politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999.
- FAUCHER-KING Florence, « Ecologie », DELOYE Yves (Ed.), *Dictionnaire des élections européennes*, Economica, Paris, 2005, p. 187.
- FAUCHER-KING Florence, « Les Verts et la démocratie interne », dans HAEGEL Florence (Dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Sciences Po, Paris, 2007, pp 103-142.
- HULOT Nicolas, « *Pour un pacte écologique* », Paris, Calman-Lévy, 2006.
- ILLICH Ivan, *La convivialité*, Paris, Seuil, 1973
- ILLICH Ivan, *Deschooling Society*, Harmondsworth, Penguin, 1976.
- JOURNES Claude, « Les idées politiques du mouvement écologique », *Revue française de science politique*, Vol. 29, no. 2, 1979, pp. 230-254.
- PETIOT Geneviève, « Les mots de l'écologie », *Mots*, 1994, Vol. 39, n°1, p.69-78.
- SAINTENY Guillaume, *L'introuvable écologisme français*, Paris, PUF, 2000.
- SAINTENY Guillaume, « Les dirigeants écologistes et le champ politique », *Revue française de science politique*, vol. 37, no. 1, 1987, pp. 21-32..
- SAINTENY Guillaume, *Les verts*, PUF, Paris, 1997.
- VILLALBA Bruno, « La chaotique formation des Verts français à la politique (1984-1994) », *Politix*, 1996, Vol. 9, no. 35, p. 149-170.

## 2.8 Références sur des cas analogues

- BIRENBAUM Guy, *Le Front National à l'Assemblée (1986-1988) – Respect et subversion de la règle de jeu parlementaire*, dans *Politix*, no. 20, 1992, pp. 99-118.
- BLONDIAUX Loïc, COURTY Guillaume, PADUA J. A., « La naissance de l'écologisme politique au Brésil : facteurs exogènes et endogènes », *Politix*, Vol. 3, no. 9, 1990, pp. 56-63.
- COLLOVALD Annie, *Les poujadistes ou l'échec en politique* », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, no. 1, 1989, p. 113-133.
- JOHSUA Florence, « *Le parti doit changer de bases* » : *La LCR et le « nouveau parti »*, transformations militantes et (re)définitions partisans, dans GEAY Bertrand et WILLEMEZ Laurent (dir.), *Pour une gauche de gauche*, Paris, du croquant, 2008, pp. 277-292.

JUHEM Philippe, *Entreprendre en politique. De l'extrême gauche au PS: la professionnalisation politique des fondateurs de SOS-Racisme* », *Revue Française de Science Politique*, vol. 51, no. 1-2, 2001. pp 131-153.

JUHEM Philippe, « La légitimation de la cause humanitaire : un discours sans adversaires », *Mots*, Vol. 65, no. 1, 2001, pp. 9-27.

LAZAR Marc, « La gauche communiste plurielle », *Revue Française de Science Politique*, Vol.49, no. 4-5, 1999, pp. 695-706.

MATHIEU Lilian, « Trouble dans le genre militant : L'échec de la candidature unitaire au regard des décalages entre champ politique et espace des mouvements sociaux », dans GEAY Bertrand et WILLEMEZ Laurent (Dir.), *Pour une gauche de gauche*, Paris, du croquant, 2008, pp. 93-108.

PECHU Cécile, *Les générations militantes à Droit au logement*, *Revue Française de Science Politique*, vol. 51, no. 1, 2001, pp. 73-103.

SOMMIER Isabelle, « La gauche mouvementiste et l'aspiration à une 'politique autrement' », dans GEAY Bertrand et WILLEMEZ Laurent (Dir.), *Pour une gauche de gauche*, Paris, du croquant, 2008, pp. 57-73.

## Liste des encadrés

## vis-à-vis de la page

1. S'imposer aux imposants	7
2. Le champ politique selon Pierre Bourdieu	17
3. Le parti politique selon Michel Offerlé	23
4. L'homme politique professionnel selon Max Weber	25
5. La représentation politique selon Pierre Bourdieu	31
6. Le Parti Vert Européen (PVE) : Entre le mythe et la réalité	32
7. Le soir des élections européennes et moi	39
8. Les Verts : un mouvement européen	46
9. La démocratie du public selon Bernard Manin	49
10. Le PE et moi	54
11. « Parti » ou « rassemblement » ?	70
12. Au-delà de la gauche et de la droite	72
13. Tapis fleuri – tapis magique !	77
14. Profession: eurodéputé	80
15. Le Parti Vert jeu à cache-cache	84
16. Du militantisme à l'entreprise militante	85